

# ANNUAIRE 2025-2026



L'Université de Hearst se réserve le droit d'apporter des changements à cet annuaire sans préavis.

# TABLE DES MATIÈRES

---

TABLE DES MATIÈRES.....	3
CALENDRIER UNIVERSITAIRE.....	9
Calendrier universitaire 2025-2026 - premier cycle.....	9
Automne 2025.....	9
Hiver 2026.....	10
Printemps 2026.....	11
DIRECTION ET PERSONNEL.....	12
Conseil d'administration.....	12
Personnel à la haute direction et à la direction.....	12
Personnel à l'administration.....	13
Personnel à la bibliothèque.....	14
Membres du corps professoral.....	14
Administration des affaires.....	14
<u>Sciences humaines et sociales interdisciplinaires.....</u>	<u>14</u>
Psychologie.....	15
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	16
Mission de l'Université.....	16
Structure générale.....	16
Participation.....	16
Historique.....	16
Impact de l'Université de Hearst sur la région.....	18
Désignation officielle.....	18
Services.....	19
Bibliothèque et centres de ressources.....	19
Centre d'appui et de ressources à la réussite étudiante (CARRÉ).....	19
Programme de mentorat.....	19
Objectifs visés par le programme de mentorat.....	20
Programme de tutorat.....	20
Objectifs visés par le programme de tutorat.....	20
Centre de carrières et du développement professionnel (CCDP).....	20
Volet professionnel.....	21
Centre d'aide en English (CAE).....	21
Centre d'aide en français (CAF).....	21
Services d'accessibilité.....	21
Groupe InnovaNor.....	21
CRRIDEC.....	22
Centre Labelle Centre.....	22
Centre d'archives de la Grande Zone argileuse.....	22
Ententes de mobilité étudiante.....	23

Politiques internes.....	23
ADMISSION ET INSCRIPTION.....	24
Élèves des écoles secondaires de l'Ontario.....	24
Cours requis pour l'admission aux baccalauréats ès arts et ès arts spécialisé.....	24
Cours requis pour l'admission aux programmes en administration des affaires.....	24
Élèves poursuivant leur 12e année.....	24
Candidates et candidats d'autres provinces canadiennes.....	24
Candidates et candidats des États-Unis.....	25
Candidates et candidats d'autres pays.....	25
Candidates et candidats détenant un baccalauréat international.....	26
Candidates et candidats détenant des cours AP (Advanced Placement).....	26
Candidates et candidats adultes.....	26
Personnel enseignant certifié.....	26
Comptables professionnels (CA, CGA et CMA).....	26
Exceptions aux exigences régulières.....	27
Politique de transfert de crédits pour le premier cycle.....	28
Principes guidant les transferts de crédits.....	28
Candidates et candidats du réseau collégial canadien.....	28
Candidates et candidats en provenance du réseau universitaire canadien.....	29
Candidates et candidats en provenance du réseau postsecondaire international.....	30
Procédés et échéanciers de demande de transferts de crédits.....	30
Demande de révision des équivalences.....	30
GLOSSAIRE TERMINOLOGIQUE.....	31
Ressources.....	32
Ententes.....	32
Types d'étudiantes et d'étudiants et genre d'études.....	33
Étudiantes régulières et étudiants réguliers.....	33
Étudiantes spéciales et étudiants spéciaux.....	33
Auditrices et auditeurs.....	33
Études à plein temps et à temps partiel.....	33
Demande d'admission.....	33
Formulaires de demande d'admission.....	33
Admission conditionnelle.....	33
Réadmission.....	34
Inscription.....	34
Priorités d'inscription.....	34
DROITS À ACQUITTER.....	35
Droits de scolarité.....	35
Citoyennes et citoyens du troisième âge.....	35
Frais accessoires obligatoires des étudiantes canadiennes et étudiants canadiens.....	36
Frais accessoires obligatoires des étudiantes et étudiants internationaux.....	36
Frais administratifs généraux.....	37

Frais de résidence pour les étudiantes et les étudiants à plein temps et à temps partiel.....	38
Hearst.....	38
Timmins.....	38
Modes de paiement.....	38
Calendrier de paiements.....	38
Compte en souffrance.....	39
Abandon de cours et de remboursement.....	39
Reçu pour fins d'impôt.....	39
AIDE FINANCIÈRE.....	40
Bourses et prêts de l'Université de Hearst.....	40
Bureau de l'aide financière.....	40
Bourses disponibles.....	40
Bourse Mgr Louis-Levesque (3 000 \$).....	40
Bourses d'excellence de 6 000 \$ ou de 8 000 \$.....	40
Bourse de mérite de 4 000 \$ à 6 000 \$.....	40
Bourses d'étude de 1 500 \$ ou de 2 000 \$.....	41
Bourse Maurice-Saulnier (1 000 \$).....	41
Bourse Roger-Bernard (1 000 \$).....	41
Bourse Rose et Maurice Lecours (1 000 \$).....	41
Bourse de l'APUH (1 000 \$).....	41
Bourse Denis-Cheff (1 000 \$).....	41
Bourse Jacqueline et Jean-Noël Lafrance (1 000 \$).....	42
Bourse en psychologie (1 750 \$).....	42
Bourse de la Caisse Alliance - Hearst (500 \$).....	42
Bourse de la Caisse Alliance - Timmins (750 \$).....	42
Bourse d'un ancien (1 000 \$).....	42
Bourse Club Richelieu de Timmins (2 000 \$).....	42
Bourse Baker Tilly (1 000 \$).....	42
Bourse de l'Alliance de la Francophonie de Timmins (250 \$).....	42
<u>Bourse Bernard Paul Lacroix (5 000\$).....</u>	<u>43</u>
<u>La Bourse Bernard Paul Lacroix, d'une valeur de 5 000 \$, est remise à une personne inscrite au Diplôme d'études supérieures en psychothérapie qui aura obtenu une excellente moyenne cumulative pondérée dans son programme de premier cycle et qui aura préparé et soumis un texte motivant sa demande en expliquant de quelle façon elle compte contribuer au domaine de la santé et ses besoins financiers.....</u>	<u>43</u>
<u>Bourse - Concours national de rédaction du Français pour l'avenir (pour les élèves du secondaire).....</u>	<u>43</u>
<u>Le français pour l'avenir, un organisme sans but lucratif engagé dans la promotion du bilinguisme chez les élèves du secondaire, organise chaque année un concours de rédaction offrant aux lauréats la chance de décrocher l'une des 2 bourses d'études de 4 000 \$ (1 000 \$ par année pour 4 ans), offertes par l'Université de Hearst. Pour en savoir plus, visitez : <a href="https://french-future.org/fr/">https://french-future.org/fr/</a>.....</u>	<u>43</u>
Bourses et prêts gouvernementaux.....	44
Bourse pour l'éducation postsecondaire et la formation autochtones.....	44

Bourses ontariennes pour les étudiantes et les étudiants de première génération.....	44
Régime d'aide financière aux étudiantes et aux étudiants de l'Ontario (RAFÉO).....	44
Règlements des études.....	45
Responsabilité des étudiantes et des étudiants.....	45
Portfolio d'apprentissage.....	45
Intégrité intellectuelle.....	45
Langue d'enseignement.....	46
Nombre d'heures d'études par cours.....	46
Nombre de cours.....	46
Étudiantes et étudiants à plein temps.....	46
Étudiantes et étudiants à temps partiel.....	46
Durée des études.....	46
Assiduité.....	46
Évaluations et notes finales.....	47
Les notes.....	47
Cotes graphiques.....	49
Stages.....	49
Changements dans les études.....	50
Abandon de cours.....	50
Changement de campus.....	50
Transfert d'un programme professionnel ou de gestion à un programme de baccalauréat ès arts.....	50
Transfert à un programme professionnel ou de gestion.....	50
Cours offerts à distance par d'autres établissements.....	51
Lettres de permission.....	51
Appels et requêtes.....	51
Demandes de révision de notes.....	51
Auditrices et auditeurs.....	52
Cours dans lesquels l'inscription d'auditrices et d'auditeurs n'est pas permise.....	52
Nombre de cours de première année.....	55
Collation des grades.....	55
Mentions d'honneur.....	55
Obligation du séjour.....	55
Relevé de notes.....	55
Inscription incomplète.....	55
GRADES UNIVERSITAIRES.....	56
Programmes offerts.....	56
Baccalauréat ès arts (3 ans).....	56
Programmes en administration des affaires (3 ans et 4 ans).....	57
Exigences du baccalauréat ès arts (3 ans).....	58
Exigences d'admission.....	58
Maximum de crédits à suivre.....	58
Rendement scolaire satisfaisant.....	58

Probation.....	59
Renvoi.....	59
Exigences du baccalauréat ès arts (4 ans).....	60
Exigences d'admission.....	60
Maximum de crédits à suivre.....	60
Rendement scolaire satisfaisant.....	60
Probation.....	61
Renvoi.....	61
Examen volontaire.....	61
Deuxième grade.....	61
Règlements généraux.....	61
Deuxième grade dans les programmes du baccalauréat ès arts (3 ans).....	62
Exigences d'admission.....	62
Exigences du grade.....	62
Probation et renvoi.....	62
Examen volontaire.....	63
Deuxième grade dans les programmes du baccalauréat ès arts (4 ans).....	63
Exigences d'admission.....	63
Exigences du grade.....	63
Probation et renvoi.....	63
Deuxième grade dans le programme du baccalauréat en administration des affaires.....	64
Exigences d'admission.....	64
Exigences du grade.....	64
Probation et renvoi.....	64
Examen volontaire.....	65
NUMÉROS ET DÉSIGNATIONS DE COURS.....	66
Numéros et autres désignations.....	66
Crédits universitaires.....	67
Cours offerts selon le modèle du bloc.....	67
DESCRIPTION DES PROGRAMMES ET DES COURS.....	68
Administration des affaires.....	68
Baccalauréat en administration des affaires.....	68
Baccalauréat ès arts avec concentration en gestion.....	69
ANGLAIS.....	80
ANTHROPOLOGIE.....	81
BIOLOGIE.....	81
DROIT ET JUSTICE.....	83
ENGLISH.....	83
ESPAGNOL.....	84
ÉTUDES AUTOCHTONES.....	85
ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES.....	85
ÉTUDES CLASSIQUES.....	87

ÉTUDES INTERDISCIPLINAIRES.....	88
Baccalauréat ès arts avec spécialisation en sciences humaines et sociales interdisciplinaires.....	88
Baccalauréat ès arts avec concentration en sciences humaines et sociales interdisciplinaires.....	89
FRANÇAIS.....	95
GÉOGRAPHIE.....	104
HISTOIRE.....	108
HUMANITÉS.....	118
INFORMATIQUE.....	118
MATHÉMATIQUES.....	120
MÉTHODOLOGIE.....	122
MUSIQUE.....	123
PHILOSOPHIE.....	123
PSYCHOLOGIE.....	128
Baccalauréat ès arts avec spécialisation en psychologie.....	128
Baccalauréat ès arts avec concentration en psychologie.....	129
SCIENCE ÉCONOMIQUE.....	136
SCIENCE POLITIQUE.....	136
SCIENCES RELIGIEUSES.....	137
SERVICE SOCIAL.....	139
SOCIOLOGIE.....	140

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE

---

## Calendrier universitaire 2025-2026 - premier cycle

### Automne 2025

À partir du 7 avril 2025	Inscription aux cours de la session d'automne
11 au 15 août 2025	Accueil des étudiantes et des étudiants de l'extérieur de la région
18 au 22 août 2025	Intégration et acclimatation des personnes arrivées de l'extérieur de la région
26 au 28 août 2025	Journées préparatoires aux études universitaires
1 <sup>er</sup> septembre 2025	Congé - Fête du Travail
2 septembre 2025	Début du semestre - Les cours du semestre d'automne débutent
13 octobre 2025	Congé - Jour de l'Action de grâce
3 au 7 novembre 2025	Semaine de relâche pour les étudiantes et les étudiants

	Durée	Date limite d'inscription	Date limite d'abandon
<b>Bloc 1</b>	2 au 18 septembre	2 septembre	10 septembre
<b>Bloc 2</b>	22 septembre au 9 octobre	22 septembre	30 septembre
<b>Bloc 3</b>	14 au 30 octobre	14 octobre	22 octobre
<b>Bloc 4</b>	10 au 27 novembre	10 novembre	18 novembre
<b>Bloc 5</b>	1 <sup>er</sup> au 18 décembre	1 <sup>er</sup> décembre	9 décembre

Remise des notes finales au registrariat	10 jours après la fin d'un bloc <u>ou</u> 4 jours après la fin d'un bloc lorsque ce cours constitue un préalable au cours du bloc suivant
--	--

## Hiver 2026

À partir du 10 novembre 2025	Inscription aux cours de la session d'hiver
5 au 9 janvier 2026	Accueil de la cohorte d'hiver 2026 - étudiantes et étudiants de l'extérieur de la région
12 au 16 janvier 2026	Intégration et acclimatation des personnes arrivées de l'extérieur de la région
20 au 22 janvier 2026	Journées préparatoires aux études universitaires pour la cohorte d'hiver 2026
5 janvier 2026	Début du semestre - Les cours du semestre d'hiver débutent
26 janvier 2026	Début du semestre pour la cohorte entrante de l'hiver
16 février 2026	Congé - Journée de la famille
9 au 13 mars 2026	Semaine de relâche pour les étudiantes et les étudiants
3 avril 2026	Congé - Vendredi saint
6 avril 2026	Congé - Lundi de Pâques

	Durée	Date limite d'inscription	Date limite d'abandon
Bloc 6	5 au 22 janvier	5 janvier	13 janvier
Bloc 7	26 janvier au 12 février	26 janvier	3 février
Bloc 8	17 février au 5 mars	17 février	25 février
Bloc 9	16 mars au 2 avril	16 mars	24 mars
Bloc 10	7 au 23 avril	7 avril	15 avril

Remise des notes finales au registrariat

10 jours après la fin d'un bloc ou  
4 jours après la fin d'un bloc lorsque ce cours constitue un préalable au cours du bloc suivant

## Printemps 2026

À partir du 23 février 2026

Inscription aux cours de la session du printemps

27 avril 2026

Début de la session - Les cours de la session du printemps débutent

18 mai 2026

Congé - Fête de la Reine

12 juin 2026

Collation des grades

25 juin 2026

Fin de la session

	Durée	Date limite d'inscription	Date limite d'abandon
Bloc 11	27 avril au 14 mai	27 avril	5 mai
Bloc 12	19 mai au 4 juin	19 mai	27 mai
Bloc 13	8 au 25 juin	8 juin	16 juin

Remise des notes finales au registrariat

10 jours après la fin d'un bloc ou  
4 jours après la fin d'un bloc lorsque ce cours constitue un préalable au cours du bloc suivant

# DIRECTION ET PERSONNEL

---

## Conseil d'administration

Présidence	Julie Béchard
Vice-présidence	Ruben M. Mpouadina
Secrétariat général	Daniel Fauchon
Rectorat	Aurélie Lacassagne
Vice-rectorat à l'administration	Isabelle Gagnon-Birch
Membres du corps professoral	Jean-Pierre Bergevin Halim Dabbou Josée Dallaire
Membres du personnel administratif et d'entretien	Anne-Marie Cantin Elsa St-Onge
Membres du corps étudiant	Mouhamed dit Doudou Kama Samba Merdie Omoy Kiete Takasongo
Membres élus par le lieutenant-gouverneur en conseil	
Membres de la communauté	Julie Béchard Pierre Dorval Simon Fecteau Sylvie Fontaine Francis Lwela Alexis Maquin Ruben M. Mpouadina Nancy Turgeon

## Personnel à la haute direction et à la direction

Rectrice - Aurélie Lacassagne, Ph.D.

Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche - Manon Cyr, B.A., B.Ed., M.B.A.

Vice-rectrice à l'administration - Isabelle Gagnon-Birch, B.Com. (spéc.), B.Ed.

Directrice des affaires étudiantes - Tina Bergeron, B.A.A.

Directrice des finances - Tania Cossette, B.A. (spéc.), CPA

Registraire - Corine Carbonneau, B.S.S., M.S.S. (par intérim)

## Personnel à l'administration

Adjointe administrative — Campus de Hearst - Myrka Comeau

Adjointe administrative — Campus de Kapuskasing - Angèle Villeneuve

Adjointe administrative — Campus de Timmins - Steine Ngoma, B.A.A.

Adjointe aux finances - Véronique Dubé-Lemieux, B.A.A.

Conseiller aux études et adjoint au registrariat - Papa Ibrahima Coulibaly, B.A.A.

Agente à l'admission - Diane Gaulin

Agente à l'admission - Sylvie Geoffroy, B.Sc.S.

Agente de liaisons - Danielle Lauzon, B.A. (spéc.)

Analyste au registrariat - Corine Carbonneau, B.S.S., M.S.S.

Conseiller aux études et au développement professionnel — Campus de Kapuskasing - Benjamin Sawka, B.A., Master arts, lettres, langues

Conseiller au développement professionnel — vacant

Conseillère à la vie étudiante — Campus de Hearst - Jessica Dionne, B.A. (spéc.)

Conseiller à la vie étudiante — Campus de Kapuskasing - Michael Djeazet, B.A.

Conseiller à la vie étudiante — Campus de Timmins - Dan Yangary - B.A.

Conseillère au centre d'aide en français - Valérie Pominville, B.A., B.Sc.S., M.A.S.

Conseillère pédagogique et soutien à l'enseignement universitaire - Caroline Paquin, B.Ed.

Coordonnatrice administrative - Mélanie Audet, B.Sc.S. (spéc.), M.A.

Gestionnaire de projets de développement - Elsa St-Onge, B.A.A., M.A.

Responsable du Centre de carrières et du développement professionnel - Anne-Marie Cantin, B.A.

Responsable du Bureau de l'international - Samantha Losier, B.A.

Responsable du recrutement - Andréane Blais, B.S.S.

Responsable des ressources humaines - Julie Cheff, B.A., M.Sc., CHRP

Responsable des ressources humaines (intérimaire) - Mélanie Audet B.Sc.S. (spéc.), M.A.

Responsable de la gestion des immeubles - Chantal Pelletier, B.A.A.

Secrétaire général - Daniel Fauchon, B.A. (spéc.)

Spécialiste de collecte de fonds et de financement - Stéphanie Beaulac, B.Com.

Technicienne en informatique - Janik Fauchon

## Personnel à la bibliothèque

Bibliothécaire - Johanne Morin-Corbeil, B.A., M.L.S.

## Membres du corps professoral

### Administration des affaires

Bédard, Marc. B.A.A., Université du Québec à Montréal, 1985. M.Sc., Université du Québec à Trois-Rivières, 1988.

Dabbou, Halim. B.A.A., Université de Tunis, Tunisie, 1991. M.Sc., ISG Tunis, Tunisie, 1993. Ph.D., Université Jean Moulin, Lyon, France, 2012.

Dallaire, Josée. B.Sc. (spéc.), Université de Montréal, 1979. M.Ps., Université de Montréal, 1981. M.B.A., McGill University, 1988.

Dorval, Zack. B.A.A., Université de Hearst, 2021. E.M.B.A., Université Laurentienne, 2022.

Issa, Maazou Elhadji. B.A.A., Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, 2007. Master C.C.A., Université Bordeaux IV, 2009. Ph.D., Université Paris-Dauphine, 2014. D.S.C.G, Ordre des Experts-Comptables de Paris Île de France, 2021.

Sener, Zeynep. B.S., Université Galatasaray, 2003. M.S., Université Galatasaray, 2005. Ph.D., Université Galatasaray, 2010.

Somé, Yves. B.A., Université de Ouagadougou, 1996. M.A., IHEID Genève, 2008. Ph.D. IHEID Genève, 2014. M.B.A., Université du Québec à Montréal, 2015. CPA, CMA. Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, 2015.

Zongo, Wendnonghen Marc. B.A., Université Nibert Zongo de Koudougou, 2009. M.A., Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, 2011. M.B.A., Université de Sherbrooke, 2014. D.B.A., Université du Québec à Trois-Rivières, 2023.

### Sciences humaines et sociales interdisciplinaires

Dusowoth, Sushma. B.A., University of London, 2002. M.A., University of Guelph, 2017. Ph.D., University of Waterloo, 2023.

Girard, Stéphane. B.A., Université du Québec à Montréal, 1995. M.A., Université du Québec à Montréal, 1998. Ph.D., McGill University, 2003.

LeBel, Marie. B.A. (spéc.), Université Laval, 1985. M.A., Université Laval, 1989. Ph.D., Université Laval, 2009.

Mohammadi, Ariana. B.A., Azad University, 2008. M.A., West Virginia University, 2012. Ph.D., University of Florida, 2018.

Poirier, Jacques. B.A., Université de Hearst, 1982. M.A., Université d'Ottawa, 2006.

Sarrasin-Robichaud Philippe. B.A., McGill. 2014. M.A., McGill, 2016. Ph.D., Sorbonne Université, 2023.

Vernier, Melissa. B.A., Université de Hearst, 2003. B.A. (spéc.), Université Laurentienne, 2004. M.A., Université Laurentienne, 2009.

## Psychologie

Beaulne, Stéphane. B.A. (spéc.), Université d'Ottawa, 1994. M.A., Université d'Ottawa, 1996. M.Ed., Université d'Ottawa, 2000. Ph.D., Université d'Ottawa, 2008.

Bergevin, Jean-Pierre. B.A., Université de Hearst, 1970. B.A. (spéc.), Université d'Ottawa, 1971. M.Ps., Université d'Ottawa, 1973. Ph.D., Université de Montréal, 1986.

Fortin, Michel. B.A., Université de Hearst, 1981. Cert.ét.un.th., Université Saint-Paul, 1985. M.A., Université Saint-Paul, 1989.

Grabovschi, Cristina. B.A., Université de Bucarest, 1995. M.Ps., Université de Bucarest, 1997. M.Sc., Université de Montréal, 2006. Ph.D., Université de Montréal, 2011.

Labrie, Elisabeth. B.A., Université de Hearst, 2005. M.A., Université Laurentienne, 2010.

Lavoie, Pauline. B.A., Université de Hearst, 1981. B.A. (spéc.), Université d'Ottawa, 1984. M.Ps., Université de Sherbrooke, 1987.

McGee, Shawna, B.A. (spéc.) Université de Hearst, 2012. D. Psy. Université de Moncton, 2017.

# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

---

## Mission de l'Université

L'Université de Hearst se définit comme un écosystème d'apprentissage francophone, à la fois innovant et engageant. Elle se veut une pépinière d'actrices, d'acteurs et de talents contribuant positivement à l'amélioration de leur milieu, dans un monde complexe où la valorisation de l'inclusion de toutes et de tous est essentielle. En ce sens, elle accorde la priorité :

- à l'accompagnement dans le développement de chaque personne;
- au développement de compétences humaines et professionnelles;
- à une quête personnelle et collective;
- à la pratique d'une pensée de plus en plus indépendante.

## Structure générale

Le conseil d'administration est chargé d'administrer et de gérer les affaires de l'Université. Il exerce, par voie de règlements et de résolutions, les droits et pouvoirs que lui confère le Règlement de l'Ontario 153/22.

Le Sénat est la principale instance responsable de l'enseignement et de la recherche et il a les pouvoirs et fonctions qui sont prescrits par le Règlement de l'Ontario 153/22.

## Participation

À tous les niveaux, on insistera sur la participation des membres du corps professoral, du personnel administratif et d'entretien, du corps étudiant et des personnes de l'extérieur intéressées à la réalisation des objectifs de l'Université.

## Historique

Lors de sa fondation en 1953, l'Université de Hearst portait le nom de Séminaire de Hearst. Cette organisation a été fondée par monseigneur Louis Levesque et financée par la population du diocèse de Hearst dans le but de rendre les études secondaires accessibles à la jeunesse francophone du Nord-Est de l'Ontario.

Le Séminaire de Hearst a été incorporé sous le nom Collège de Hearst en 1959 afin de permettre la poursuite d'études universitaires ; il est devenu le Collège Universitaire de Hearst en 1972 après avoir été reconnu par la province de l'Ontario comme établissement universitaire public en 1971. Il a alors cessé d'offrir des programmes d'études secondaires puisqu'elles étaient devenues accessibles dans toute la région avec la création des écoles secondaires de langue française. En mai 2014, après plusieurs années de démarches politiques, la province a accordé son consentement au Collège de Hearst pour qu'il se présente et se fasse connaître sous le nom Université de Hearst.

Affiliée à l'Université de Sudbury en 1957 et par la suite à l'Université Laurentienne en 1963, l'Université de Hearst offre les programmes de baccalauréat ès arts, de baccalauréat ès arts spécialisé, de baccalauréat en administration des affaires ainsi qu'un programme d'études supérieures. Depuis que le premier groupe de diplômés a été promu en 1961, plus de 1 500 étudiantes et étudiants ont reçu leur grade après avoir complété leurs études à l'Université de Hearst.

Jusqu'en 1996, il était possible de poursuivre des études à plein temps à Hearst ou à temps partiel dans toutes les communautés de la région qui va de Longlac/Geraldton jusqu'à Timmins. Depuis septembre 1996, on peut également s'inscrire à plein temps dans les programmes qu'offre l'Université de Hearst sur les campus de Kapuskasing et de Timmins.

Fière de ses racines franco-ontariennes et consciente de son caractère unique, l'Université de Hearst devient la première université ontarienne désignée sous la Loi sur les services en français en juillet 2013. L'Université s'engage ainsi auprès de la communauté francophone et francophile de la province à leur assurer des services dans leur langue.

En 2014, le gouvernement ontarien reconnaît à l'Université de Hearst le droit de signer sa propre entente de mandat stratégique, ce qui constitue depuis, un cas unique en Ontario parmi les universités affiliées ou fédérées. Cette première entente a été un jalon important au maintien de l'autonomie financière de l'Université. Depuis ce temps, le renouvellement de ces ententes bilatérales est l'occasion pour l'établissement de faire valoir les éléments distinctifs qui le rendent si unique.

C'est également en 2014 que l'Université de Hearst actualise un profond repositionnement stratégique dont les piliers seront l'enseignement selon la formule des blocs (la clientèle ne suit dorénavant qu'un cours de trois crédits à la fois, modèle engageant et dynamique à la fois), le passage à un mode d'enseignement de plus en plus axé sur les pédagogies actives (avec entre autres la valorisation de l'apprentissage expérientiel et l'ajout de stages obligatoires à ses programmes de formation), le virage vers des approches favorisant l'interdisciplinarité (peu importe le programme d'études, voulant favoriser ainsi une plus grande polyvalence des personnes qui obtiennent leur diplôme de l'Université) et l'internationalisation de l'établissement (faisant de l'ouverture sur le monde une valeur ajoutée importante au modèle et une invitation aux francophones de partout à venir profiter de la signature pédagogique unique de l'Université; quelques années plus tard, ils viennent d'ailleurs de plus d'une vingtaine de pays).

L'année 2021 marque une nouvelle balise de première importance dans l'histoire du développement de l'Université de Hearst. Le 3 juin, l'Assemblée législative ontarienne adoptait le projet de loi 276, accordant ainsi une charte universitaire autonome à l'Université. Au terme des démarches règlementaires, c'est à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022 que les instances décisionnelles de l'Université de Hearst, que sont le conseil d'administration et le Sénat, ont dorénavant toute l'autorité requise non plus seulement sur les grandes orientations stratégiques et sur les finances, mais également sur les programmes et les diplômes de l'établissement. L'Université de Hearst rejoint alors le groupe de la vingtaine d'universités ontariennes qui jouissent de cette indépendance. Elle a ainsi la reconnaissance de son niveau de maturité institutionnelle, reconnaissance souhaitée depuis quelques années qui est tout à fait méritée! Un tout nouveau chapitre s'ouvre donc à partir de maintenant et il revient à toute notre famille universitaire de contribuer à l'écrire.

## Impact de l'Université de Hearst sur la région

En plus de rendre les études universitaires accessibles dans le Nord-Est de l'Ontario, l'Université de Hearst a continuellement joué un rôle important aux niveaux culturel, social et économique. Son influence s'est grandement fait sentir dans le domaine de la promotion de la culture française en Ontario. Sa qualité d'université en a toujours fait un point d'attraction pour les activités culturelles et artistiques de toutes sortes. En plus d'avoir fait la promotion de la culture des francophones dans son milieu, l'Université de Hearst a formé un noyau de professionnelles et de professionnels qui œuvrent en français dans plusieurs des champs d'activités de la société. Bon nombre d'étudiantes et d'étudiants n'auraient pas pu poursuivre des études universitaires sans sa présence attentive dans toutes les communautés du Nord-Est de l'Ontario. La majorité des diplômées et des diplômés de l'Université de Hearst s'installent dans le Nord pour y exercer leur profession. Nous les retrouvons surtout dans l'enseignement et l'administration des écoles primaires et secondaires, ainsi que dans les secteurs collégial et universitaire. Nous les rencontrons également parmi les comptables, les dentistes, les entrepreneurs, les gestionnaires, les médecins, les optométristes et les pharmaciens de la région. Plusieurs jouent un rôle de chef de file dans leur communauté respective.

## Désignation officielle

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, tous les services offerts par l'Université de Hearst sont désignés au sens de la *Loi sur les services en français*. Elle devient ainsi la première université en province à obtenir cette désignation, qui assure aux francophones des services dans leur langue. C'est un engagement que l'Université de Hearst prend envers la communauté francophone et francophile de la région et de toute la province. La désignation protège les programmes universitaires en français dispensés par l'Université de Hearst dans le Nord-Est de la province.

## Services

### Bibliothèque et centres de ressources

La Bibliothèque Maurice-Saulnier, les deux centres de ressources des campus de Kapuskasing et de Timmins ainsi que le Centre d'archives de la Grande Zone argileuse, dont le catalogue se trouve dans celui de la bibliothèque de l'Université, desservent officiellement l'ensemble des étudiantes et des étudiants à temps plein et à temps partiel à l'Université de Hearst et au Collège Boréal, le corps professoral de l'Université, le personnel administratif ainsi que les membres de la collectivité.

En 2023, la collection de la Bibliothèque Maurice-Saulnier et les deux centres de ressources comptent plus de 40 000 documents physiques répertoriés dans le catalogue central. Sur le plan des ressources électroniques, la Bibliothèque Maurice-Saulnier met à la disposition de l'ensemble des membres de la communauté universitaire des milliers de périodiques électroniques ainsi qu'une vingtaine de bases de données, soigneusement choisies pour répondre aux besoins de la population étudiante ainsi que des chercheuses et chercheurs. Une carte de membre (qui est également la carte d'accès aux locaux) est remise aux étudiantes et étudiants au début de l'année universitaire. Cette carte est en vigueur pour la durée des études à l'Université.

Services disponibles à la bibliothèque :

- Prêts, retours, renouvellements, prêts entre bibliothèques
- Aide à la recherche
- Aide méthodologique pour la rédaction des travaux
- Impression, photocopie et numérisation
- Réserve de cours
- Compte d'accès avec une carte de membre
- Accès hors-campus
- Droits d'auteurs
- Ordinateurs disponibles pour travaux
- Travaux individuels ou en groupe
- Groupes d'études

Heures d'accueil : vérifier le site Web de l'Université à l'adresse suivante :

[www.uhearst.ca/etudiantes-et-etudiants/bibliotheques](http://www.uhearst.ca/etudiantes-et-etudiants/bibliotheques).

### Centre d'appui et de ressources à la réussite étudiante (CARRÉ)

Présent sur chacun des campus, le Centre d'appui et de ressources à la réussite étudiante (CARRÉ) vise à créer un environnement qui favorise la réussite scolaire et professionnelle. Pour ce faire, il regroupe à un seul endroit plusieurs services qui peuvent faciliter et enrichir la vie étudiante. En communiquant avec la conseillère ou le conseiller à la vie étudiante du campus d'attache, l'étudiante ou l'étudiant est pris en charge par un membre de l'équipe de mentorat pour recevoir un appui immédiat afin de résoudre rapidement son problème, soit évaluer ses besoins et l'aiguiller vers les services appropriés. Des espaces de travail spécialement aménagés sur chacun des campus sont disponibles afin d'encourager les échanges d'idées et le travail de groupe, des ingrédients essentiels qui contribuent à rendre l'expérience universitaire plus créative, stimulante et productive.

### Programme de mentorat

Le programme de mentorat a comme principal objectif de faciliter l'adaptation et l'intégration à la vie universitaire des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants. Dès leur arrivée, les nouvelles et les nouveaux sont pris en charge dans leur communauté d'accueil et sont jumelés à une étudiante-mentore ou

un étudiant-mentor pour l'année universitaire. Les étudiantes-mentores et les étudiants-mentors peuvent être en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année. L'équipe de mentorat communique régulièrement avec les étudiantes et les étudiants pour effectuer des suivis soit par téléphone, par courriel ou lors de rencontres en face à face dans le but d'écouter leurs besoins, de répondre à leurs questions, de leur transmettre de l'information, ou encore, de les orienter vers les ressources et les services appropriés.

#### *Objectifs visés par le programme de mentorat*

1. Adaptation à la vie universitaire
  - a. Accueil à l'arrivée
  - b. Orientation
  - c. Jumelage d'une étudiante-mentore ou d'un étudiant-mentor avec une étudiante nouvelle ou un étudiant nouveau
    - i. rencontres individuelles en début d'année
    - ii. informations au sujet des services
    - iii. rappel des dates importantes
    - iv. accompagnement personnalisé pour faciliter l'adaptation
2. Appui au mieux-être
  - a. santé physique
  - b. santé mentale
  - c. inclusion tant au sein de l'Université, qu'intercampus que dans la communauté
3. Appui à la réussite étudiante

### **Programme de tutorat**

Le programme de tutorat a pour objectif de contribuer à la réussite scolaire et le développement universitaire des étudiantes et étudiants en leur offrant un soutien pédagogique. Les services de tutorat fournissent un appui pédagogique aux étudiantes et aux étudiants de façon ponctuelle et à la suite d'un signalement donné par une professeure ou un professeur, ou à la demande des étudiantes et étudiants directement. Après la validation du besoin de tutorat avec une conseillère ou un conseiller à la vie étudiante, les services de tutorat offrent un accompagnement individualisé, dispensé par des étudiantes ou étudiants-tuteurs qui sont souvent à un stade avancé dans leurs études universitaires. Les services de tutorat du CARRÉ fournissent également un environnement d'apprentissage positif et encourageant, où les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de conseils pédagogiques.

#### *Objectifs visés par le programme de tutorat*

1. Aide ponctuelle et adaptée selon le besoin de l'étudiante ou de l'étudiant
  - a. Rencontres et suivis quotidiens d'une durée déterminée
2. Appui scolaire (individuel ou en petit groupe) pour :
  - a. Comprendre les notions présentées dans un cours
  - b. Faire des liens entre les différents concepts
  - c. Développer des stratégies efficaces de travail et d'études

### **Centre de carrières et du développement professionnel (CCDP)**

Le Centre de carrières et du développement professionnel (CCDP) a pour mission d'offrir un accompagnement personnalisé à la communauté étudiante dans l'identification, le développement et l'articulation de leurs compétences humaines et professionnelles. Son objectif ultime est de faciliter l'orientation, l'intégration et la réussite professionnelle des personnes étudiantes et finissantes. Bien que le développement des compétences soit l'affaire de tous, le centre se démarque en devenant la plaque tournante entre la communauté étudiante, la communauté diplômée, le corps professoral et les partenaires communautaires. Le centre offre, entre autres, un service d'accompagnement et d'orientation

professionnelle, en plus de formations et d'expériences qui permettent aux membres de la communauté étudiante de développer les compétences nécessaires à une intégration professionnelle réussie.

## **Volet professionnel**

Disponible dans tous nos programmes, le Volet professionnel (VP), qui est optionnel, offre une série d'activités professionnelles aux étudiantes et étudiants pour leur permettre de mieux se préparer pour le marché du travail tout en établissant des liens étroits avec les organismes et les entreprises de la région. Une fois les exigences du VP complétées, une attestation supplémentaire est remise lors de l'obtention du baccalauréat.

Les objectifs du VP consistent à réduire l'écart entre les exigences du marché du travail et les compétences de la population étudiante; à favoriser le réseautage; à développer une éthique de travail professionnelle; et à permettre aux étudiantes et étudiants de se démarquer sur un marché compétitif. Le partenariat existant entre le VP et divers organismes d'accueil de la région donne l'occasion aux étudiantes et étudiants de vivre des expériences de travail stimulantes et sécuritaires axées sur leurs intérêts et leurs besoins de formation. Toutes les informations relatives à ce sujet sont disponibles à l'adresse suivante : [www.uhearst.ca/programmes/volet-professionnel](http://www.uhearst.ca/programmes/volet-professionnel).

## **Centre d'aide en English (CAE)**

Le Centre d'aide en English (CAE) offre aux étudiantes et étudiants l'occasion de perfectionner leurs compétences linguistiques en anglais. Il propose un accompagnement individualisé et adapté aux besoins spécifiques des personnes étudiantes, tout en les orientant vers des ressources pertinentes en lien avec l'apprentissage de l'anglais. Le CAE est également responsable de la facilitation du club d'anglais de l'équipe de mentorat de l'Université. En effet, ce club permet aux étudiantes et étudiants de se réunir en dehors des horaires de cours et de pratiquer l'anglais de manière conviviale.

## **Centre d'aide en français (CAF)**

Le Centre d'aide en français (CAF) est un service de soutien dédié aux étudiantes et aux étudiants de l'Université. Son objectif principal est d'apporter un appui en français écrit, en se concentrant notamment sur la grammaire, l'orthographe et la syntaxe. La conseillère ou le conseiller du CAF joue un rôle clé en recommandant des exercices de remise à niveau et en offrant des formations pertinentes. La personne conseillère est également disponible pour revoir les travaux des étudiantes et des étudiants et leur fournir des suggestions et des modifications afin d'améliorer le texte. Il est important de souligner que l'étudiante ou l'étudiant reste entièrement responsable du contenu de son texte.

## **Services d'accessibilité**

Le Centre Labelle Centre offre des services d'accessibilité aux personnes ayant des besoins particuliers qui poursuivent leurs études à l'Université de Hearst. Ce service confidentiel a pour mandat de faciliter l'intégration scolaire, la participation, l'autonomie et l'atteinte des objectifs d'études des étudiantes et des étudiants en s'assurant que les conditions d'apprentissage soient les meilleures possibles. Toutes les informations relatives à ce sujet sont disponibles à l'adresse suivante : [www.centrelabellecentre.ca/acces](http://www.centrelabellecentre.ca/acces).

## **Groupe InnovaNor**

Le Groupe InnovaNor est l'organisme parapluie réunissant les centres d'intégration des acquis (CIA) de l'Université de Hearst, notamment le Centre régional de recherche et d'intervention en développement économique et communautaire (CRRIDEC), le Centre Labelle Centre (CLC) et le Centre d'archives de la

Grande Zone argileuse (CAGZA). Ces CIA sont des extensions des programmes d'étude de l'Université de Hearst qui offrent des services à nos communautés et qui se veulent à la fois des endroits de stage où les étudiantes et les étudiants, supervisés par les professeures et les professeurs, peuvent s'exercer dans des domaines importants pour le Nord de l'Ontario.

#### *CRRIDEC*

Le mandat très large du CRRIDEC pourra évoluer au gré des besoins des communautés et des intérêts et compétences des chercheuses, des chercheurs, des collaboratrices et des collaborateurs. Actuellement, il comprend les éléments suivants :

- faire évoluer les connaissances sur le développement économique et communautaire;
- rendre disponible et diffuser les meilleures pratiques dans le domaine;
- former des étudiantes et des étudiants à la recherche et à l'intervention;
- aider au développement des entreprises, des organismes et des communautés du Nord et d'ailleurs;
- répondre aux besoins des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants de Hearst à Cochrane et contribuer à la diversité culturelle par le biais des Services d'établissement du nord-est de l'Ontario.

#### *Centre Labelle Centre*

Pour sa part, le CLC poursuit les principaux objectifs suivants :

- offrir à la population du nord-est de l'Ontario des services dans le domaine de l'évaluation psychologique et de l'intervention psychosociale;
- s'associer à des partenaires de la région dans le but de réaliser des projets d'évaluation et d'intervention psychosociale visant à répondre à des besoins en matière de santé et de bien-être psychologique;
- offrir aux étudiantes et aux étudiants un milieu de travail qui leur permet de mettre en application les connaissances acquises en salle de classe, tout particulièrement dans le programme de psychologie.

#### *Centre d'archives de la Grande Zone argileuse*

Le Centre d'archives de la Grande Zone argileuse (CAGZA) a pour mission de préserver les archives de toute la région où l'Université de Hearst offre ses services et de rendre cet héritage documentaire accessible, selon les meilleures pratiques archivistiques. En fournissant des ressources inédites — documents textuels, photographiques, audiovisuels, cartographiques, artistiques et numériques — au corps professoral et à la population étudiante, le CAGZA augmente de façon significative la capacité de recherche à l'Université de Hearst. Il vivifie les programmes d'études et élargit les services que l'institution offre, bonifiant par le fait même son rôle crucial dans l'acquisition et la diffusion de la connaissance.

L'existence même du Centre d'archives incite les chercheuses et les chercheurs de partout à s'intéresser davantage à la région et stimule la recherche liée au Nord-Est ontarien, et particulièrement à la francophonie de la région, alors que plus de 50 % des fonds du CAGZA contiennent des documents portant sur des organismes, communautés ou individus francophones. Grâce aux mécanismes d'appui et services numériques offerts, le Centre d'archives de la Grande Zone argileuse devient ainsi un nouveau bien patrimonial et communautaire au service non seulement du nord de l'Ontario et du Canada, mais également de la francophonie ontarienne et de la communauté internationale.

En installant le Centre d'archives dans les locaux qui ont longtemps abrité l'évêché de Hearst, on redonne une fonction utile à un édifice patrimonial d'une grande importance historique pour la région. De plus, en préservant les archives des communautés où elle offre ses services, l'Université de Hearst accroît sa participation au développement durable de la Grande Zone argileuse et s'enracine encore davantage dans son milieu.

En bref, le Groupe InnovaNor vise des partenariats d'affaires et communautaires qui solidifient le passage de la connaissance à l'action concrète en accordant une attention toute particulière au transfert de connaissances vers les entreprises, les organismes et les communautés du Nord-Est ontarien d'abord.

## Ententes de mobilité étudiante

L'Université de Hearst a développé des partenariats avec six établissements d'enseignement supérieur, dont cinq en France : l'Université de Bretagne-Sud (UBS), l'Institut National Universitaire Champollion (IUC), l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF), Brest Business School (BBS) et l'Institut Catholique Européen des Amériques (ICEA); et un en Belgique : la Haute École Lucia de Brouckère (HELdB). Les étudiantes et les étudiants admissibles peuvent partir étudier un semestre ou une année et utiliser ces crédits envers leur programme d'études à l'Université de Hearst.

## Politiques internes

Toutes les politiques sont disponibles sur le site Internet au : <https://uhearst.ca/gouvernance/politiques/>.

## Déclaration des droits et responsabilités du corps étudiant de l'Université de Hearst

Toute étudiante et tout étudiant de l'Université de Hearst a l'obligation de se conduire de façon à permettre la poursuite de ses études en toute sécurité et dans un climat de courtoisie et de respect mutuel. La présente [déclaration des droits et des responsabilités du corps étudiant de l'Université de Hearst](#) (ci-après « déclaration ») vise à définir les paramètres de conduite qui sont jugés conformes aux valeurs de l'Université de Hearst de façon à assurer le bien-être de sa communauté universitaire.

La déclaration s'applique à toute la population étudiante de l'Université de Hearst, indépendamment du mode de prestation de l'activité (en présence, distance et hybride). Toutes les personnes sont tenues de respecter la déclaration dans les situations suivantes :

- sur tous les campus et installations de l'Université de Hearst;
- à l'extérieur des campus, soit :
- en tant que déléguée et délégué représentant l'Université;
- lors des activités dans le cadre d'un cours;
- lors de stages en milieu de travail;
- lors des activités organisées par l'Université, et;
- en programme de mobilité étudiante.

À noter que les codes de conduite des établissements fréquentés dans ces contextes s'appliquent en sus à la déclaration.

# ADMISSION ET INSCRIPTION

---

## Élèves des écoles secondaires de l'Ontario

Les élèves des écoles secondaires de l'Ontario qui demandent l'admission en première année doivent détenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO) et avoir conservé une moyenne d'au moins 70 % pour un minimum de six cours de 12<sup>e</sup> année, niveau 4U/M.

Note : Les personnes dont les notes sont très légèrement en dessous de la moyenne minimale d'admission, mais dont la moyenne générale des cours de niveau 3 et 4 (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année) est de 70 % ou plus pourraient être admises à titre d'essai. Les personnes admises à titre d'essai auront un statut probatoire. Elles pourraient se voir imposer l'inscription à certains cours. Pour passer au régime régulier, elles devront satisfaire à toutes les conditions imposées par le Comité des admissions.

## Cours requis pour l'admission aux baccalauréats ès arts et ès arts spécialisé

Pour être admise ou admis au baccalauréat ès arts et au baccalauréat ès arts spécialisé, l'élève doit compter parmi ses six cours, un cours de français de 12<sup>e</sup> année de niveau 4U.

## Cours requis pour l'admission aux programmes en administration des affaires

Pour être admise ou admis au baccalauréat en administration des affaires ou au baccalauréat ès arts avec concentration en gestion, l'élève doit compter parmi ses six cours, un cours de français de 12<sup>e</sup> année de niveau 4U et deux cours de mathématiques de 12<sup>e</sup> année de niveau 4U. L'élève qui ne répond pas aux exigences des mathématiques peut être admise ou admis à l'essai.

## Élèves poursuivant leur 12<sup>e</sup> année

Les élèves de 12<sup>e</sup> année de la filière préuniversitaire peuvent suivre des cours d'introduction (cotes 1000 et 2000) à l'Université de Hearst en même temps qu'elles et ils terminent leurs études secondaires sous réserve des conditions suivantes :

1. l'élève devra avoir terminé un minimum de quatre cours de 12<sup>e</sup> année de la filière préuniversitaire (niveau 4U/M) avec une moyenne de 75 % ou plus et être inscrite ou inscrit à temps partiel aux études secondaires;
2. l'élève devra avoir l'appui du secteur d'orientation ou de la direction de l'école;
3. l'élève pourra suivre un maximum d'un cours de 3 crédits par semestre;
4. l'élève s'inscrira à titre d'étudiante spéciale ou d'étudiant spécial et son dossier sera examiné à la fin de chaque session;
5. la décision sans appel quant à l'admission de ces élèves incombera exclusivement au Comité des admissions par l'intermédiaire du registrariat.

Les crédits universitaires seront accordés lorsque l'élève aura satisfait aux exigences normales d'admission, soit à son entrée à l'université.

## Candidates et candidats d'autres provinces canadiennes

Les étudiantes et les étudiants des autres provinces ou territoires doivent avoir fait leur 12<sup>e</sup> année avec une moyenne d'au moins 70 %.

L'Université de Hearst reconnaît habituellement les attestations suivantes comme équivalentes au diplôme d'études secondaires de l'Ontario :

- Alberta, Saskatchewan, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest : le diplôme d'études secondaires (avec 5 cours théoriques de niveau 30);
- Yukon : le diplôme d'études secondaires (avec 4 cours théoriques de 12e année);
- Colombie-Britannique : le diplôme d'études secondaires (avec 4 cours théoriques de 12e année, examen provincial non requis);
- Manitoba : le diplôme d'études secondaires du Manitoba (avec 5 cours théoriques de niveau 40 dans 4 matières différentes);
- Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse : le diplôme d'études secondaires (avec 5 cours théoriques de 12<sup>e</sup> année);
- Île-du-Prince-Édouard : le diplôme d'études secondaires (avec 5 cours théoriques de niveau 600);
- Terre-Neuve et Labrador : le diplôme d'études secondaires (avec 10 crédits de niveau 3000);
- Québec : le diplôme d'études secondaires du Québec (avec la réussite d'au moins 5 cours de cinquième secondaire).

## Candidates et candidats des États-Unis

Les candidates et les candidats qui ont terminé la 12<sup>e</sup> année dans une école secondaire agréée des États-Unis ou dans une école américaine à l'étranger peuvent être admises et admis en première année. Le programme de 12<sup>e</sup> année doit inclure au moins quatre sujets différents, y compris l'anglais. Il faut avoir obtenu une moyenne générale d'au moins « B » (70 %).

## Candidates et candidats d'autres pays

Les personnes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires d'une école qui n'est ni canadienne ni américaine peuvent être considérées pour l'admission à un niveau d'études approprié. Puisqu'il est impossible d'établir des exigences générales dans ces cas, chaque dossier est étudié individuellement.

Il faut présenter avec la demande d'admission les relevés de notes officiels et les pièces justificatives pertinentes dans leur langue d'origine, et traduits en français ou en anglais. La première langue d'une étudiante ou d'un étudiant provenant d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis et qui désire étudier en français ou en anglais devrait être le français ou l'anglais. Les étudiantes et les étudiants doivent fournir un relevé officiel d'une institution reconnue, indiquant un minimum de 3 ans d'études à plein temps dans un programme dont la langue d'enseignement était le français ou l'anglais.

Une personne provenant d'une institution agréée (collège ou université) située à l'extérieur du Canada peut avoir droit à des équivalences.

## Candidates et candidats détenant un baccalauréat international

Le baccalauréat international est acceptable pour l'admission à l'Université de Hearst à condition que les candidates et les candidats possèdent une note d'au moins 24 au grade dans six sujets : trois en option forte et trois en option moyenne. Des équivalences peuvent être accordées pour des cours en option forte où la note obtenue est de 5 ou plus.

## Candidates et candidats détenant des cours AP (Advanced Placement)

Les candidates et les candidats qui ont terminé les cours donnant droit à des équivalences dans les sujets appropriés et qui ont obtenu une note de 4 ou plus reçoivent des crédits pour un maximum de quatre cours (12 crédits). Les candidates et les candidats doivent aussi satisfaire aux exigences normales d'admission à l'Université, car les cours donnant droit à des équivalences ne peuvent pas les remplacer.

## Candidates et candidats adultes

L'Université peut admettre à titre d'étudiantes et d'étudiants adultes les personnes dont le rendement scolaire antérieur ou le récent dossier de travail, ou les deux, laissent fortement supposer qu'elles et ils réussiront leurs études. Pour être admissibles, les personnes doivent avoir au moins 19 ans, avant le 31 décembre, de l'année où elles sont admises et ne pas avoir fréquenté d'établissement d'enseignement depuis au moins un an, particulièrement pendant l'année précédant le début de leurs études universitaires.

Les candidates et les candidats qui désirent s'inscrire aux études à plein temps doivent présenter une lettre de recommandation et les relevés de notes pour leurs études antérieures.

Le Comité des admissions peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiante ou l'étudiant pourra s'inscrire. De plus, le Comité des admissions peut exiger que l'étudiante ou l'étudiant suive un ou des cours spécifiques pendant sa première année d'études.

## Personnel enseignant certifié

Les candidates et les candidats qui possèdent un certificat permanent d'enseignement de l'Ontario (ou l'équivalent) peuvent être admises et admis au programme du baccalauréat ès arts général.

## Comptables professionnels (CA, CGA et CMA)

Les personnes qui ont reçu l'agrément à titre de CA, CGA ou CMA (ou qui ont suivi des cours en vue de ce titre) et qui ne détiennent pas un diplôme de premier cycle, peuvent être admises à l'Université. Elles peuvent recevoir en équivalences jusqu'à 30 crédits au niveau de la première et deuxième années. Ces personnes ne peuvent toutefois suivre aucun cours de la série 4000 dont la matière correspond considérablement à celle des cours de comptabilité déjà pris.

Les personnes qui ont reçu l'agrément de CA, CGA ou CMA, qui sont titulaires d'un baccalauréat, peuvent être admises à un deuxième grade. Dans ces cas, elles doivent se conformer aux règlements de l'Université en matière de programmes de deuxième grade.

## Exceptions aux exigences régulières

Lorsque le Comité des admissions du Sénat étudie une demande d'admission, il s'assure que la candidate ou le candidat satisfait aux exigences sus indiquées; cependant, il peut les modifier dans les cas de postulantes et de postulants qui, à son avis, méritent une attention particulière. Dans tous les cas, le Comité des admissions se réserve le droit d'imposer des conditions particulières à de telles postulantes et à de tels postulants tant dans l'intérêt de l'étudiante ou de l'étudiant que pour assurer la sauvegarde des normes d'études de l'Université.

Les candidates et les candidats doivent soumettre :

- un relevé officiel de leur dossier scolaire, émis récemment et marqué du sceau de l'établissement qu'elles et ils quittent, indiquant les cours terminés et les notes obtenues;
- un annuaire ou un prospectus où sont décrits les cours suivis.

On rappelle aux étudiantes et aux étudiants à plein temps qui viennent d'autres universités ou collèges qu'elles et ils doivent réussir au moins 30 crédits à l'Université de Hearst, normalement les 30 derniers crédits, avant l'obtention du grade.

L'Université de Hearst, en règle générale, n'admet pas à plein temps les étudiantes et les étudiants que ne veulent plus réadmettre les établissements qu'elles ou ils ont quittés.

# Politique de transfert de crédits pour le premier cycle

## Principes guidant les transferts de crédits

La politique de transfert de crédits de l'Université de Hearst adhère aux principes du Conseil pour l'articulation et le transfert de l'Ontario (CATON, 2021). Les principes comme suit :

- Notre travail est axé sur les étudiantes et les étudiants.
- Nous nous efforçons d'évaluer les crédits de façon uniforme pour assurer l'équité.
- Chaque étudiante et chaque étudiant doit avoir des chances égales d'exceller et nous ferons tout pour réduire les obstacles que celles-ci et ceux-ci peuvent rencontrer.
- Nous croyons en un processus d'évaluation transparent.
- Nous devons traiter les cours des autres membres du corps enseignant comme nous le ferions pour les nôtres.

Par ailleurs, afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de premier cycle qui désirent transférer des crédits d'une université de l'Ontario à une autre, l'Université de Hearst appliquera les principes suivants du Conseil des universités de l'Ontario :

- L'acceptation des crédits obtenus dans des universités de l'Ontario est fondée sur la reconnaissance du fait que, bien que les expériences d'apprentissage puissent différer de plusieurs façons, leur substance peut être essentiellement équivalente du point de vue du contenu et de la rigueur. Autant que possible, l'acceptation d'un transfert devrait prévoir la reconnaissance maximale de l'expérience antérieure d'apprentissage dans des cours de niveau universitaire.
- Sous réserve des exigences relatives aux grades, notes et programmes, une université accepte tout cours crédité offert par une autre université de l'Ontario lorsque la matière du cours est essentiellement équivalente.

La présente politique de transfert de crédits s'applique à tous les cas qui ne sont pas couverts par des ententes qui ont été développées entre l'Université de Hearst et d'autres établissements postsecondaires.

## Candidates et candidats du réseau collégial canadien

Le transfert de crédits pour une étudiante ou un étudiant provenant du réseau collégial canadien sera déterminé de la façon suivante :

1. La moyenne pondérée cumulative minimale requise pour être admissible à des transferts de crédits est de 2,3 (ou C+ selon la conversion de l'Université de Hearst).
2. L'Université de Hearst accorde des équivalences pour des cours existants à l'Université de Hearst et des crédits non spécifiques en reconnaissance aux études antérieures.
3. Normalement, l'Université de Hearst tiendra compte de tous les cours lors de la reconnaissance de crédits, peu importe la date à laquelle ils ont été complétés, sauf pour les matières hautement techniques et les programmes professionnels.
4. Le nombre total de crédits accordés par l'Université de Hearst sera déterminé en fonction de l'affinité des programmes et de la moyenne pondérée cumulative (MPC) :

<b>Programme - haute affinité</b>		
Type de diplôme	Moyenne pondérée cumulative	Total de crédits accordés
Diplôme de 3 ans	MPC 2,3-2,99 MPC 3,0+	30 crédits 60 crédits
Diplôme de 2 ans	MPC 2,3-2,99 MPC 3,0+	15 crédits 45 crédits
Certificat de 1 an	MPC 3,0+	15 crédits

<b>Programme - faible affinité</b>		
Type de diplôme	Moyenne pondérée cumulative	Total de crédits accordés
Diplôme de 3 ans	MPC 2,3-2,99 MPC 3,0+	30 crédits 45 crédits
Diplôme de 2 ans	MPC 2,3-2,99 MPC 3,0+	15 crédits 30 crédits

N.B. Le degré d'affinité entre deux programmes est déterminé après analyse.

### **Candidates et candidats en provenance du réseau universitaire canadien**

Le transfert de crédits pour une étudiante ou un étudiant provenant du réseau universitaire canadien sera déterminé de la façon suivante :

1. La moyenne pondérée cumulative minimale requise pour être admissible à des transferts de crédits est de 4 (ou C selon la conversion de l'Université de Hearst).
2. L'Université de Hearst accorde des équivalences pour des cours existants au sein de l'établissement et des crédits non spécifiques en reconnaissance aux études antérieures.
3. Normalement, l'Université de Hearst tiendra compte de tous les cours pour la reconnaissance de crédits, peu importe la date à laquelle ils ont été complétés, sauf pour les matières hautement techniques et les programmes professionnels.
4. Les équivalences seront accordées par l'Université de Hearst selon le nombre de crédits réussis en respect du nombre maximal de crédits pouvant être transférés.

Type de diplôme	Maximum de crédits pouvant être transférés
Baccalauréat de 3 ans	60 crédits
Baccalauréat de 4 ans	90 crédits

## Candidates et candidats en provenance du réseau postsecondaire international

Le transfert de crédits pour une étudiante ou un étudiant provenant du réseau postsecondaire international sera déterminé de la façon suivante :

1. L'admissibilité et la reconnaissance de l'établissement des études antérieures seront d'abord évaluées.
2. La durée minimale des études à respecter :
  - a. Études universitaires : 1 an
  - b. Études collégiales (p. ex. le BTS [brevet de technicien supérieur]) : 2 ans
3. La moyenne pondérée cumulative minimale requise :
  - a. Études universitaires : 10/20 (ou C selon la conversion de l'Université de Hearst)
  - b. Études collégiales (BTS) : 10,1 à 10,4/20 (ou C+ selon la conversion de l'Université de Hearst)
4. Normalement, l'Université de Hearst tiendra compte de tous les cours pour la reconnaissance de crédits, peu importe la date à laquelle ils ont été complétés, sauf pour les matières hautement techniques et les programmes professionnels.
5. Normalement, l'Université de Hearst n'accorde pas des équivalences pour des cours existants au sein de l'établissement, à moins d'être en mesure de fournir des missives officielles.
6. Normalement, l'Université de Hearst accorde des crédits non spécifiques en reconnaissance aux études antérieures.

## Procédés et échéanciers de demande de transferts de crédits

Les candidates et les candidats qui ont déjà fréquenté un établissement postsecondaire feront automatiquement l'objet d'une évaluation aux fins de reconnaissance de crédits.

Les décisions relatives aux équivalences de crédits sont prises par le bureau des admissions en consultation avec les membres du corps professoral lorsque requis. Elles sont généralement fournies sous forme conditionnelle avec l'offre d'admission et deviennent officielles dans un délai de deux semaines à la suite de la réception des missives. Toutes les missives doivent être reçues au plus tard 6 semaines suivant le début des études des candidates et des candidats à l'Université de Hearst.

## Demande de révision des équivalences

Toute demande de révision des équivalences doit être présentée par écrit au Comité des admissions, par l'entremise du registrariat, dans les 30 jours qui suivent le rapport émis par le bureau des admissions à l'étudiante concernée ou à l'étudiant concerné.

Toute demande sera traitée dans les 30 jours ouvrables suivant sa réception.

## GLOSSAIRE TERMINOLOGIQUE

(Conseil pour l'articulation et le transfert — Ontario [CATON])

**Baccalauréat** : titre décerné par une université en reconnaissance de la réussite d'un programme d'études par une étudiante ou un étudiant dans une discipline large comme les arts, les sciences, l'ingénierie ou les affaires.

**Candidate ou candidat venant d'un autre établissement** : étudiante ou étudiant qui passe d'un établissement à un autre et à qui des crédits sont octroyés par l'établissement de destination pour des travaux terminés à l'établissement d'origine.

**CATON** : une organisation fondée sur les membres à laquelle participent tous les 45 collèges et universités subventionnés par la province de l'Ontario, le CATON a été mis sur pied en 2011 pour améliorer les parcours de transfert scolaire et pour réduire les obstacles auxquels doivent faire face les étudiantes et les étudiants qui souhaitent transférer entre de tels établissements.

**Certificat d'études collégiales de l'Ontario** : titre décerné par un Collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario ou un Collège de technologie et d'enseignement supérieur lors de la réussite d'un programme d'un an approuvé (deux ou trois sessions scolaires). L'admission nécessite un diplôme d'études secondaires ou le statut d'étudiant adulte.

**Council of Ontario Universities** : organisme regroupant les universités ontariennes cotisantes, qui fournit des services de communication, de défense des droits et de perfectionnement professionnel pour soutenir les universités de l'Ontario et leur contribution à la recherche, aux relations internationales et à l'accessibilité.

**Crédit équivalent** : transfert des crédits d'un cours d'un établissement postsecondaire à un autre, lorsque les cours sont considérés comme ayant un contenu ou une valeur égale à un cours du répertoire de l'établissement.

**Crédit non spécifique** : transferts des crédits d'un cours d'un établissement postsecondaire à un autre, lorsque les cours ne sont pas considérés comme ayant un contenu ou une valeur égale à un cours du répertoire de l'établissement.

**Diplôme d'études collégiales de l'Ontario — niveau avancé** : titre décerné par un Collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario ou un Collège de technologie et d'enseignement supérieur lors de la réussite d'un programme de trois ans approuvé (six sessions scolaires).

**Diplôme d'études collégiales de l'Ontario** : titre décerné par un Collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario ou un Collège de technologie et d'enseignement supérieur lors de la réussite d'un programme de deux ans approuvé (quatre sessions scolaires).

**Entente d'articulation** : entente officielle entre deux (bilatérale) ou plusieurs (multilatérale) établissements postsecondaires qui définit les conditions permettant aux étudiantes et étudiants de transférer d'un programme donné à un autre. Peut également déterminer les cours ou les programmes suivis dans l'établissement d'origine qui s'appliqueront aux exigences relatives à l'obtention du diplôme dans l'établissement de destination.

**Exigences d'obtention du diplôme** : cours qui doivent être réussis et conditions qui doivent être satisfaites avant qu'un titre puisse être décerné, les conditions et les normes étant spécifiques à l'établissement. Inclut la réussite des matières obligatoires et à choix, les exigences relatives à la formation générale et un niveau d'instruction à un niveau défini.

**Exigence minimale de crédits** : dans le cas de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires, l'exigence selon laquelle une étudiante et étudiant doit suivre une certaine partie du programme dans l'établissement qui décerne le titre.

Moyenne pondérée cumulative : mesure du rendement scolaire d'une étudiante ou d'un étudiant à la fin d'un semestre, d'une année, d'une étape ou d'un programme, généralement calculée en divisant la valeur numérique des notes obtenues par le nombre de crédits. Peut inclure d'autres facteurs, par exemple la pondération de cours ou de crédits donnés.

Note : mesure du rendement scolaire d'une apprenante ou d'un apprenant. Peut être exprimé sous forme de chiffre (pourcentage) ou de lettre ou sur une échelle allant d'insatisfaisant à excellent. Varie considérablement d'un établissement d'enseignement à l'autre.

Programme d'études : ensemble approuvé de cours avec crédits menant à un titre (certificat, diplôme ou grade universitaire).

Reconnaissance des crédits : acceptation ou reconnaissance des crédits par un établissement pour les cours ou les programmes suivis dans un autre établissement.

Relevé de notes : document émis par un collège, une université ou un autre établissement autorisé et qui sert à présenter légalement le dossier scolaire cumulatif d'une étudiante ou d'un étudiant; l'on y énumère généralement les cours suivis, les notes ou niveaux de rendement obtenus, les crédits octroyés et les titres obtenus.

Transfert de crédits : crédit octroyé par un programme ou un établissement pour des cours suivis dans le cadre d'un autre programme ou dans un autre établissement. Cela peut s'appliquer à des cours obligatoires dont le contenu est jugé comme étant équivalent, ou cela peut être utilisé pour satisfaire aux exigences relatives aux cours à choix.

## Ressources

- Ententes d'articulations de l'Université de Hearst avec les collèges
- Le Conseil pour l'articulation et le transfert — Ontario (CATON)

## Ententes

L'Université de Hearst a signé des ententes d'articulation avec le Collège Boréal et La Cité afin de faciliter les parcours de transfert des étudiantes et des étudiants entre ces établissements au moyen de la reconnaissance officielle de leurs crédits et programmes. Tous les détails relatifs aux ententes sont sur notre site Web à l'adresse suivante : [www.uhearst.ca/processus-dadmission/entente-darticulation-dec-bac](http://www.uhearst.ca/processus-dadmission/entente-darticulation-dec-bac).

L'Université de Hearst a également signé une entente avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Celle-ci vise à faciliter l'accès à la formation préalable au titre de comptable professionnel agréé (CPA) aux étudiantes et aux étudiants de l'Université de Hearst inscrits au programme d'administration des affaires en leur permettant de suivre les cours requis. Tous les détails relatifs à cette entente sont sur notre site Web à l'adresse suivante sous l'onglet « comptabilité » : [www.uhearst.ca/programmes/administration-des-affaires-et-gestion](http://www.uhearst.ca/programmes/administration-des-affaires-et-gestion).

Prière de communiquer avec le registrariat pour plus d'information.

## Types d'étudiantes et d'étudiants et genre d'études

### Étudiantes régulières et étudiants réguliers

Les étudiantes régulières et les étudiants réguliers suivent des cours en vue de l'obtention d'un grade de l'Université de Hearst.

### Étudiantes spéciales et étudiants spéciaux

Les étudiantes spéciales et les étudiants spéciaux suivent des cours donnant droit à des crédits universitaires sans toutefois aspirer à un grade de l'Université de Hearst. Elles et ils doivent répondre aux mêmes conditions d'admission que les étudiantes régulières et les étudiants réguliers.

### Auditrices et auditeurs

Les auditrices et les auditeurs suivent des cours, mais ne font pas les examens et n'ont droit à aucun crédit ni au privilège des travaux. Pour assister à un cours universitaire à titre d'auditrice ou d'auditeur, l'étudiante ou l'étudiant doit être admissible à l'Université.

### Études à plein temps et à temps partiel

Une candidate ou un candidat qui s'inscrit à un minimum de 9 crédits pendant le semestre de l'automne ou le semestre de l'hiver est une étudiante ou un étudiant à plein temps.

Une candidate ou un candidat qui s'inscrit à 6 crédits ou moins pendant le semestre de l'automne ou le semestre de l'hiver est une étudiante ou un étudiant à temps partiel.

Certaines candidates ou certains candidats ayant des besoins particuliers peuvent avoir le statut d'étudiante ou d'étudiant à plein temps en s'inscrivant à 6 crédits pendant un semestre donné.

## Demande d'admission

### Formulaires de demande d'admission

Les personnes qui désirent s'inscrire à plein temps à un programme d'études menant à un grade universitaire de premier cycle doivent soumettre leur demande par l'intermédiaire du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario à [www.ouac.on.ca/fr](http://www.ouac.on.ca/fr).

Il faut être officiellement admise ou admis à l'Université avant de pouvoir s'y inscrire. Le Bureau des admissions informera toutes les candidates et tous les candidats de leur statut relatif à l'admission et les personnes admises recevront une offre d'admission. Les personnes qui désirent s'inscrire aux études à temps partiel doivent utiliser les formulaires de demande du Bureau des admissions de l'Université.

Toute correspondance doit être adressée au Bureau des admissions, Université de Hearst, Sac postal 580, Hearst (Ontario), P0L 1N0, Canada

### Admission conditionnelle

Le Bureau des admissions accordera l'admission conditionnelle aux candidates et aux candidats des écoles secondaires dont les notes intérimaires répondent aux critères d'admission. L'offre d'admission peut

être retirée si les candidates et les candidats ne terminent pas l'année scolaire avec succès ou ne satisfont pas aux conditions minimales d'admission.

## **Réadmission**

Il est à noter qu'une étudiante ou un étudiant qui se réinscrit à l'Université après une absence de 24 mois doit soumettre une nouvelle demande d'admission.

## **Inscription**

La période d'inscription est indiquée sur le site Internet de l'établissement et apparaît dans le calendrier universitaire du présent annuaire.

## **Priorités d'inscription**

La priorité d'inscription à chacun des cours contingentés est déterminée par le registrariat selon les critères suivants :

- L'année d'études consignée au dossier officiel de l'étudiante et de l'étudiant et son niveau d'avancement dans le programme d'études;
- L'offre des cours par campus;
- La disponibilité de places dans les cours;
- L'acquittement des frais scolaires et afférents au compte de l'étudiante ou de l'étudiant;
- L'inscription aux cours avant la date limite fixée par le registrariat quant à la priorité d'inscription à un cours donné.

# DROITS À ACQUITTER

---

Les droits de scolarité et les frais administratifs ci-dessous sont en vigueur pendant l'année universitaire 2025-2026

## Droits de scolarité

Étudiantes et étudiants canadiens, 1ère et 2e année — cours de 3 crédits	583,73 \$
Étudiantes et étudiants canadiens, 3e et 4e année — cours de 3 cr.	543,00 \$
Étudiantes et étudiants internationaux — cours de 3 crédits	755,73 \$
Frais administratifs - étudiants internationaux (par cours de 3 crédits)	200,00 \$

## Citoyennes et citoyens du troisième âge

L'Université de Hearst n'exige pas de droits de scolarité pour des personnes du troisième âge (60 ans et plus) qui s'inscrivent à ses cours. Les frais d'admission sont toutefois exigés.

## Frais accessoires obligatoires des étudiantes canadiennes et étudiants canadiens

Association étudiante (par cours de 3 crédits)	8,00 \$
FCEE — Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (par semestre)	10,32 \$
Services aux étudiantes et étudiants (par cours de 3 crédits)	22,00 \$
Droit d'auteur Access Copyright (par année)	7,00 \$
Régime de soins médicaux et dentaires (Greenshield) (par année)	293,28 \$
Frais technologiques (carte étudiante et d'accès, antidote) (par année)	45,00 \$
Programme étudiant réfugié (PÉR) (par semestre)	3,50 \$
Frais de photocopie / d'imprimerie (par cours)	5,00\$
Activités sportives	facultatif
Accès au centre de conditionnement physique de la région (pour les étudiants à temps plein seulement, et pour ceux qui l'utilisent seulement)	50 \$ par semestre

## Frais accessoires obligatoires des étudiantes et étudiants internationaux

Association étudiante (par cours de 3 crédits)	8,00 \$
FCEE — Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (par semestre)	10,32 \$
Services aux étudiantes et étudiants (par cours de 3 crédits)	22,00 \$
Droit d'auteur Access Copyright (par année)	7,00 \$
Régime de soins médicaux et dentaires (Greenshield) (par année)	293,28 \$
Frais technologiques (carte étudiante et d'accès, antidote) (par année)	45,00 \$
Régime d'assurance maladie universitaire (RAMU) (par année)	792,00 \$
Programme étudiant réfugié (PÉR) (par semestre)	3,50 \$
Frais de photocopie / d'imprimerie (par cours)	5,00\$
Activités sportives	facultatif
Accès au centre de conditionnement physique de la région (pour les étudiants à temps plein seulement, et pour ceux qui l'utilisent seulement)	50 \$ par semestre

## Frais administratifs généraux

	*plus TVH
Admission	150 \$
Admission — DÉSP	200 \$
Admission différée — étudiants étrangers	100 \$
Attestation	* 10 \$
Changement de programme d'études	50 \$
Changement de campus	50 \$
Chèque sans provision	40 \$
Copie d'un document déjà reçu	* 10 \$
Courrier prioritaire international	* 68 \$
Demande de congé autorisé (étudiantes et étudiants avec permis d'études)	50 \$
Droits administratifs retenus lors des remboursements	5 %
Évaluation de dossier — programme d'échange étudiants (mobilité sortante)	80 \$
Évaluation de dossier des candidatures étrangères	200 \$
Examen volontaire	100 \$
Formulaire d'épargne-études ou tout autre formulaire d'attestation imprimé	* 11 \$
Frais d'inscription pour cours en ligne (non remboursable)	1 000 \$
Frais de livraison du diplôme	* 35 \$
Lettre de permission	* 50 \$
Photocopies couleur	0,25 \$ de la copie
Photocopies noir et blanc	0,15 \$ de la copie
Réadmission	30 \$
Demande de syllabus/description de cours (photocopies incluses)	* 11 \$
Reconnaissance des acquis	100 \$
Relevé de notes officiel	* 21 \$
Remplacement de la carte étudiante	* 10 \$
Surveillance d'examen	75 \$
Surveillance d'examen (étudiantes ou étudiants d'un autre établissement)	40 \$/h
Test de compétences linguistiques (2 <sup>e</sup> cycle)	100 \$
Formation ASSIST (2 <sup>e</sup> cycle seulement - cours de Practicum)	210 \$

## Frais de résidence pour les étudiantes et les étudiants à plein temps et à temps partiel

### Hearst

Chambre simple	4 930,00 \$
Chambre à occupation double (par personne)	3 760,00 \$

### Timmins

Chambre simple	6 820,00 \$
Chambre à occupation double (par personne)	5 110,00 \$
Chambre accessible avec des besoins particuliers	6 820,00 \$
Chambre accessible sans besoins particuliers	7 450,00 \$

Changement de chambre	75 \$
Copie de clé	25 \$
Copie d'une carte perdue	25 \$
Déverrouiller une porte	60 \$
Trousse de bienvenue	135 \$
Trousse de bienvenue usagée	65 \$
Stationnement	30 \$/mois

## Modes de paiement

L'étudiante ou l'étudiant doit acquitter ses frais d'admission, d'inscription et ses droits de scolarité selon le calendrier de paiements. Les paiements peuvent être effectués par téléphone, en personne sur l'un des trois campus et par virement bancaire. L'Université accepte les cartes de crédit Visa et Mastercard, la carte de débit, les chèques, les mandats-poste, les virements bancaires et l'argent comptant. Tout chèque doit être libellé à l'ordre de l'Université de Hearst.

## Calendrier de paiements

Un calendrier de paiements est disponible sur le site Web : [www.uhearst.ca](http://www.uhearst.ca).

## Compte en souffrance

Les diplômes, les certificats et les notes finales des étudiantes et des étudiants qui auront un compte en souffrance avec l'Université de Hearst seront retenus par celle-ci. Pour obtenir une lettre d'attestation ou toute autre correspondance officielle de l'Université, le solde doit être réglé en totalité. De plus, les étudiantes et étudiants ayant un solde impayé ne pourront pas s'inscrire aux cours du prochain semestre tant que leur facture n'aura pas été acquittée.

## Abandon de cours et de remboursement

Les frais administratifs ne sont jamais remboursables.

Les droits de scolarité seront remboursés en entier à la personne qui abandonne un ou plusieurs cours jusqu'à la date limite d'inscription.

Une fois la date limite d'inscription passée et jusqu'à la date limite d'abandon, on accordera à la personne qui abandonne, un remboursement proportionnel au nombre de séances qui restent au moment de l'abandon.

Aucun remboursement ne sera accordé aux personnes qui abandonnent un ou plusieurs cours après la date limite d'abandon.

L'étudiante ou l'étudiant qui abandonne un ou plusieurs cours doit signer un formulaire réservé à cette fin.

## Reçu pour fins d'impôt

Un formulaire T2202 sera déposé dans le drive de chaque étudiante et de chaque étudiant à la fin du mois de février de chaque année. Seuls les paiements reçus en date du 31 décembre de l'année précédente y sont indiqués.

# AIDE FINANCIÈRE

---

## Bourses et prêts de l'Université de Hearst

Depuis 1977, le Fonds annuel des Anciennes et des Anciens de l'Université de Hearst remet chaque année des bourses de mérite et d'excellence aux étudiantes et aux étudiants qui se sont distingués pendant l'année scolaire. Ce fonds existe grâce à la générosité des diplômées et diplômés de l'établissement et de plusieurs personnes et entreprises de la région. Le Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et les étudiants a été constitué grâce à la contribution de la population dans son ensemble, ainsi qu'à de généreux dons de plusieurs personnes, entreprises et organisations. Il permet d'accorder une aide financière aux étudiantes et aux étudiants dans le besoin.

## Bureau de l'aide financière

Les étudiantes et les étudiants peuvent obtenir des formulaires de demande d'aide financière et de plus amples renseignements auprès du Bureau de l'aide financière de l'Université de Hearst.

## Bourses disponibles

### Bourse Mgr Louis-Levesque (3 000 \$)

La bourse Mgr Louis-Levesque a été créée pour honorer le fondateur de l'institution, Mgr Louis Levesque. Cette bourse est décernée à l'élève qui aura obtenu la moyenne la plus élevée, la moyenne minimale étant de 85 %, dans six cours de 12 année de niveau 4U/M. Sont admissibles à cette bourse celles et ceux qui s'inscrivent à plein temps immédiatement après avoir terminé leurs études secondaires.

### Bourses d'excellence de 6 000 \$ ou de 8 000 \$

Une bourse d'excellence est décernée aux élèves qui s'inscrivent à l'Université de Hearst immédiatement après avoir terminé leurs études secondaires et qui auront obtenu une moyenne de 80 % ou plus dans six cours de 12 année de niveau 4U/M. Cette bourse d'excellence de 2 000 \$ par année est renouvelable pour les 2, 3 et 4 années, à condition que la personne soit inscrite à plein temps ou qu'elle complète la dernière année de ses études en suivant tous les cours nécessaires en vue de l'obtention d'un grade. L'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une moyenne de 8,0 ou plus chaque année pour continuer de recevoir la bourse.

Les personnes qui satisfont aux exigences recevront une bourse de 200 \$ pour chaque tranche de trois crédits de cours suivis pendant l'année scolaire. Cette bourse ne peut être jumelée à la bourse de mérite.

### Bourse de mérite de 4 000 \$ à 6 000 \$

La bourse de mérite est décernée aux étudiantes et aux étudiants dont la base d'admission n'est pas l'école secondaire en Ontario, qui s'inscrivent à l'Université de Hearst, qui suivent un minimum de 24 crédits pendant trois sessions consécutives et qui auront obtenu une moyenne de 8,0 dans ces cours. Cette bourse est renouvelable pour les années subséquentes, à condition que la personne soit inscrite à temps plein ou qu'elle complète la dernière année de ses études en vue de l'obtention d'un grade.

L'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une moyenne de 8,0 ou plus chaque année pour continuer de recevoir la bourse.

Les personnes qui satisfont aux exigences recevront une bourse de 200 \$ pour chaque tranche de trois crédits de cours suivis pendant l'année scolaire. Cette bourse ne peut être jumelée à la bourse d'excellence.

### **Bourses d'étude de 1 500 \$ ou de 2 000 \$**

Une bourse d'études est automatiquement offerte aux personnes qui s'inscrivent à l'Université de Hearst aux programmes de 1<sup>er</sup> cycle. Cette bourse est renouvelable pour chacune des années suivantes. Les personnes qui satisfont aux exigences recevront une bourse de 50 \$ pour chaque tranche de trois crédits de cours suivis pendant l'année scolaire, ce qui représente 500 \$ pour une charge pleine annuelle. Au terme d'un programme d'une durée de 4 ans (B.A.A.; B.A. 4 ans études des enjeux humains et sociaux; et B.A. 4 ans psychologie), un montant forfaitaire de 1000 \$ sera remis à la Collation des grades. Celles et ceux qui auraient des questions sont invités à communiquer avec Myrka Comeau à [tresorerie@uhearst.ca](mailto:tresorerie@uhearst.ca) ou au 705 372-1781, poste 100.

### **Bourse Maurice-Saulnier (1 000 \$)**

La Bourse Maurice-Saulnier a été créée pour honorer le père Saulnier, en reconnaissance de son importante contribution à l'œuvre de notre établissement. Cette bourse de 1 000 \$ est décernée à une étudiante ou à un étudiant qui a terminé au moins sa deuxième année. La bourse est attribuée selon son engagement social à l'Université et dans la communauté et selon ses résultats scolaires. Une étudiante ou un étudiant ne peut recevoir cette bourse qu'une fois.

### **Bourse Roger-Bernard (1 000 \$)**

Cette bourse de 1 000 \$ est accordée à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu la moyenne la plus élevée dans les cours Méthodes I : méthodes et techniques de recherche et Méthodes II : méthode et analyse scientifiques.

### **Bourse Rose et Maurice Lecours (1 000 \$)**

Cette bourse de 1 000 \$ est décernée à une étudiante ou à un étudiant qui passe de la première à la deuxième année et qui se distingue par ses résultats scolaires.

### **Bourse de l'APUH (1 000 \$)**

L'Association des professeur-e-s d'université de Hearst (APUH) décerne une bourse de 1 000 \$ à une étudiante ou à un étudiant qui passe de la deuxième à la troisième année et qui se distingue par ses résultats scolaires.

### **Bourse Denis-Cheff (1 000 \$)**

Cette bourse de 1 000 \$ est décernée à une étudiante ou à un étudiant qui passe de la troisième à la quatrième année et qui s'est distingué par ses résultats scolaires.

### **Bourse Jacqueline et Jean-Noël Lafrance (1 000 \$)**

Cette bourse de 1 000 \$ est attribuée à une personne dont la base d'admission est la candidature adulte.

### **Bourse en psychologie (1 750 \$)**

Le département de psychologie de l'Université de Hearst accorde une bourse de 1 000 \$ à l'étudiante ou à l'étudiant ayant maintenu la moyenne la plus élevée parmi les finissantes et les finissants dont la spécialisation est en psychologie.

### **Bourse de la Caisse Alliance - Hearst (500 \$)**

Une bourse de 500 \$ est accordée à une étudiante inscrite ou à un étudiant inscrit au campus de Hearst dont le rendement scolaire s'est le plus amélioré pendant l'année.

### **Bourse de la Caisse Alliance - Timmins (750 \$)**

Une bourse de 750 \$ est accordée à une étudiante inscrite ou à un étudiant inscrit au campus de Timmins dont le rendement scolaire s'est le plus amélioré pendant l'année.

### **Bourse d'un ancien (1 000 \$)**

Cette bourse de 1 000 \$ est accordée à une diplômée ou à un diplômé dont le développement personnel et scolaire a été remarquable au cours de ses années à l'Université de Hearst.

### **Bourse Club Richelieu de Timmins (2 000 \$)**

Le Club Richelieu de Timmins accorde une bourse de 2 000 \$ à une étudiante inscrite ou à un étudiant inscrit au campus de Timmins qui démontre de fortes aptitudes en langue française et qui a maintenu un bon rendement scolaire.

### **Bourse Baker Tilly (1 000 \$)**

Baker Tilly accorde une bourse de 1 000 \$ à une étudiante inscrite ou à un étudiant inscrit dans les programmes de gestion ou d'administration des affaires, qui a obtenu une moyenne adéquate et qui démontre de l'intérêt ou des aptitudes spéciales dans le domaine de la comptabilité.

### **Bourse de l'Alliance de la Francophonie de Timmins (250 \$)**

L'Alliance de la Francophonie de Timmins accorde une bourse de 250 \$ à une étudiante inscrite ou à un étudiant inscrit à plein temps au campus de Timmins qui fait la promotion de la langue française.

### **Prix national CNFS (1 000\$) – pour les étudiantes et étudiants du DÉSP exclusivement**

Le Prix national CNFS a pour objectif d'encourager les étudiantes et les étudiants inscrits dans les programmes de formation soutenus par le CNFS à poursuivre leur cheminement professionnel en santé en français.

### **Bourse Bernard Paul Lacroix (5 000\$)**

La Bourse Bernard Paul Lacroix, d'une valeur de 5 000 \$, est remise à une personne inscrite au Diplôme d'études supérieures en psychothérapie qui aura obtenu une excellente moyenne cumulative pondérée dans son programme de premier cycle et qui aura préparé et soumis un texte motivant sa demande en expliquant de quelle façon elle compte contribuer au domaine de la santé et ses besoins financiers.

### **Bourse - Concours national de rédaction du Français pour l'avenir (pour les élèves du secondaire)**

Le français pour l'avenir, un organisme sans but lucratif engagé dans la promotion du bilinguisme chez les élèves du secondaire, organise chaque année un concours de rédaction offrant aux lauréats la chance de décrocher l'une des 2 bourses d'études de 4 000 \$ (1 000 \$ par année pour 4 ans), offertes par l'Université de Hearst. Pour en savoir plus, visitez : <https://french-future.org/fr/>

## Bourses et prêts gouvernementaux

### Bourse pour l'éducation postsecondaire et la formation autochtones

La bourse pour l'éducation postsecondaire et la formation autochtones soutient les étudiantes et les étudiants autochtones nécessitant de l'aide financière qui fréquentent des universités ou collèges financés par les fonds publics ou des établissements autochtones d'éducation et de formation de l'Ontario. Elle est offerte aux étudiantes et aux étudiants inscrits à des programmes d'études postsecondaires, comme des programmes scolaires (p. ex. : programmes menant à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme) et de formation (p. ex. : apprentissage).

### Bourses ontariennes pour les étudiantes et les étudiants de première génération

Les bourses ontariennes pour les étudiantes et les étudiants de première génération appuient les étudiantes et les étudiants du postsecondaire nécessitant de l'aide financière qui fréquentent des universités ou collèges financés par des fonds publics de l'Ontario. Ces bourses sont destinées aux étudiantes et aux étudiants dont les parents n'ont jamais poursuivi d'études postsecondaires.

### Régime d'aide financière aux étudiantes et aux étudiants de l'Ontario (RAFÉO)

Le Régime d'aide financière aux étudiantes et aux étudiants de l'Ontario (RAFÉO) est un programme qui aide les étudiantes et les étudiants et leur famille à financer des études collégiales ou universitaires. Le Régime d'aide financière aux étudiantes et aux étudiants de l'Ontario propose deux formes d'aide financière :

- des bourses que vous n'avez pas à rembourser;
- des prêts d'études que vous devez rembourser.

Ce financement est accordé aux étudiantes et aux étudiants poursuivant des études postsecondaires à plein temps aussi bien qu'à temps partiel, et dépend d'un certain nombre de facteurs, comme le revenu de votre famille. Certaines étudiantes et certains étudiants peuvent voir leurs frais de scolarité intégralement financés par le RAFÉO. Pour avoir plus de renseignements au sujet du régime d'aide financière, visitez le [www.ontario.ca/fr/page/decouvrez-le-rafeo](http://www.ontario.ca/fr/page/decouvrez-le-rafeo).

\*Texte tiré du site Internet du Régime d'aide financière aux étudiantes et aux étudiants de l'Ontario.

# Règlements des études

---

## Responsabilité des étudiantes et des étudiants

Les étudiantes et les étudiants sont responsables de s'assurer qu'elles et ils satisfont aux exigences de leur programme. Le formulaire d'inscription, tout comme le formulaire de changement de cours, est un contrat valable entre l'étudiante ou l'étudiant et l'Université. Veuillez le vérifier attentivement. Si vous n'êtes pas officiellement inscrite ou inscrit à un cours à la date limite fixée pour les changements de cours, vous ne recevrez aucun crédit pour le cours en question. Assurez-vous que les renseignements relatifs à votre programme et à vos cours soient exacts lors de l'inscription ou lors d'un changement de cours ou de programme.

C'est aux étudiantes et aux étudiants également qu'incombe la responsabilité d'entreprendre, dans les délais prescrits et selon les procédures établies, les démarches pour s'assurer de respecter, notamment, l'exigence en matière d'intégrité intellectuelle et l'exigence en matière de création du portfolio d'apprentissage. L'étudiante ou l'étudiant qui doit ou qui souhaite faire un ou des cours de stage dans le cadre de son programme d'études devra également s'assurer de respecter les délais prescrits et les procédures établies.

## Portfolio d'apprentissage

Pour recevoir un diplôme de l'Université de Hearst, toutes les étudiantes et tous les étudiants doivent rendre compte de l'ensemble de leur expérience universitaire en utilisant le portfolio d'apprentissage qui se retrouve sur la plateforme Moodle. Le portfolio est conçu pour encourager le développement de l'identité universitaire, citoyenne et professionnelle.

À la fin de chaque année universitaire, les étudiantes et les étudiants devront réaliser un texte d'environ 500 mots portant sur leur expérience d'apprentissage. La date butoir pour réaliser ce texte est le 1<sup>er</sup> avril de chaque année. Réalisés tout au long du parcours, les textes rédigés témoignent de l'évolution et de l'apprentissage. Tout refus de réaliser cet exercice entraînera un délai dans l'obtention du grade jusqu'à ce que les exigences soient respectées.

Une mention « réussite » ou « échec » sera attribuée pour l'ensemble du projet au terme du parcours universitaire.

## Intégrité intellectuelle

L'Université de Hearst accorde la plus grande importance à la question de l'intégrité intellectuelle. En la matière, elle veille à ce que le corps enseignant comme le corps étudiant fassent preuve de rigueur. Dans le but, elle a mis sur pied un [règlement en matière d'intégrité intellectuelle](#) que toutes et tous se doivent de respecter.

Les sanctions prévues pour les infractions au règlement en matière d'intégrité intellectuelle seront appliquées avec rigueur; elles peuvent aller de l'attribution d'un zéro pour le travail ou l'examen à l'expulsion de l'Université. Afin d'aider et d'outiller les étudiantes et les étudiants, l'Université a conçu une formation en ligne qui doit être suivie par toutes les étudiantes et tous les étudiants dès le premier semestre. Cette formation doit être complétée à l'automne du premier semestre d'études.

Veuillez consulter la bibliothécaire pour obtenir les directives permettant d'accéder à la formation.

## Langue d'enseignement

Les étudiantes et les étudiants doivent rédiger les travaux et répondre aux questions d'examen dans la langue d'enseignement du cours. Puisque certains ouvrages ne sont disponibles qu'en anglais, la réussite des études exige une bonne compréhension de l'anglais.

## Nombre d'heures d'études par cours

Il faut prévoir, pour chaque cours de 3 crédits, de 20 à 24 heures de travail personnel par semaine. Une personne inscrite à un cours en bloc devra donc prévoir à son horaire un minimum de 32 à 36 heures de travail scolaire hebdomadaire, c'est-à-dire 12 heures en salle de classe auxquelles s'ajoutent, en moyenne 20 à 24 heures de lecture, de recherche et d'étude.

## Nombre de cours

### Étudiantes et étudiants à plein temps

Il n'est possible de s'inscrire qu'à un seul cours durant un bloc donné. Une étudiante inscrite ou un étudiant inscrit à plein temps ne peut pas prendre plus de 15 crédits par semestre, à moins d'une permission spéciale. Cette décision sera prise en tenant compte du dossier de l'étudiante ou de l'étudiant. Entre autres, pour obtenir une telle permission, une étudiante ou un étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 7,0. Une étudiante ou un étudiant à plein temps ne peut jamais prendre plus de 18 crédits par semestre. Les étudiantes et les étudiants à plein temps de première année ne sont pas autorisés à suivre des cours en surplus.

### Étudiantes et étudiants à temps partiel

Les étudiantes et les étudiants à temps partiel peuvent prendre un maximum de 9 crédits par semestre.

## Durée des études

La durée normale des études est établie et communiquée dans l'offre d'admission, à la condition que tous les cours soient suivis et réussis.

## Assiduité

L'ensemble des étudiantes et étudiants sont tenus d'assister assidûment et ponctuellement à tous les cours et à tous les travaux de laboratoire. Lorsque la séance est commencée, l'étudiante ou l'étudiant ne peut entrer en classe sans la permission de la professeure ou du professeur. L'étudiante ou l'étudiant doit motiver ses absences auprès de la professeure ou du professeur. Celle ou celui qui s'absente pour plus de 20 % d'un cours quelconque s'expose à se voir refuser les crédits de ce cours.

## Évaluations et notes finales

La manière de calculer une note finale est laissée au membre du corps professoral qui a enseigné, tout en respectant les paramètres suivants :

1. La méthode de calcul de la note finale doit être formulée, soumise aux étudiantes et aux étudiants et versée aux dossiers du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche après la première séance de cours. Dans la méthode de calcul de la note finale, au moins une évaluation compte pour un minimum de 20 % de la note finale et aucune évaluation ne compte pour plus de 40 % de la note finale, à moins d'obtenir une autorisation préalable du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Cette méthode, avec l'accord unanime des étudiantes et des étudiants, peut être modifiée avant que la moitié du cours n'ait été donnée pourvu que le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche approuve officiellement les modifications. L'évaluation des apprentissages est une activité importante, à la fois pour le corps professoral et pour le corps étudiant. Cette évaluation peut se faire de façon formative et sommative. Normalement, une note qui a été attribuée en mode sommatif doit servir de façon cumulative. Autrement dit, une note obtenue à une évaluation sommative ultérieure ne peut annuler une note sommative attribuée antérieurement.
2. La professeure ou le professeur doit informer les étudiantes et les étudiants, sur demande, de leurs résultats avant la date limite d'abandon du cours. Si aucun travail écrit n'a été évalué à cette date, les étudiantes et les étudiants sont informés par écrit de leur rendement depuis le début du cours.
3. Tous les travaux faits par écrit aux fins d'évaluation dans ce cours doivent être remis ou rendus disponibles aux étudiantes et aux étudiants, accompagnés de remarques suffisamment détaillées.
4. Lorsqu'il y a examen en classe, la modalité entourant la présence ou la reprise à l'examen se trouve à l'intérieur du plan de cours. Ceci n'exclut pas le droit de présenter un appel au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche en vue de passer un examen de reprise lorsque des raisons d'ordre médical ou des circonstances exceptionnelles le justifient. Aucune requête déposée plus de 5 jours ouvrables après la date de l'examen régulier ne sera considérée.

Par ailleurs, le Service d'accessibilité de l'Université examine attentivement toutes les demandes d'accommodement à mesure qu'elles surviennent et prend en compte les demandes rétroactives d'accommodement; celles-ci seront étudiées au cas par cas.

### Les notes

Pourcentage	Note alpha	Valeur	Définition	Description
90 % - 100 %	A +	10	Exceptionnel	Analyse exceptionnelle : intégration réfléchie; synthèse originale; pertinence et application dans tous les contextes; profondeur de vues; clarté, suite dans les idées et rigueur du début à la fin; attention particulière aux détails stylistiques et formels; cohérence et unité hors du commun.
85 % - 89 %	A	9	Avec éloges	Résultat supérieur : compréhension parfaite et approfondie du sujet; preuve d'initiative et fluidité dans l'expression; travail de qualité exceptionnelle par les preuves évidentes que le sujet a été bien compris.

Pourcentage	Note alpha	Valeur	Définition	Description
80 % - 84 %	A -	8	Excellent	Excellent : travail précis et compréhension évidente du sujet; intégration et synthèse poussées des idées; preuve de la capacité à appliquer des concepts au-delà d'un contexte; perspicacité manifeste; clarté, fluidité et rigueur manifestes; souci des détails stylistiques et formels, formatage compris, mais moins poussé; cohérence et unité évidentes.
75 % - 79 %	B +	7	Très bien	Très bien : travail nettement au-dessus de la moyenne et bonne maîtrise globale des principes et des faits; absence de lacunes sérieuses.
70 % - 74 %	B	6	Bien	Bien : maîtrise solide de la matière; capacité d'intégration et de synthèse manifeste de la théorie et des arguments; application moins nuancée au-delà d'un seul contexte; clarté de la pensée et organisation logique des idées; rigueur dans le développement; souci des détails stylistiques et formels, formatage compris, moins poussé; manque de cohérence et d'unité ici et là.
65 % - 69 %	C +	5	Satisfaction	Satisfaisant : connaissance de base avec une maîtrise des principes et des faits au moins adéquate pour communiquer avec pertinence dans le domaine d'étude; quelques lacunes dans la présentation et de l'organisation des idées.
60 % - 64 %	C	4	Suffisant	Suffisant : travail de qualité adéquate, quoique incomplet ou inexact à bien des égards; compréhension ou maîtrise incomplètes de la matière; incohérences dans l'intégration et la synthèse; application peu décousue, mais ciblée; manque de rigueur; problème de suite dans les idées ou les paragraphes; manque d'attention au style et au format; grandes lacunes dans la cohérence et l'unité.
55 % - 59 %	D +	3	Passable	Passable : travail qui témoigne d'une certaine compréhension des principes et des faits, mais présente des lacunes manifestes et où les exigences minimales du cours sont à peine satisfaites.
50 % - 54 %	D	2	Marginal	À peine acceptable : note de réussite qui signifie que le travail est marginal et que la personne a peu de chances de réussir aux cours offerts en la matière aux années d'études à venir.
40 % - 49 %	E	1	Échec	Insatisfaisant/inacceptable : connaissance fragmentaire des principes et des faits; travail bien en deçà des exigences du cours.

Pourcentage	Note alpha	Valeur	Définition	Description
0 % - 39 %	F	0	Échec	Échec : exigences minimales non satisfaites, aucun crédit accordé; connaissance fragmentaire des principes et des faits; travail bien en deçà des exigences du cours; manque de compréhension / connaissance de la matière; développement peu clair, décousu et errant; manque d'intégration ou de synthèse; manque de rigueur ou de développement des concepts; peu soucieux du style et du formatage; manque de cohérence et d'unité.

Pour obtenir leur diplôme, toutes les étudiantes et tous les étudiants doivent avoir une moyenne minimale de C ou 4,0 sur cette échelle. Les moyennes minimales diffèrent d'un programme à l'autre. Les notes E et F compteront dans la moyenne, mais tous les cours non réussis peuvent être repris. Une formule de rajustement mathématique sera appliquée pour convertir la moyenne cumulative des cours complétés avant l'automne 2014 afin de la combiner aux notes sur l'échelle à 10 points.

## Cotes graphiques

I	Travaux incomplets, aucun crédit accordé
S	Satisfaisant, cote donnée lorsqu'un pourcentage ne convient pas
T	Cours à l'exécution
W	Retrait
Z	Auditrice ou auditeur, aucun crédit accordé

Dans des circonstances exceptionnelles, une étudiante ou un étudiant peut demander que la cote « I » (Incomplet) lui soit attribuée. Elle ou il doit présenter sa demande par écrit au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche en précisant les motifs de sa demande.

Les étudiantes et les étudiants ont un mois après le dernier jour de classe, conformément au calendrier scolaire adopté par le Sénat, pour terminer un cours pour lequel elles ou ils ont obtenu la cote « I ». Si, après cette période, le cours n'est pas terminé ou que le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche n'a pas accordé de sursis, la cote « F » est portée au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant.

Pour que soit considéré le prolongement du sursis au-delà de la période normale d'un mois, l'étudiante ou l'étudiant doit présenter au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche une demande écrite dans laquelle elle ou il explique les raisons d'un tel prolongement.

## Stages

Puisque les stages ont comme objectif de préparer les étudiantes et les étudiants à la réalité du marché du travail, nous avons établi des exigences et des conditions précises pour nous assurer que les stagiaires sont prêts à relever le défi et que l'expérience est prise au sérieux par toutes et tous. L'inscription à un cours de stage n'est donc pas un automatisme. Pour consulter les exigences spécifiques, veuillez consulter le site Web des stages au : [www.uhearst.ca/stages-en-milieu-de-travail](http://www.uhearst.ca/stages-en-milieu-de-travail).

## Changements dans les études

Il incombe à l'étudiante ou à l'étudiant de prendre l'initiative si elle ou il désire effectuer des changements relatifs à ses études, c'est-à-dire modifier son inscription, son choix de cours ou de programme.

On ne pourra accepter ni une demande verbale de changement ni une modification officieuse. Si une étudiante ou un étudiant désire changer de cours, de section de cours ou de programme, ou modifier son inscription, elle ou il doit remplir les formulaires pertinents en communiquant avec son conseiller aux études et au développement professionnel. Elle ou il doit également, si elle est inscrite ou s'il est inscrit au Service d'accessibilité, informer la personne-ressource de tout changement de cours.

### Abandon de cours

Une étudiante ou un étudiant qui désire abandonner un cours doit d'abord s'assurer que cela n'aura pas de répercussions défavorables sur son programme d'études. Il doit ensuite remplir le formulaire en communiquant avec son conseiller aux études et au développement professionnel. Aucune mention ne sera portée au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant qui abandonne officiellement un cours avant la date limite d'abandon. Si un cours est abandonné après la date limite de retrait, la cote « E » ou « F » sera portée au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant. Si l'étudiante ou l'étudiant néglige de remplir le formulaire d'abandon avant la date limite, la cote « F » sera portée à son dossier universitaire.

Veillez consulter le calendrier universitaire du présent annuaire pour les dates importantes à retenir.

### Changement de campus

Une demande de changement de campus doit être faite par écrit, par le biais d'un formulaire en communiquant avec son conseiller aux études et au développement professionnel. La demande est traitée dans les quinze jours ouvrables suivant sa réception.

### Transfert d'un programme professionnel ou de gestion à un programme de baccalauréat ès arts

Une étudiante inscrite ou un étudiant inscrit à un programme professionnel peut passer à un programme de baccalauréat ès arts avec la permission du registrariat pourvu que son statut universitaire le lui permette.

Lorsqu'un transfert est approuvé, le registrariat remplit un formulaire d'autorisation de changement de programme, indiquant clairement les cours que l'étudiante ou l'étudiant peut suivre, et toute condition spéciale.

Les étudiantes et les étudiants doivent satisfaire aux exigences du grade qui sont en vigueur au moment du transfert.

### Transfert à un programme professionnel ou de gestion

Une étudiante inscrite ou un étudiant inscrit à un programme de baccalauréat ès arts peut passer à un programme professionnel avec la permission du registrariat pourvu que son statut universitaire le lui permette.

Lorsqu'un transfert est approuvé, le registrariat remplit un formulaire d'autorisation de changement de programme, indiquant clairement les cours que l'étudiante ou l'étudiant peut suivre, et toute condition spéciale.

Les étudiantes et les étudiants doivent satisfaire aux exigences du grade qui sont en vigueur au moment du transfert.

## **Cours offerts à distance par d'autres établissements**

En règle générale, les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas s'inscrire à un cours offert à distance dans un autre établissement si le même cours est donné en classe ou s'il est offert régulièrement (ceci comprend les cours donnés régulièrement tous les deux ans) à l'Université de Hearst.

Avant de s'inscrire à de tels cours, l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une lettre de permission du registrariat et déboursier les frais administratifs connexes.

### **Lettres de permission**

Une étudiante ou un étudiant peut obtenir l'autorisation de suivre un ou des cours d'une autre université dans le but d'obtenir des crédits en vue d'un grade à l'Université de Hearst. Avant de s'inscrire à l'autre université, il lui faut obtenir du registrariat une lettre l'autorisant à suivre ces cours.

La demande de lettre de permission doit comprendre une description du ou des cours en question telle qu'elle est présentée dans le dernier annuaire.

Si la demande est approuvée, la lettre de permission est envoyée à l'université en cause et une copie à l'étudiante ou à l'étudiant. Il incombe à l'étudiante ou à l'étudiant de faire parvenir au registrariat un relevé officiel des notes obtenues à l'autre université. À la réception du relevé, les cours et les notes sont portés au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant à l'Université de Hearst. Les notes obtenues pour un ou des cours suivis sous lettre de permission ne sont pas utilisées dans le calcul des moyennes.

Normalement, aucune lettre de permission n'est accordée si l'étudiante ou l'étudiant n'a pas un bon rendement scolaire. Des lettres de permission ne sont pas accordées pour les 30 derniers crédits d'un programme conduisant à un grade, à moins de circonstances exceptionnelles.

## **Appels et requêtes**

Les requêtes et les appels concernant des questions d'admission à l'Université, de promotion, de remise de diplôme, de rendement et de règlements doivent être adressés au Comité des admissions de l'Université de Hearst.

### **Demandes de révision de notes**

Toute demande de révision de notes doit être présentée par écrit au Comité de révision des notes, par l'entremise du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, dans les 30 jours qui suivent la date de remise des résultats finals d'un cours donné. Toute demande sera traitée dans les 30 jours ouvrables suivant sa réception.

## Auditrices et auditeurs

L'auditrice ou l'auditeur est une personne qui est admise à un cours, peut participer aux discussions en classe, mais ne peut pas remettre de travaux ou se présenter aux examens. L'auditrice ou l'auditeur n'obtient aucun crédit universitaire pour le cours.

La personne qui s'inscrit à titre d'auditrice ou d'auditeur doit l'indiquer sur le formulaire d'inscription. La date limite pour effectuer des changements de cours est également la date limite pour passer du système des crédits à l'audition ou vice versa.

Pour assister à un cours universitaire à titre d'auditrice ou d'auditeur, la personne doit être admissible à l'Université.

Dans les cours où un cours préalable est exigé, la personne désirant s'inscrire comme auditrice ou auditeur doit avoir réussi ce cours préalable ou l'équivalent.

Dans tous les autres cours où il n'y a pas de cours préalable, l'inscription est permise sans condition.

L'inscription comme auditrice ou auditeur n'est pas permise dans les cours exigeant des travaux pratiques hebdomadaires et nécessaires à la compréhension de la matière et à la poursuite du cours.

### Cours dans lesquels l'inscription d'auditrices et d'auditeurs n'est pas permise

ADMN 1106F	Compréhension et utilisation des données financières
ADMN 1107F	Principes de comptabilité financière
ADMN 2106F	Comptabilité intermédiaire I
ADMN 2107F	Comptabilité intermédiaire II
ADMN 2606F	Statistiques des affaires I
ADMN 2617F	Statistiques des affaires II
ADMN 3106F	Comptabilité de gestion I
ADMN 3107F	Comptabilité de gestion II
ADMN 3116F	Évaluation et décisions financières
ADMN 3117F	Analyse et gestion financières
ADMN 3806F	Méthodes I
ADMN 3807F	Méthodes II
ADMN 3816F	Recherche opérationnelle
ADMN 3946F	Stage
ADMN 4746F	Pratique de gestion financière
ADMN 4816F	Fiscalité des particuliers - Une perspective comptable
ADMN 4817F	Fiscalité des sociétés - Une perspective comptable
ADMN 2856F	Systèmes d'information
ADMN 4915F	Stage
ADMN 4926F	Gestion du portefeuille
ANGL 110E	Cours semi-intensif en anglais langue seconde, niveau I
ANGL 2110E	Semi-intensive course in English as a second language, level II
ANGL 3110E	Semi-intensive course in English as a second language, level II
COSC 1701F	Logiciels d'applications I
COSC 1702F	Logiciels d'applications II
ENGL 1500E	Introductory Composition

ENGL 1541E	Language and Written Communication I
ENGL 1452E	Language and Written Communication II
ENGL 2001E	Advanced Composition I
ENGL 2002E	Advanced Composition II
ESPA 1006B	Introduction à l'espagnol I
ESPA 1007N	Introduction à l'espagnol II
ESPA 2006N	Espagnol intermédiaire I
ESPA 2007N	Espagnol intermédiaire II
ESPA 3006N	Espagnol avancé I
ESPA 3007N	Espagnol avancé II
GÉOG 2026F	Introduction à la statistique I
GÉOG 2027F	Introduction à la statistique II
GÉOG 3945F	Stage
GÉOG 3946F	Stage
GÉOG 3956F	Voyages d'études
GÉOG 3957F	Voyages d'études II
GÉOG 4105F	Travail de recherche
HIST 3006F	Aperçus des méthodes en histoire canadienne
HIST 3096F	L'histoire et les historiennes et les historiens : idées et méthodes
HIST 3097F	Voyage d'études. Histoire nord-américaine
HIST 3796F	Voyage d'études. Histoire européenne
HIST 3945F	Stage
HIST 3946F	Stage
HIST 3956F	Voyages d'études
HIST 3957F	Voyages d'études II
HIST 4105F	Travail de recherche
INFO 2912F	Base de données
INTE 1946F	Stage
INTE 3945F	Stage
INTE 3946F	Stage
INTE 3956F	Voyages d'études
INTE 3957F	Voyages d'études II
INTE 4105F	Travail de recherche
LANG 1001F	Français écrit et parlé I
LANG 1002F	Français écrit et parlé II
LANG 1006F	Grammaire française
LANG 1007F	Grammaire française appliquée à la rédaction
LANG 2006F	Grammaire du texte
LANG 2007F	Transformation de textes
LANG 2016F	Anglicismes et canadianismes
LANG 3016F	Le français et les médias
LING 1006F	Initiation à la linguistique
LITT 3945F	Stage

LITT 3946F	Stage
LITT 4105F	Travail de recherche
MATH 1036F	Calcul I
MATH 1037F	Calcul II
MATH 1056F	Mathématiques discrètes I
MATH 1057F	Algèbre linéaire I
MATH 1071F	Fondements algébriques de l'arithmétique I
MATH 1072F	Fondements algébriques de l'arithmétique II
MATH 1911F	Mathématiques discrètes élémentaires
MATH 1912F	Calcul élémentaire
MATH 2056F	Mathématiques discrètes II
MATH 2256F	Statistiques I
MATH 2257F	Statistiques II
MATH 3056F	Algèbre I
MUSC 1101F	Introduction à la musique I
MUSC 1102F	Introduction à la musique II
OJIB 2015N	Introduction à l'anishinaabemowin
PSYC 2126F	Méthodologie et statistiques I
PSYC 2516F	Méthodes I : méthodes et techniques de recherche
PSYC 2517F	Méthodes II : méthode et analyse scientifiques
PSYC 3206F	Théories psychométriques
PSYC 3217F	Tests et mesures
PSYC 3256F	Schémas expérimentaux et analyses de données I
PSYC 4105F	Travail de recherche
PSYC 4206F	Introduction à la psychologie clinique et au counselling I
PSYC 4207F	Introduction à la psychologie clinique et au counselling II
PSYC 4915F	Stage
SOCI 2056F	Méthodes I : méthodes et techniques de recherche
SOCI 2057F	Méthodes II : méthode et analyse scientifiques
SOCI 2126F	Analyse quantitative I
SOCI 3127F	Analyse quantitative II
SOCI 3946F	Stage
SOCI 4104F	Travail de recherche

Tous les nouveaux cours que le Sénat placera dans cette catégorie.

## Nombre de cours de première année

Programme de B.A. Un maximum de 42 crédits au niveau de la première année peut compter en vue de l'obtention du grade.

Programme de B.A. spécialisé. Un maximum de 42 crédits au niveau de la première année peut compter en vue de l'obtention du grade.

Programme de B.A.A. Un maximum de 48 crédits au niveau de la première année peut compter en vue de l'obtention du grade.

## Collation des grades

Lors de leur dernière année d'études, les étudiantes et les étudiants doivent présenter une demande pour recevoir leur diplôme. Elles et ils remplissent, à cette fin, le formulaire disponible au registrariat. Toutes les étudiantes et tous les étudiants qui reçoivent un diplôme sont invités à assister à la collation des grades. Lorsqu'une étudiante ou un étudiant ne peut pas assister à la cérémonie, son diplôme lui est conféré in absentia.

## Mentions d'honneur

Les personnes qui terminent leurs études avec une moyenne cumulative entre 5,5 et 7,4 reçoivent leur diplôme avec distinction (seulement disponible pour un bac de 4 ans). Les personnes qui terminent leurs études avec une moyenne cumulative de 7,5 et 8,9 reçoivent leur diplôme avec la mention cum laude. Les personnes qui terminent leurs études avec une moyenne cumulative de 9,0 ou plus reçoivent leur diplôme avec la mention magna cum laude. La moyenne cumulative doit être calculée pour un minimum de 45 crédits pour un diplôme de 3 ans, ou de 60 crédits pour un diplôme de 4 ans. Seuls les crédits obtenus à l'Université de Hearst seront utilisés dans le calcul de la moyenne cumulative.

## Obligation du séjour

L'étudiante ou l'étudiant doit terminer à l'Université de Hearst, au moins 30 crédits, normalement les 30 derniers crédits de son programme, pour être candidate ou candidat au grade que décerne l'Université de Hearst.

## Relevé de notes

Les étudiantes et les étudiants peuvent faire une demande pour obtenir des exemplaires de leur relevé de notes officiel à l'accueil de leur campus au coût de 21 \$, plus TVH. Le paiement doit être fait au moment de la demande. Aucun relevé de notes n'est remis s'il y a des droits ou frais impayés ou s'il y a des documents en suspens.

## Inscription incomplète

Une inscription est considérée comme incomplète lorsqu'une étudiante ou un étudiant n'a pas soumis les documents exigés comme base d'admission lors de l'inscription. Les notes finales des étudiantes et des étudiants ayant une admission incomplète seront retenues jusqu'à la réception des documents requis. De plus, l'Université se réserve le droit de refuser l'inscription à cette étudiante ou à cet étudiant lors des prochaines inscriptions.

# GRADES UNIVERSITAIRES

---

## Programmes offerts

### **Baccalauréat ès arts (3 ans)**

L'Université de Hearst offre un programme d'études menant au baccalauréat ès arts (3 ans) avec concentration en sciences humaines et sociales interdisciplinaires (90 crédits). Pour connaître les exigences de ce programme, veuillez vous référer à la page 59 du présent annuaire. Pour connaître la description de ce programme et des cours, veuillez consulter la section intitulée Description des programmes et des cours.

L'Université de Hearst offre également un programme d'études menant au baccalauréat ès arts (3 ans) avec concentration en psychologie (90 crédits). Pour connaître les exigences de ce programme, veuillez vous référer à la page 63 du présent annuaire. Pour connaître la description de ce programme et des cours, veuillez consulter la section intitulée Description des programmes et des cours.

### **Baccalauréat ès arts (4 ans)**

Il est possible de terminer à l'Université de Hearst un baccalauréat ès arts (4 ans) en sciences humaines et sociales interdisciplinaires (120 crédits). Pour connaître les exigences de ce programme, veuillez vous référer à la page 61 du présent annuaire. Pour connaître la description de ce programme et des cours, veuillez consulter la section intitulée Description des programmes et des cours. Il est également possible de terminer, à l'Université de Hearst, un baccalauréat ès arts (4 ans) en psychologie (120 crédits). Pour connaître les exigences de ce programme, veuillez vous référer à la page 61 du présent annuaire. Pour connaître la description de ce programme et des cours, veuillez consulter la section intitulée Description des programmes et des cours du présent annuaire.

## Programmes en administration des affaires (3 ans et 4 ans)

L'Université de Hearst offre des programmes d'études menant au baccalauréat ès arts avec concentration en gestion (90 crédits) et au baccalauréat en administration des affaires (120 crédits). Pour connaître les exigences de ces programmes en administration des affaires et en gestion, veuillez vous référer aux pages 65 et 66 du présent annuaire. Pour connaître la description de ces programmes et des cours, veuillez consulter la section intitulée Description des programmes et des cours du présent annuaire. Répartition des cours en quatre groupes

<b>Groupe I</b>	<b>Humanités</b> Anglais, english, espagnol, études autochtones, études cinématographiques, études classiques, études interdisciplinaires, français, méthodologie du travail intellectuel, musique, philosophie, sciences religieuses.
<b>Groupe II</b>	<b>Sciences sociales</b> Anthropologie, droit et justice, études de la santé, études interdisciplinaires, géographie, histoire, méthodologie du travail intellectuel, psychologie, science économique, science politique, sociologie.
<b>Groupe III</b>	<b>Sciences</b> Biologie, informatique, mathématiques.
<b>Groupe IV</b>	<b>Écoles professionnelles</b> Administration des affaires, administration des coopératives, service social, traduction.

## Exigences du baccalauréat ès arts (3 ans)

### Exigences d'admission

Veillez vous référer à la page 24 du présent annuaire.

### Maximum de crédits à suivre

On ne peut pas terminer plus de 42 crédits au niveau de la première année et plus de 48 crédits dans une seule discipline.

#### **Pour obtenir le baccalauréat ès arts (3 ans) avec concentration en sciences humaines et sociales interdisciplinaires, il faut :**

1. répondre à toutes les exigences stipulées pour l'obtention du grade;
2. obtenir 90 crédits dans des tentatives correspondant à, au plus, 132 crédits avec une moyenne cumulative d'au moins 3,5 (seuls les cours suivis à l'Université de Hearst sont inclus dans le calcul des moyennes);
3. obtenir les 54 crédits du tronc commun et obtenir la cote « S » pour le cours de stage;
4. réussir les cours LANG 1006F et LANG 1007F avec une note finale de « C » ou plus dans chacun des deux cours;
5. obtenir au moins 6 crédits choisis dans chacun des groupes I et II;
6. ne pas compléter plus de 6 crédits de cours de voyages d'études.
7. obtenir la cote « S » pour la conception du portfolio d'apprentissage.

#### **Pour obtenir le baccalauréat ès arts (3 ans) avec concentration en psychologie, il faut :**

1. répondre à toutes les exigences stipulées pour l'obtention du grade;
2. obtenir 90 crédits dans des tentatives correspondant à, au plus, 132 crédits avec une moyenne cumulative d'au moins 3,5 (seuls les cours suivis à l'Université de Hearst sont inclus dans le calcul des moyennes);
3. réussir les cours LANG 1006F et LANG 1007F avec une note finale de « C » ou plus dans chacun des deux cours;
4. obtenir au moins 6 crédits choisis dans chacun des groupes I et II;
5. obtenir la cote « S » pour la conception du portfolio d'apprentissage.

### Rendement scolaire satisfaisant

Pour conserver un rendement scolaire satisfaisant, il faut :

1. avoir répondu à toutes les conditions d'admission;
2. avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 dans la concentration;
3. ne pas avoir échoué plus de 6 crédits parmi les 30 crédits précédents;
4. avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,5 pour l'année précédente ou pour les 30 crédits consécutifs précédents.

## **Probation**

Est sujette à une période de probation d'un an la personne qui :

1. a des échecs pour plus de 6 crédits durant une année universitaire (ou une série de 30 crédits);
2. ne conserve pas une moyenne cumulative de 3,5 dans sa concentration durant une année universitaire (ou une série de 30 crédits).

## **Renvoi**

Est passible de renvoi de l'Université la personne qui :

1. ne satisfait pas à toutes les conditions d'admission en une année (ou après 30 crédits consécutifs);
2. a des échecs pour plus de 42 crédits;
3. n'a pas obtenu les notes minimales requises pour deux années consécutives ou 60 crédits consécutifs.

Cependant, après une année civile, une étudiante ou un étudiant renvoyé de l'Université peut présenter une demande de réadmission au Comité des admissions.

## Exigences du baccalauréat ès arts (4 ans)

### Exigences d'admission

Veillez vous référer à la page 24 du présent annuaire.

### Maximum de crédits à suivre

On ne peut pas terminer plus de 42 crédits au niveau de la première année et plus de 78 crédits dans une seule discipline.

#### **Pour obtenir le baccalauréat ès arts (4 ans) en sciences humaines et sociales interdisciplinaires, l'étudiante ou l'étudiant doit :**

1. répondre à toutes les exigences stipulées pour l'obtention du grade;
2. obtenir 120 crédits dans des tentatives correspondant à au plus 162 crédits avec une moyenne cumulative d'au moins 3,5 (seuls les cours suivis à l'Université de Hearst sont inclus dans le calcul des moyennes);
3. obtenir les 69 crédits du tronc commun en sciences humaines et sociales interdisciplinaires et obtenir la cote « S » pour le cours de stages;
4. réussir les cours LANG 1006F et LANG 1007F avec une note finale de « C » ou plus dans chacun des deux cours;
5. terminer avec succès au moins 6 crédits choisis dans chacun des groupes I et II;
6. ne pas compléter plus de 6 crédits de cours de voyages d'études;
7. obtenir la cote « S » pour la conception du portfolio d'apprentissage.

#### **Pour obtenir le baccalauréat ès arts (4 ans) en psychologie, l'étudiante ou l'étudiant doit :**

1. répondre à toutes les exigences stipulées pour l'obtention du grade;
2. obtenir 120 crédits dans des tentatives correspondant à au plus 162 crédits avec une moyenne cumulative d'au moins 3,5 (seuls les cours suivis à l'Université de Hearst sont inclus dans le calcul des moyennes);
3. réussir les cours LANG 1006F et LANG 1007F avec une note finale de « C » ou plus dans chacun des deux cours;
4. terminer avec succès au moins 6 crédits choisis dans chacun des groupes I et II;
5. obtenir la cote « S » pour la conception du portfolio d'apprentissage;

### Rendement scolaire satisfaisant

Pour conserver un rendement scolaire satisfaisant, il faut :

1. avoir répondu à toutes les conditions d'admission;
2. avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 dans la spécialisation;
3. ne pas avoir échoué plus de 6 crédits parmi les 30 crédits précédents;
4. avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,5 pour l'année précédente ou pour les 30 crédits consécutifs précédents.

## Probation

Est sujette à une période de probation d'un an la personne qui :

1. a des échecs pour plus de 6 crédits durant une année universitaire (ou une série de 30 crédits);
2. ne conserve pas une moyenne cumulative de 3,5 dans sa spécialisation durant une année universitaire (ou une série de 30 crédits).

## Renvoi

Est passible de renvoi de l'Université la personne qui :

1. ne satisfait pas à toutes les conditions d'admission en une année (ou après 30 crédits consécutifs);
2. a des échecs pour plus de 42 crédits;
3. n'a pas obtenu les notes minimales requises pour deux années consécutives ou 60 crédits consécutifs.

Cependant, après une année civile, une étudiante ou un étudiant renvoyé de l'Université peut présenter une demande de réadmission au Comité des admissions.

## Examen volontaire

Certaines candidates et certains candidats qui s'inscrivent au programme ont déjà des connaissances, des aptitudes ou des expériences de travail en comptabilité et plus particulièrement, en matière d'interprétation de données financières. Ces personnes ont la possibilité de se soumettre à un examen volontaire pour le cours suivant :

ADMN 1106                      Compréhension et utilisation des données financières                      3 crédits

L'étudiante ou l'étudiant peut se soumettre à un seul examen volontaire pour un cours donné. En cas de réussite, les crédits et la dispense du cours sont accordés et la mention « S » figure sur son relevé de notes. En cas d'échec, il lui faut suivre et réussir le cours régulier.

L'étudiante inscrite ou l'étudiant inscrit au Service d'accessibilité qui choisit de se soumettre à des examens volontaires, doit en informer la personne-ressource du Service d'accessibilité pour obtenir, le cas échéant, les mesures d'accommodement auxquelles elle ou il a droit pour l'examen.

## Deuxième grade

Les étudiantes et les étudiants qui possèdent déjà un grade universitaire de premier cycle peuvent s'inscrire à un deuxième grade dans une autre discipline.

## Règlements généraux

1. L'étudiante ou l'étudiant doit faire sa demande d'admission à un programme de deuxième grade par l'entremise du Bureau des admissions.
2. Tous les programmes de deuxième grade doivent être établis en consultation avec l'unité d'enseignement concerné et recommandés au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, qui donne son approbation.
3. L'étudiante ou l'étudiant doit suivre le programme de deuxième grade approuvé par le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Les substitutions de cours dans un programme de

deuxième grade ne peuvent être approuvées que par le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

## Deuxième grade dans les programmes du baccalauréat ès arts (3 ans)

### Exigences d'admission

Peut être admise ou admis à un deuxième grade dans les programmes du baccalauréat ès arts (3 ans) l'étudiante ou l'étudiant qui :

1. détient un grade universitaire reconnu avec une moyenne cumulative d'au moins 4,0 et n'a pas échoué plus de 30 crédits dans son programme de premier grade;
2. n'a pas terminé, dans son premier grade, plus de 18 crédits dans le programme de deuxième grade envisagé. (Le Comité des admissions peut autoriser des exceptions).

### Exigences du grade

Pour obtenir un baccalauréat ès arts (3 ans) comme deuxième grade, l'étudiante ou l'étudiant doit :

1. terminer au moins 36 crédits avec une moyenne cumulative d'au moins 3,5;
2. terminer au moins 30 crédits dans la matière de concentration, peu importe que l'étudiante ou l'étudiant ait suivi ou non des cours dans cette matière pour le programme du premier grade (l'étudiante ou l'étudiant peut recevoir des crédits pour les cours déjà terminés, si ceux-ci n'ont pas été utilisés pour satisfaire aux exigences du premier grade);
3. inclure tous les cours normalement requis pour la concentration ou du tronc commun s'ils n'ont pas déjà été suivis pour le programme du premier grade;
4. réussir chacun des cours LANG 1006F et LANG 1007F avec une note finale d'au moins « C »;
5. obtenir la cote « S » pour la conception du portfolio d'apprentissage.

### Probation et renvoi

Peut être mis en probation celle ou celui qui :

1. échoue à plus de 6 crédits durant une année universitaire ou 30 crédits consécutifs;
2. ne conserve pas les notes minimales pour les cours spécifiés par l'unité d'enseignement;
3. ne conserve pas une moyenne cumulative de 3,5 dans la concentration ou le tronc commun durant une année universitaire (ou une série de 30 crédits).

Une étudiante ou un étudiant doit se retirer du programme de deuxième grade si :

1. elle ou il n'obtient pas les moyennes nécessaires après une année de probation;
2. après deux tentatives, elle ou il n'obtient pas les notes minimales nécessaires;
3. elle ou il échoue à plus de 12 crédits.

## Examen volontaire

Certaines candidates et certains candidats qui s'inscrivent au programme ont déjà des connaissances, des aptitudes ou des expériences de travail en comptabilité et plus particulièrement, en matière d'interprétation de données financières. Les personnes admises à un programme de deuxième grade en gestion ont la possibilité de se soumettre à un examen volontaire pour le cours suivant :

ADMN 1106                      Compréhension et utilisation des données financières                      3 crédits

L'étudiante ou l'étudiant peut se soumettre un seul examen volontaire pour un cours donné. En cas de réussite, les crédits et la dispense du cours sont accordés et la mention « S » figure sur son relevé de notes. En cas d'échec, il lui faut suivre et réussir le cours régulier.

L'étudiante inscrite ou l'étudiant inscrit au Service d'accessibilité qui choisit de se soumettre à des examens volontaires, doit en informer la personne-ressource du Service d'accessibilité pour obtenir, le cas échéant, les mesures d'accommodement auxquelles elle ou il a droit pour l'examen.

## Deuxième grade dans les programmes du baccalauréat ès arts (4 ans)

### Exigences d'admission

Peut être admise ou admis à un deuxième grade dans les programmes du baccalauréat ès arts (4 ans) l'étudiante ou l'étudiant qui :

1. détient un grade universitaire reconnu avec une moyenne cumulative d'au moins 4,0 et n'a pas échoué plus de 30 crédits dans son programme de premier grade;
2. n'a pas terminé, dans son premier grade, plus de 24 crédits dans le programme de deuxième grade envisagé. (Le Comité des admissions peut autoriser des exceptions).

### Exigences du grade

Pour obtenir un baccalauréat ès arts (4 ans) comme deuxième grade, l'étudiante ou l'étudiant doit :

1. terminer au moins 60 crédits avec une moyenne cumulative d'au moins 3,5;
2. terminer au moins 48 crédits dans la matière de spécialisation, peu importe que l'étudiante ou l'étudiant ait suivi ou non des cours dans cette matière pour le programme du premier grade (l'étudiante ou l'étudiant peut recevoir des crédits pour les cours déjà terminés, si ceux-ci n'ont pas été utilisés pour satisfaire aux exigences du premier grade);
3. inclure tous les cours normalement requis pour la spécialisation ou le tronc commun s'ils n'ont pas déjà été suivis pour le programme du premier grade;
4. réussir chacun des cours LANG 1006F et LANG 1007F avec une note finale d'au moins « C »;
5. obtenir la cote « S » pour la conception du portfolio d'apprentissage.

### Probation et renvoi

Peut être mis en probation celle ou celui qui :

4. échoue à plus de 6 crédits durant une année universitaire ou 30 crédits consécutifs;
5. ne conserve pas les notes minimales pour les cours spécifiés par l'unité d'enseignement;

6. ne conserve pas une moyenne cumulative de 3,5 dans la spécialisation ou le tronc commun durant une année universitaire (ou une série de 30 crédits).

Une étudiante ou un étudiant doit se retirer du programme de deuxième grade si :

4. elle ou il n'obtient pas les moyennes nécessaires après une année de probation;
5. après deux tentatives, elle ou il n'obtient pas les notes minimales nécessaires;
6. elle ou il échoue à plus de 12 crédits.

## Deuxième grade dans le programme du baccalauréat en administration des affaires

### Exigences d'admission

Peut être admise ou admis à un deuxième grade dans le programme du baccalauréat en administration des affaires l'étudiante ou l'étudiant qui :

1. détient un grade universitaire reconnu avec une moyenne cumulative d'au moins 4,0 et n'a pas échoué plus de 30 crédits dans son programme de premier grade;
2. n'a pas terminé, dans son premier grade, plus de 24 crédits dans le programme de deuxième grade envisagé. (Le Comité des admissions peut autoriser des exceptions).

### Exigences du grade

Pour obtenir un baccalauréat en administration des affaires comme deuxième grade, l'étudiante ou l'étudiant doit :

1. terminer au moins 60 crédits avec une moyenne cumulative d'au moins 4,0, après au plus deux tentatives dans tout cours donné;
2. terminer au moins 48 crédits dans la matière de spécialisation, peu importe que l'étudiante ou l'étudiant ait suivi ou non des cours dans cette matière pour le programme de premier grade (l'étudiante ou l'étudiant peut recevoir des crédits pour les cours déjà terminés, si ceux-ci n'ont pas été utilisés pour satisfaire aux exigences du premier grade);
3. inclure tous les cours normalement requis pour la spécialisation s'ils n'ont pas déjà été suivis pour le programme de premier grade et conserver la note minimale pour les cours spécifiés pour le programme;
4. obtenir la cote « S » pour la conception du portfolio d'apprentissage.

### Probation et renvoi

1. Celles et ceux qui n'obtiennent pas les notes et la moyenne minimales spécifiées dans les règlements généraux touchant le grade peuvent être autorisés à poursuivre le programme en probation pour au plus une année ou 30 crédits consécutifs. Celles et ceux qui n'obtiennent pas les notes exigées après une année de probation doivent abandonner le programme de deuxième grade.
2. Si après deux tentatives l'étudiante ou l'étudiant n'obtient pas les notes minimales exigées, elle ou il devra abandonner le programme de deuxième grade.
3. Si l'étudiante ou l'étudiant échoue à plus de 12 crédits, elle ou il devra abandonner le programme de deuxième grade.

## Examen volontaire

Certaines candidates et certains candidats qui s'inscrivent au programme ont déjà des connaissances, des aptitudes ou des expériences de travail en comptabilité et plus particulièrement, en matière d'interprétation de données financières. Ces personnes ont la possibilité de se soumettre à un examen volontaire pour le cours suivant :

ADMN 1106                      Compréhension et utilisation des données financières                      3 crédits

L'étudiante ou l'étudiant peut se soumettre à un seul examen volontaire pour un cours donné. En cas de réussite, les crédits et la dispense du cours sont accordés et la mention « S » figure sur son relevé de notes. En cas d'échec, il lui faut suivre et réussir le cours régulier.

L'étudiante inscrite ou l'étudiant inscrit au Service d'accessibilité qui choisit de se soumettre à des examens volontaires, doit en informer la personne-ressource du Service d'accessibilité pour obtenir, le cas échéant, les mesures d'accommodement auxquelles elle ou il a droit pour l'examen.

# NUMÉROS ET DÉSIGNATIONS DE COURS

---

## Numéros et autres désignations

Les cours de l'Université de Hearst sont désignés de la façon suivante :

Quatre lettres pour indiquer la matière (ADMN, BESO, ÉCON, GÉOG, HIST, INTE, LANG, POLI, PSYC, SESO, SOCI, TRAD).

Quatre chiffres pour indiquer le cours. Le premier chiffre indique le niveau où ce cours est normalement suivi, c'est-à-dire :

- 1000 - 1999 première année;
- 2000 - 2999 deuxième année;
- 3000 - 3999 troisième année;
- 4000 - 4999 quatrième année.

Une lettre pour indiquer la langue d'enseignement : E (English) et F (Français). Les cours décrits en anglais sont donnés en anglais et les cours décrits en français sont donnés en français.

Le dernier chiffre indique s'il s'agit d'un cours de 3 crédits, de 6 crédits, d'un cours spécial comportant un nombre variable de crédits ou si le cours peut être accepté en vue d'une concentration.

6 ou 7 indique un cours de 3 crédits qui peut être accepté dans la concentration. 1 ou 2 indique un cours de 3 crédits qui ne peut être accepté dans la concentration.

5 indique un cours de 6 crédits qui peut être accepté dans la concentration.

0 indique un cours de 6 crédits qui ne peut être accepté dans la concentration.

8 indique un cours d'un crédit.

9 indique un cours d'un crédit et demi.

4 indique un cours spécial dont le nombre de crédits varie.

## **Crédits universitaires**

Tous les cours des sessions d'automne et d'hiver sont maintenant offerts suivant le mode de prestation en bloc. Contrairement au semestre traditionnel pendant lequel une personne entreprend cinq cours simultanément de septembre à décembre, le modèle du bloc permet de suivre un seul cours à la fois, celui-ci comptant douze rencontres échelonnées sur une période de trois semaines consécutives.

## **Cours offerts selon le modèle du bloc**

Les cours de 3 crédits comportent douze heures d'enseignement par semaine et se donnent sur une période de trois semaines consécutives. Un cours de 6 crédits compte deux blocs et un cours de 9 crédits en compte 3.

Un cours de 3 crédits équivaut à 36 heures d'enseignement.

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES ET DES COURS

## Administration des affaires

### Baccalauréat en administration des affaires

<b>Exigences de la spécialisation</b>		
ADMN 1006	Coffre à outils pour gestionnaires	3 crédits
ADMN 1036	Business Communication	3 crédits
ADMN 1106*	Compréhension et utilisation des données financières	3 crédits
ADMN 1107	Principes de comptabilité financière	3 crédits
ADMN 2006	Management et processus décisionnels I	3 crédits
ADMN 2007	Management et processus décisionnels II	3 crédits
ADMN 2306	Droit commercial	3 crédits
ADMN 2316	Problèmes économiques contemporains	3 crédits
ADMN 2606	Statistiques des affaires	3 crédits
ADMN 2856	Systèmes d'information	3 crédits
ADMN 3106	Comptabilité de gestion I	3 crédits
ADMN 3107	Comptabilité de gestion II	3 crédits
ADMN 3116	Évaluation et décisions financières	3 crédits
ADMN 3117	Analyse et gestion financières	3 crédits
ADMN 3126	Concepts du marketing	3 crédits
ADMN 3136	Comportement organisationnel	3 crédits
ADMN 3137	Gestion des ressources humaines	3 crédits
ADMN 3836	Création d'entreprises I	3 crédits
ADMN 4046	Gestion des opérations et de la production	3 crédits
ADMN 4915	Stage	6 crédits
ADMN 4995	Projet organisationnel	6 crédits
		<b>69 crédits</b>
<b>Autres cours obligatoires</b>		
LANG 1006	Grammaire française	3 crédits
LANG 1007	Grammaire appliquée à la rédaction	3 crédits
LANG 3526	Le français commercial et administratif	3 crédits
<b>Cours au choix</b>		
Quatorze cours au choix		42 crédits
<b>Total</b>		<b>120 crédits</b>

Les étudiantes et les étudiants doivent réussir chacun des cours de la spécialisation avec une note finale de « C » ou plus.

\*Si elles et ils obtiennent une note de « B » ou plus à un examen ayant lieu avant le début du cours, les étudiantes et les étudiants ont la possibilité de recevoir les crédits pour le cours. Celles et ceux qui réussissent l'examen du cours ADMN 1106 sont tenus de suivre le cours ADMN 1107. Prière de communiquer avec le registrariat pour connaître les détails de la politique des examens volontaires.

\*Puisque certains ouvrages ne sont disponibles qu'en anglais, la réussite des études exige une bonne compréhension de l'anglais.

## Baccalauréat ès arts avec concentration en gestion

<b>Exigences de la concentration</b>		
ADMN 1006	Coffre à outils pour gestionnaires	3 crédits
ADMN1036	Business Communication	3 crédits
ADMN1106*	Compréhension et utilisation des données financières	3 crédits
ADMN 1107	Principes de comptabilité financière	3 crédits
ADMN 2006	Management et processus décisionnels I	3 crédits
ADMN 2007	Management et processus décisionnels II	3 crédits
ADMN 2316	Problèmes économiques contemporains	3 crédits
ADMN 2606	Statistiques des affaires	3 crédits
ADMN 2856	Systèmes d'information	3 crédits
ADMN 3116	Évaluation et décisions financières	3 crédits
ADMN 3117	Analyse et gestion financières	3 crédits
ADMN 3126	Concepts du marketing	3 crédits
ADMN 3136	Comportement organisationnel	3 crédits
ADMN 3137	Gestion des ressources humaines	3 crédits
ADMN 3836	Création d'entreprises I	3 crédits
ADMN 3946	Stage	3 crédits
		<b>48 crédits</b>
<b>Autres cours obligatoires</b>		
LANG 1006	Grammaire française	3 crédits
LANG 1007	Grammaire appliquée à la rédaction	3 crédits
LANG 3526	Le français commercial et administratif	3 crédits
<b>Cours au choix</b>		
Onze cours au choix		33 crédits
<b>Total</b>		<b>90 crédits</b>

Les étudiantes et les étudiants doivent réussir chacun des cours LANG 1006 et LANG 1007 avec une note finale de « C » ou plus.

Dans certaines circonstances, l'étudiante ou l'étudiant pourra remplacer deux cours obligatoires de troisième année par deux cours obligatoires de quatrième année.

\*Si elles et ils obtiennent une note de « B » ou plus à un examen ayant lieu avant le début du cours, les étudiantes et les étudiants ont la possibilité de recevoir les crédits pour le cours. Celles et ceux qui réussissent l'examen du cours ADMN 1106 sont tenus de suivre le cours ADMN 1107. Prière de communiquer avec le registrariat pour connaître les détails de la politique des examens volontaires.

\*Puisque certains ouvrages ne sont disponibles qu'en anglais, la réussite des études exige une bonne compréhension de l'anglais.

**ADMN 1006F (3 crédits)****Coffre à outils pour gestionnaires**

Ce cours vise à développer, chez l'étudiante et l'étudiant, les compétences requises durant son parcours universitaire et sa carrière de gestionnaire. Plus précisément, elle ou il se familiarisera avec les principaux outils informatiques, les théories et stratégies de la communication orale et écrite, les processus et stratégies de résolution de problèmes et les techniques d'animation de groupe.

**ADMN 1036E (3 crédits)****Business Communication**

This course is designed to help students become effective communicators in the business community. The emphasis will be on the development of written and oral communication skills while focusing on themes and vocabulary specific to the business environment.

**ADMN 1106F (3 crédits)****Compréhension et utilisation des données financières**

On étudie l'information financière générée par les systèmes comptables du point de vue d'utilisatrices ou d'utilisateurs externes informés. À la base, il faut comprendre comment les transactions typiques d'une entreprise sont mesurées et enregistrées dans les livres et comment cette information est compilée pour être présentée dans les états financiers. On continue avec une étude approfondie de ces états financiers et des techniques adéquates qui permettent de les analyser, de les interpréter et de les évaluer. Les états financiers des entreprises ouvertes servent de base à cette étude. L'objectif du cours est d'amener l'étudiant et l'étudiante à développer des habiletés d'analyse et de jugement dans l'interprétation des informations comptables et financières. (Précédemment COMM 11 et COMM 1106)

**ADMN 1107F (3 crédits)****Principes de comptabilité financière**

Ce cours, qui fait suite au cours Compréhension et utilisation des données financières (ADMN 1106), est essentiellement un cours d'introduction à la comptabilité financière. Le cadre théorique de la comptabilité sert de base pour apprendre à mesurer, enregistrer et présenter les diverses opérations encourues par les entreprises. On étudie ensuite les quatre états financiers aussi bien du point de vue du préparateur que de l'utilisateur de l'information. (Précédemment COMM 1106 et COMM 1107)

Préalable : ADMN 1106

**ADMN 2006F (3 crédits)****Management et processus décisionnels I**

Ce cours présentera une introduction générale à l'étude de l'administration. Les prémisses du management, l'historique de la pensée administrative aux niveaux organisationnel et socioéconomique ainsi que les écoles de management y seront abordés. On y examinera les rôles et les tâches de l'administrateur ou de l'administratrice dans les divers champs de la gestion. Il sera aussi question des différentes fonctions dans l'entreprise tels le marketing, la production, la finance et la gestion du personnel. On y traitera en détail du processus de management et des fonctions majeures de la gestion, soit la planification, l'organisation, la direction et le contrôle. La méthode de cas portant sur des situations organisationnelles variées permettra la mise en application des processus décisionnels. (Précédemment COMM 1006 et COMM 2006)

**ADMN 2007F (3 crédits)****Management et processus décisionnels II**

Ce cours poursuivra l'étude des rôles et des tâches de l'administrateur ou de l'administratrice, des différentes fonctions dans l'entreprise, du processus de management et des fonctions majeures de la gestion. Les particularités de la gestion de divers types d'entreprises, incluant la multinationale et la PME, y seront présentées en tenant compte des tendances actuelles. La méthode de cas portant sur des situations organisationnelles variées servira d'outil pédagogique pour la mise en application des processus décisionnels. (Précédemment COMM 1007 et COMM 2007)

Préalable : ADMN 2006

### **ADMN 2106F (3 crédits)**

#### **Comptabilité intermédiaire I**

Ce premier cours de comptabilité intermédiaire portera sur la constatation des produits pour ensuite se pencher en détail sur les problèmes de mesure, d'enregistrement et de présentation des éléments d'actif à court et à long terme. Les états financiers publiés par les entreprises ouvertes servent à la discussion et l'évaluation des principes comptables. Ce cours est très utile à quiconque veut faire carrière en comptabilité ou en finance. (Précédemment COMM 21 et COMM 2106)

Préalable : ADMN 1107

### **ADMN 2107F (3 crédits)**

#### **Comptabilité intermédiaire II**

Ce cours porte principalement sur une étude détaillée des problèmes de mesure, d'enregistrement et de présentation des éléments de passif à court et à long terme, et des capitaux. On étudie également des sujets tels que le calcul et la présentation du bénéfice par action, les modifications comptables et la préparation de l'état des flux de trésorerie. On aborde aussi la comptabilisation des impôts sur le revenu, des contrats de location et des avantages sociaux futurs. Les états financiers publiés par les entreprises ouvertes servent à la discussion et l'évaluation des principes comptables. Ce cours est très utile à quiconque veut faire carrière en comptabilité ou en finance. (Précédemment COMM 21 et COMM 2107)

Préalable : ADMN 2106

### **ADMN 2206F (3 crédits)**

#### **Gestion des petites et moyennes entreprises**

L'accent est mis sur tous les aspects de la gestion pouvant donner à la petite entreprise un avantage comparatif supérieur à ses concurrents. Il s'agit notamment d'examiner la planification, la politique de prix et le rôle du marketing (notion de niche écologique), la gestion financière et le contrôle, l'importance du facteur humain et les relations extérieures. (Précédemment COMM 2506)

### **ADMN 2306F (3 crédits)**

#### **Droit commercial**

La réglementation au Canada de l'achat, de la vente, et des rapports entre les patronnes, les patrons et les salarié-e-s. Le cours porte également sur les contrats, l'assurance, les effets négociables, les formules commerciales types, les biens et les opérations de crédit. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2306 et JURI 2306.

### **ADMN 2316 (3 crédits)**

#### **Problèmes économiques contemporains**

Ce cours se consacre à l'étude de certains problèmes économiques contemporains aux niveaux international, canadien, provincial et régional. Les étudiantes et les étudiants analysent des problèmes concrets, familiers et pertinents, présentés sous forme d'articles de journaux ou d'autres publications.

### **ADMN 2606F (3 crédits)**

#### **Statistiques des affaires**

Ce cours permettra d'assimiler les fondements théoriques et pratiques de l'analyse statistique. Après avoir abordé les concepts de la statistique descriptive et des calculs de probabilité, on étudiera les estimations par intervalle de confiance, les tests d'hypothèse sur les moyennes, les proportions et les variances, les méthodes de traitement de données comme l'analyse des tableaux croisés, l'analyse de variance à un facteur et la corrélation linéaire. L'utilisation d'un logiciel de statistique est intégrée au cours. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas cumuler des crédits à la fois pour ADMN 2606, GÉOG 2026, MATH 2256, PSYC 2126, SOCI 2126 et SOCI 2256.°

**ADMN 2617F (3 crédits)****Statistiques des affaires II**

L'objectif de ce cours est d'approfondir l'utilisation des calculs de probabilité et de l'analyse statistique en tant qu'outils de prévision et de prise de décision. Les sujets abordés sont : la règle de Bayes, la régression linéaire simple, la régression linéaire multiple, l'analyse des résidus, l'analyse des séries chronologiques, les tests non paramétriques. L'utilisation d'un logiciel de statistique est intégrée au cours. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas cumuler des crédits à la fois pour ADMN 2617, GÉOG 2027, MATH 2257, PSYC 3256 et SOCI 3127.

Préalable : ADMN 2606

**ADMN 2856F (3 crédits)****Systemes d'information**

Le cours porte essentiellement sur la gestion des systèmes d'information dans les entreprises. Les thèmes suivants sont étudiés : planification et évaluation des systèmes d'information, assurance qualité, développement de systèmes d'information pour cadres, développement de systèmes experts et de systèmes d'aide à la décision, mise en place de systèmes d'information dans les organisations de petite et moyenne dimension. Il sera également question de la sécurité informatique, de la législation concernant l'accès à l'information et de la formation du personnel.

**ADMN 3106F (3 crédits)****Comptabilité de gestion I**

Ce cours est une introduction à l'utilisation de l'information comptable comme outil de gestion indispensable aux entreprises. On initie les étudiantes et les étudiants à différentes notions de gestion pouvant servir à la planification, au contrôle et à la prise de décision des gestionnaires : méthode du coût de revient par commande et du coût de revient en fabrication uniforme et continue, analyse du comportement des coûts, analyse coût-volume-bénéfice, établissement du budget et contrôle budgétaire.

Préalable : ADMN 1107

**ADMN 3107F (3 crédits)****Comptabilité de gestion II**

Ce cours vise à examiner en profondeur la relation entre la comptabilité de gestion et les décisions de gestion : information pertinente à la prise de décision, gestion par activités, comptabilité par centres de responsabilité et évaluation du rendement de ces centres, analyse et choix de projets d'investissement à long terme.

Préalable : ADMN 3106

**ADMN 3116F (3 crédits)****Évaluation et décisions financières**

Ce cours est consacré à l'étude des grandes décisions financières dans l'entreprise à savoir l'investissement, le financement et la distribution de dividendes. Les sujets abordés sont : la place de la fonction finance dans l'entreprise, les fondements de l'évaluation et leurs applications aux hypothèques, aux obligations et aux actions, l'évaluation des projets d'investissement dans un contexte de certitude et tenant compte de la fiscalité canadienne, le choix d'une structure financière, la problématique de la politique de dividende. (Précédemment COMM 2206)

Préalable : ADMN 1107

**ADMN 3117F (3 crédits)****Analyse et gestion financières**

L'objet de ce cours est de familiariser l'étudiant et l'étudiante à l'utilisation des outils dont dispose le gestionnaire financier dans l'exercice de sa fonction. À cet effet, une attention particulière sera accordée aux thèmes suivants : l'analyse des états financiers de l'entreprise, la planification financière à court et à moyen terme, la gestion du fonds de roulement, les modes de financement à long terme, le traitement du risque, la détermination du coût du capital. (Précédemment COMM 2207)

Préalable : ADMN 3116

**ADMN 3126F (3 crédits)****Concepts du marketing**

Ce cours a pour but d'initier les étudiantes et les étudiants aux concepts et techniques utilisés en gestion du marketing. On s'attardera premièrement à la définition du management du marketing. On y présentera ensuite l'analyse de l'environnement marketing ou des occasions d'affaires ainsi que l'élaboration des stratégies de marketing. Les thèmes suivants seront abordés : politique de marketing, comportement du consommateur et de la consommatrice, recherche ainsi que planification des produits dans le but d'intégrer les éléments du marketing dans les processus de gestion de l'entreprise. (Précédemment COMM 3306)

Préalable : ADMN 2007

**ADMN 3127F (3 crédits)****Gestion du marketing**

Le but premier de ce cours est de développer la prise de décision relative au mix de marketing en appliquant les concepts et les techniques du management du marketing. On y examinera en profondeur les composantes du marketing mix (« 5P ») : le produit, le prix, la promotion, la distribution (place) et le personnel en se situant dans un environnement compétitif. (Précédemment COMM 3307)

Préalable : ADMN 3126

**ADMN 3136F (3 crédits)****Comportement organisationnel**

Importance des facteurs humains dans la gestion d'une organisation. Étude des aspects humains qui influent sur le comportement des individus, des groupes et des organisations. (Précédemment COMM 3526)

Préalable : ADMN 2007

**ADMN 3137F (3 crédits)****Gestion des ressources humaines**

Importance de la fonction en gestion des ressources humaines dans la gestion d'une organisation. Obligations juridiques entourant les activités de gestion des ressources humaines. Politiques et pratiques relatives aux différentes activités de gestion des ressources humaines : analyse de postes, planification des effectifs, recrutement, sélection, accueil et socialisation, évaluation du rendement, développement des compétences, gestion des carrières, rémunération directe et indirecte. (Précédemment COMM 3527)

Préalable : ADMN 3136

**ADMN 3806F (3 crédits)****Méthodes I**

Les fondements théoriques de la méthode scientifique. Formulation d'un problème de recherche, d'hypothèses et d'un protocole de recherche. Variables dépendantes et indépendantes, variables quantitatives et qualitatives. Collecte de données : travail sur le terrain, techniques d'entrevue, construction de questionnaires, observation systématique, utilisation de documents et de données statistiques disponibles. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3806, INTE 1806, PSYC 2516 et SOCI 2056. (Précédemment COMM 4506)

Préalable : ADMN 2007

**ADMN 3807F (3 crédits)****Méthodes II**

Ce cours vise le développement de compétences méthodologiques qualitatives en mettant l'accent sur la compréhension et l'interprétation des données afin de mener des analyses rigoureuses, valides et significatives. Examen des données d'entretien, introduction aux logiciels d'analyse textuelle qui offrent une efficacité accrue dans le traitement de ces données et qui permettent une exploration approfondie et systématique des informations. Organisation, catégorisation et identification des motifs émergents. Analyses thématiques. Questions d'herméneutique en relation à des textes de nature historique ou littéraire. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3807, INTE 4807, PSYC 2517 et SOCI 2057. (Précédemment COMM 4507)

Préalable : ADMN 3806

**ADMN 3816F (3 crédits)****Recherche opérationnelle**

Introduction aux concepts de base en recherche opérationnelle : décision dans l'incertitude, utilité et optimalité, programmation linéaire, problème dual, méthode d'affectation, méthode du transport, programmation dynamique, files d'attente, simulation, PERT, gestion des stocks, théorie des jeux. (Précédemment COMM 3516)

Préalables : ADMN 2617, COSC 1701

**ADMN 3826F (3 crédits)****Communications interpersonnelles I**

Le développement de la conscience de soi, associé à une efficacité accrue dans les relations interpersonnelles, constitue la clé de la croissance personnelle. Le cours met donc l'accent sur l'individu et son moi, les barrières communicationnelles et certaines techniques permettant de les franchir, ainsi que sur la communication dans un groupe. L'étudiant ou l'étudiante sera alors capable de mieux se connaître, de comprendre les autres et d'améliorer les communications dans son milieu. (Précédemment COMM 4536)

**ADMN 3827F (3 crédits)****Communications interpersonnelles II**

Étude de la relation de l'individu au groupe et des groupes entre eux à travers les diverses formes de communication verbale et symbolique. (Précédemment COMM 4537)

Préalable : ADMN 3826

**ADMN 3836F (3 crédits)****Création d'entreprises I**

Destiné aux futurs entrepreneurs ou entrepreneures, le cours est axé sur la mise sur pied d'une entreprise par un individu ou un groupe en tenant compte du marché à desservir, des contraintes légales, fiscales, physiques, économiques et financières. (Précédemment COMM 3546)

Préalable : ADMN 3126

**ADMN 3837F (3 crédits)****Création d'entreprises II**

Les étudiantes et les étudiants poursuivront, dans cette seconde phase, la mise sur pied du projet qu'elles et ils auront élaboré dans le premier cours. (Précédemment COMM 3547)

Préalable : ADMN 3836

### **ADMN 3946F (3 crédits)**

#### **Stage**

Le stage donne la possibilité de rapprocher le marché du travail et les objectifs pédagogiques. La ou le stagiaire participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Les tâches à exécuter sont convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeur, la coordination des stages et la ou le responsable académique. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire tout en sensibilisant aux différentes facettes d'un milieu de travail en lien avec la gestion. L'encadrement est assuré par un superviseur ou une superviseure en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le responsable académique. On ne peut obtenir de crédits que pour un seul cours de stage de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année.

Préalable : avoir réussi un minimum de 60 crédits du programme de gestion ou d'administration des affaires ou obtenir la permission du Comité des admissions.

### **ADMN 4046F (3 crédits)**

#### **Gestion des opérations et de la production**

Analyse de la place de la fonction gestion des opérations et de la production dans l'organisation. On y traite de la gestion des opérations et de la production en tant que système composé de plusieurs sous-systèmes qui sont interdépendants et interreliés : la conception des produits et des processus, la gestion de la capacité, la localisation et l'aménagement, la gestion des stocks, la prévision et la gestion de la demande, la planification et le contrôle de la production, l'organisation du travail, la gestion de la qualité et le juste à temps. (Précédemment COMM 4556)

Préalable : ADMN 2606 et avoir cumulé 60 crédits universitaires.

### **ADMN 4406F (3 crédits)**

#### **Thèmes d'actualité en gestion des ressources humaines**

Ce cours porte sur des sujets d'actualité en gestion des ressources humaines dont il n'est pas ou peu question dans d'autres cours. Les thèmes à l'étude, au nombre de deux ou trois, sont choisis en fonction de leur caractère contemporain et de leur importance pour la fonction gestion des ressources humaines; ils diffèrent donc d'une année à l'autre.

Préalable : ADMN 3137 ou la permission de la professeure ou du professeur.

### **ADMN 4606F (3 crédits)**

#### **Gestion stratégique d'entreprise I**

Ce cours examine l'environnement d'une organisation, la planification de son avenir et le rôle de la chef ou du chef de la direction dans le cadre de la création d'un état souhaitable pour celle-ci. Cela comprend l'étude des processus et des systèmes permettant de préciser les objectifs des organisations et de formuler, mettre en œuvre et contrôler les stratégies et les politiques nécessaires à leur réalisation. Le cours débute par une introduction aux concepts et aux méthodes de gestion stratégique, notamment dans les domaines suivants : les cadres d'analyse stratégique, le diagnostic et l'analyse des environnements internes et externes des organisations, et les choix stratégiques, leur formulation et leur évaluation. (Précédemment COMM 4516)

Préalable : ADMN 2007

### **ADMN 4607F (3 crédits)**

#### **Gestion stratégique d'entreprise II**

Ce cours met l'accent sur l'application des concepts et des méthodes d'analyse présentées dans ADMN 4606 dans le développement de solutions pratiques à des problèmes organisationnels complexes. Il permet d'expliquer les rouages de la prise de décision chez l'entrepreneur tout en tenant compte des conséquences éthiques de cette décision. Le cours permet également d'expliquer et d'utiliser différentes façons de percevoir les organisations.

Préalable : ADMN 4606

**ADMN 4656F (3 crédits)****Santé et sécurité au travail**

Distinction entre les concepts de santé et de sécurité au travail; notion de santé mentale au travail. Les situations de travail pathogènes et les aspects de la santé liés à l'individu. Prévention et intervention en matière de santé et de sécurité au travail. Encadrement législatif de la santé et de la sécurité au travail et indemnisation des maladies et des lésions professionnelles.

Préalable : ADMN 2007 ou la permission de la professeure ou du professeur.

**ADMN 4666F (3 crédits)****Gestion de projet**

Ce cours permet de comprendre les principes fondamentaux de la gestion de projet ainsi que les principaux outils et méthodes nécessaires pour gérer un projet de la conception à la clôture. Il touche à la fois aux connaissances théoriques de base et à la pratique visant à appliquer le processus de gestion de projet, incluant les arbitrages sur les trois principales dimensions à savoir les coûts, les délais et l'étendue. Les étudiant.e.s apprendront à définir, selon les contextes, les objectifs, à allouer les ressources, à gérer les risques et à assurer la qualité des livrables tout en coordonnant les parties prenantes.

**ADMN 4706F (3 crédits)****Marketing industriel**

Conçu pour les étudiantes et les étudiants qui veulent faire carrière dans le marché industriel, ce cours examine la formulation et la mise en œuvre de stratégies de commercialisation de produits qui ne sont pas destinés à la consommation. Bien que le cours porte surtout sur le marché industriel, la matière s'applique à tout marché dominé par les achats professionnels, tels que les gouvernements, les hôpitaux et d'autres institutions. Il présente un cadre conceptuel du comportement d'achat des organisations devant servir de fondement à la planification de la commercialisation; ce cadre est appliqué et vérifié au moyen de l'analyse de cas, de la participation de conférencières et de conférenciers et, au gré de l'étudiant ou de l'étudiante, du recours à des projets sur place.

**ADMN 4716F (3 crédits)****Planification en marketing**

Ce cours avancé met l'accent sur l'application des instruments de gestion dans l'analyse, la planification, l'organisation, l'intégration, le contrôle, la mesure et l'évaluation de la situation. Il porte sur la gestion et la planification plutôt que sur les méthodes et techniques d'opération.

Préalable : ADMN 3127

**ADMN 4726F (3 crédits)****Marketing international**

Ce cours est conçu pour initier l'étudiant ou l'étudiante à la nature et à l'exercice de gestion de la commercialisation internationale. Il suppose la connaissance préalable de la gestion de commercialisation générale et développe, à partir de cette base, une conscience et une compréhension des particularités de la commercialisation internationale et multinationale. La matière du cours se rapporte donc à l'analyse de la commercialisation au-delà des frontières nationales et également à l'intérieur des frontières nationales étrangères. Le cours englobe toute la gamme des opérations de commercialisation internationale, de l'exportateur à la société multinationale. Il se divise en trois parties principales : 1) Introduction à l'environnement international, 2) Principes et pratiques de commercialisation appliqués sur le plan international et multinational, 3) Intégration et coordination du programme de commercialisation internationale.

**ADMN 4736F (3 crédits)****Commerce de détail**

Structure et environnement de la vente au détail. Sélection d'un emplacement. Agencement du magasin. Fonction d'achat, sélection des marchandises et des fournisseurs. Contrôle des stocks. Fixation des prix.

Stratégies de promotion et de publicité. Services au consommateur ou à la consommatrice et crédit. Contrôle des coûts et dépenses. La recherche en commerce de détail. (Précédemment COMM 4546)  
Préalable : ADMN 3127

### **ADMN 4746F (3 crédits)**

#### **Pratique de gestion financière**

Le but du cours est de confronter l'étudiant ou l'étudiante au domaine pratique et réel du financement de la petite et moyenne entreprise, de la ou le familiariser avec les sources de financement et les particularités des prêteurs et des prêteuses ainsi que de pouvoir déterminer les besoins, modalités et exigences financières afin de pouvoir planifier et résoudre les problèmes financiers d'une entreprise. (Précédemment COMM 4566)

Préalable : ADMN 3117

### **ADMN 4756F (3 crédits)**

#### **Gestion du changement technologique**

Le succès d'un grand nombre d'entreprises et de nations peut être attribué à leurs inventions, innovations, adaptations et imitations de nouveaux produits, procédés ou concepts. Tout cela fait souvent appel à de nouvelles technologies. Le présent cours traite de la gestion adéquate de ces changements technologiques.

### **ADMN 4796F (3 crédits)**

#### **Lectures dirigées I**

Ce cours est destiné aux étudiantes et aux étudiants recherchant un complément de formation adapté à leurs besoins spécifiques. (Précédemment COMM 4596)

### **ADMN 4797F (3 crédits)**

#### **Lectures dirigées II**

Ce cours est destiné aux étudiantes et aux étudiants recherchant un complément de formation adapté à leurs besoins spécifiques. (Précédemment COMM 4597)

### **ADMN 4816F (3 crédits)**

#### **Fiscalité des particuliers - Une perspective comptable**

Étude de la fiscalité des particuliers du point de vue des comptables. Le cours est organisé de façon à permettre aux étudiantes et aux étudiants d'appliquer les dispositions de la loi sur l'impôt à des situations réelles. L'approche fondamentale consiste à présenter des problèmes types avec leurs solutions pour ainsi démontrer l'utilisation de différentes techniques. Les sujets traités incluent d'abord l'assujettissement à l'impôt, puis le revenu d'emploi, d'entreprise et de biens et enfin, le calcul de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Préalable : ADMN 1107

### **ADMN 4817F (3 crédits)**

#### **Fiscalité des sociétés - Une perspective comptable**

Étude de la fiscalité des sociétés commerciales du point de vue des comptables. Le cours est organisé de façon à permettre aux étudiantes et aux étudiants d'appliquer les dispositions de la loi sur l'impôt à des situations réelles. L'approche fondamentale consiste à présenter des problèmes types avec leurs solutions pour ainsi démontrer l'utilisation de différentes techniques. Les sujets traités incluent d'abord la détermination du revenu imposable des sociétés, puis l'impôt des sociétés privées, les revenus de dividendes et les gains en capital non-distribués et enfin, la fiscalité des fiducies et des sociétés de personnes.

Préalable : ADMN 4816

**ADMN 4886F (3 crédits)****Thèmes administratifs contemporains**

Ce cours porte sur des domaines différents chaque année, suivant les intérêts des étudiantes, des étudiants et des professeures ou professeurs, et traite de sujets non enseignés dans d'autres cours. Il permet également de faire l'essai d'un cours avant de décider de l'incorporer aux programmes réguliers de l'École. Cette désignation pourrait englober, entre autres, les cours suivants : Thèmes de gestion, Thèmes financiers, Thèmes de comptabilité financière, Comportement dans l'organisation, l'entreprise et la société.

**ADMN 4887F (3 crédits)****Thèmes administratifs contemporains**

Ce cours porte sur des domaines différents chaque année, suivant les intérêts des étudiantes, des étudiants et des professeures ou professeurs, et traite de sujets non enseignés dans d'autres cours. Il permet également de faire l'essai d'un cours avant de décider de l'incorporer aux programmes réguliers de l'École. Cette désignation pourrait englober, entre autres, les cours suivants : Thèmes de gestion, Thèmes financiers, Thèmes de comptabilité financière, Comportement dans l'organisation, l'entreprise et la société.

**ADMN 4896F (3 crédits)****Thèmes administratifs contemporains**

Ce cours porte sur des domaines différents chaque année, suivant les intérêts des étudiantes, des étudiants et des professeures ou professeurs, et traite de sujets non enseignés dans d'autres cours. Il permet également de faire l'essai d'un cours avant de décider de l'incorporer aux programmes réguliers de l'École. Cette désignation pourrait englober, entre autres, les cours suivants : Thèmes de gestion, Thèmes financiers, Thèmes de comptabilité financière, Comportement dans l'organisation, l'entreprise et la société.

**ADMN 4897 (3 crédits)****Thèmes administratifs contemporains**

Ce cours porte sur des domaines différents chaque année, suivant les intérêts des étudiantes, des étudiants et des professeures ou professeurs, et traite de sujets non enseignés dans d'autres cours. Il permet également de faire l'essai d'un cours avant de décider de l'incorporer aux programmes réguliers de l'École. Cette désignation pourrait englober, entre autres, les cours suivants : Thèmes de gestion, Thèmes financiers, Thèmes de comptabilité financière, Comportement dans l'organisation, l'entreprise et la société.

**ADMN 4915F (6 crédits)****Stage**

Le stage donne la possibilité de rapprocher le marché du travail et les objectifs pédagogiques. La ou le stagiaire participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Les tâches à exécuter sont convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeur, la coordination des stages et la ou le responsable académique. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire et à développer un premier niveau de compétence et d'autonomie professionnelles dans un milieu de travail en lien avec la gestion. L'encadrement est assuré par un superviseur ou une superviseure en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le responsable académique. On ne peut obtenir de crédits que pour un seul cours de stage de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année.

Préalable : avoir réussi un minimum de 90 crédits du programme de gestion ou d'administration des affaires ou obtenir la permission du Comité des admissions.

**ADMN 4926F (3 crédits)****Gestion de portefeuille**

Ce cours est principalement destiné aux personnes qui ont l'intention de poursuivre une carrière en finance corporative et gestion d'investissements. Il met surtout l'accent sur la constitution de portefeuilles de valeurs. Les sujets traités comprennent l'analyse globale du marché, l'analyse cyclique des investissements, l'analyse technique du marché, les stratégies de diversification, la théorie du marché des capitaux, la gestion des risques relatifs aux divers éléments d'actif et au portefeuille, les bêtas, le choix des investissements et les stratégies de constitution d'un portefeuille.

**ADMN 4936F (3 crédits)****Recherche commerciale**

Le cours porte sur 1) le rôle de la recherche commerciale dans la solution des problèmes de commercialisation, 2) les méthodes de recherche commerciale, 3) la réalisation d'études de recherche commerciale, et 4) les méthodes d'évaluation de projets de recherche. Les étudiantes et les étudiants pourront réaliser des études pratiques de recherche en 1) analysant les besoins de données commerciales, 2) élaborant la recherche, 3) exécutant la recherche, 4) analysant les données réunies et 5) faisant des déductions et des recommandations pertinentes.

Préalable : ADMN 3127

**ADMN 4946F (3 crédits)****Comportement du consommateur et de la consommatrice**

Ce cours vise principalement à aider l'étudiant ou l'étudiante à mieux comprendre les marchés de consommation. Il s'agit d'un cours pratique qui comprend un projet permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de se familiariser avec le système complexe des besoins, attitudes, motivations, décisions et comportements du consommateur et de la consommatrice. Étude du cycle de vie de la famille; analyse de la perception des préférences et du comportement du consommateur et de la consommatrice; rôle de la publicité et des autres communications de commercialisation. (Précédemment COMM 4526)

**ADMN 4956F (3 crédits)****Communications en marketing**

Ce cours, d'orientation pratique, porte sur le processus des communications commerciales, les objectifs et la stratégie d'une entreprise en matière de promotion. Les étudiantes et les étudiants examinent la publicité, la vente personnelle, la promotion, la gestion des ventes et d'autres secteurs des communications. Le cours a pour principal objectif d'amener les étudiantes et les étudiants à concevoir et mettre en œuvre une campagne de promotion complète pour une entreprise.

Préalable : ADMN 3127

**ADMN 4966F (3 crédits)****Marketing des organisations sans but lucratif**

Ce cours vise à fournir aux étudiantes et aux étudiants l'occasion d'appliquer les principes de gestion de la commercialisation aux organisations sans but lucratif. Illustration de possibilités et problèmes divers que rencontrent ces organisations, au moyen d'études de cas et de projets.

**ADMN 4976F (3 crédits)****Les relations industrielles au Canada**

Ce cours vise à transmettre aux étudiantes et aux étudiants une connaissance du domaine des relations industrielles au Canada afin qu'elles et ils puissent comprendre le contexte dans lequel se déroulent les relations syndicales-patronales. Le cours traite de l'histoire et de l'évolution du mouvement ouvrier, du cadre juridique, du rôle du gouvernement, des systèmes comparatifs de relations ouvrières, etc. Étude de la nature de l'arbitrage, de l'enquête, de la médiation et de la conciliation, et analyse des tendances actuelles dans le but de prévoir l'évolution future dans ce domaine. (Précédemment COMM 3556)

## **ADMN 4995F (6 crédits)**

### **Projet organisationnel**

Le projet terminal du B.A.A. vise à consolider l'apprentissage des connaissances acquises dans les cours du programme. L'accent sera mis sur les compétences analytiques générales telles que la pensée critique et la résolution de problèmes tout en permettant aux étudiantes et étudiants d'acquérir une expérience pratique. Le projet peut prendre plusieurs formes : une étude de cas, un plan d'affaires, l'analyse stratégique d'une entreprise, ou tout autre projet qui permet aux étudiantes et étudiants de faire le lien entre les principales fonctions d'une entreprise étudiées lors du B.A.A., soit la comptabilité et les finances, le marketing, les opérations, les ressources humaines et la stratégie.

## **ANGLAIS**

**Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles**

### **ANGL 1110E (6 crédits)**

#### **Cours semi-intensif en anglais langue seconde, niveau I**

Ce cours présentera une introduction au fonctionnement de la langue anglaise et aux principaux éléments qui composent cette langue. Par l'acquisition des notions de base de la langue, l'étudiant ou l'étudiante développera les habiletés nécessaires à la compréhension de la langue écrite et orale. La présentation des fonctions langagières courantes se fera à l'aide de méthodes audio-visuelles, de documents divers et de travaux pratiques.

### **ANGL 2110E (6 crédits)**

#### **Semi-intensive course in English as a second language, level II**

This course is designed for students who already have a basic knowledge of the grammatical forms and structures of the English language. The emphasis will be on the different uses of the language and related linguistic structures using audio-visual methods. Exercises in oral and written communication will be assigned.

Prerequisite: ANGL 1110 or the equivalent

### **ANGL 3110E (6 crédits)**

#### **Semi-intensive course in English as a second language, level III**

In this course, the student will develop abilities to engage in more and more complex types of oral and written communication. Practical exercises will include reinforcement mechanisms and phonetic corrections as well as reading written assignments.

Prerequisite: ANGL 2110 or the equivalent

## ANTHROPOLOGIE

Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles

### **ANTR 1005F (6 crédits)**

#### **Introduction à l'anthropologie : connaissances de l'humanité**

Une étude anthropologique portant sur l'archéologie, la préhistoire, l'anthropologie physique, la linguistique et l'ethnologie. Étude de l'humanité; l'homme être biologique, spécifique, porteur de culture.

### **ANTR 2015F (6 crédits)**

#### **Anthropologie physique**

Évolution et distribution des caractéristiques biologiques des populations humaines, avec une importance accordée aux variantes biologiques résultant de l'adaptation au milieu et à une culture.

### **ANTR 2035F (6 crédits)**

#### **Études ethnologiques des populations autochtones**

Description et étude comparative des systèmes sociaux et culturels des premières occupantes et des premiers occupants de l'Amérique du Nord.

### **ANTR 2055F (6 crédits)**

#### **Ethnologie des communautés canadiennes-françaises**

Description et analyses fonctionnelles et comparatives de diverses communautés francophones du Canada, incluant celles du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, avec une attention particulière portée aux communautés du Québec et de l'Ontario. Le cours comprend une vue d'ensemble de la littérature déjà publiée et des tendances actuelles de la recherche ethnologique sur le Canada d'expression française. Il peut inclure, selon l'intérêt des étudiantes et des étudiants, des travaux sur le terrain.

## BIOLOGIE

Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles

### **BIOL 1000F (6 crédits)**

#### **Biologie de l'environnement canadien**

Étude des problèmes de l'environnement de l'homme à travers les principes de base de la biologie. L'influence de l'homme sur les cycles de la nature, de l'eau, de l'énergie et des minéraux. Le recyclage; la chaîne alimentaire; étude des populations; les écosystèmes et l'écologie de base.

### **BIOL 1506F (3 crédits)**

#### **Biologie I**

Ce cours d'initiation à la science de la biologie traitera des sujets sélectionnés dans leurs applications aux procaryotes et aux eucaryotes. La biologie cellulaire, la génétique, la respiration, la photosynthèse, l'évolution et l'écologie seront étudiées. Trois heures de laboratoire par semaine s'ajoutent au cours.

### **BIOL 1507F (3 crédits)**

#### **Biologie II**

Cours d'initiation à l'étude des classes supérieures de plantes et d'animaux avec un accent sur leurs structures et leurs fonctions. La partie botanique traitera l'anatomie végétale, la reproduction, les relations hydriques, la nutrition minérale et le contrôle de la croissance et du développement. La partie zoologique traitera l'anatomie et la physiologie des animaux en se rapportant aux tissus, aux organes et aux systèmes, et à leur intégration fonctionnelle. Trois heures de laboratoire par semaine s'ajoutent au cours.

### **BIOL 2012F (3 crédits)**

#### **Biologie des populations**

À l'aide de lectures dirigées et d'exercices, ce cours explore les différents aspects des populations en termes d'unités biologiques. Des notions de génétique et de sélection naturelle seront présentées en considérant les concepts écologiques que sont la dynamique des populations, la compétition et la prédation ; il y aura également application pratique de ces concepts. Ce cours ne sera pas crédité pour les étudiantes inscrites et les étudiants inscrits dans un programme de baccalauréat ès sciences en biologie.

### **BIOL 2356F (3 crédits)**

#### **Principes d'écologie**

Une étude qui traite des écosystèmes, des cycles biogéochimiques, de l'énergie écologique, de l'organisation et de la dynamique des communautés biotiques, du rapport entre l'écologie et l'être humain, de la chaîne alimentaire, de la démographie et de l'épidémiologie.

### **BIOL 2386F (3 crédits)**

#### **Diversité des plantes vasculaires**

Ce cours comparera les fougères et les groupes alliés, les gymnospermes et les angiospermes. On étudiera chez ces groupes la morphologie, la reproduction, l'écologie en relation avec leur évolution. Trois heures de laboratoire par semaine s'ajoutent au cours.

Préalable : BIOL 1507

### **BIOL 2701F (3 crédits)**

#### **Physiologie humaine**

Une étude des principes et des mécanismes portant sur l'activité fonctionnelle des cellules, des tissus et des organes de l'être humain. Ce cours ne sera pas crédité pour les étudiantes inscrites et les étudiants inscrits dans une spécialisation en biologie. Trois heures de laboratoire par semaine s'ajoutent au cours.

### **BIOL 2757F (3 crédits)**

#### **Les aspects biologiques de la sexualité humaine**

Ce cours traite de l'interaction du cerveau et des hormones gonadiques dans le comportement et la physiologie de la reproduction. La biologie des réactions et des problèmes sexuels sera également abordée.

Préalable : BIOL 1700 ou BIOL 1507

### **BIOL 3017F (3 crédits)**

#### **Génétique**

Ce cours sera une introduction à la génétique et les thèmes suivants seront étudiés : la loi de Mendel dans l'hérédité, la nature et l'état des chromosomes, les variations dans la structure et le nombre des chromosomes, la mutation, la structure et la fonction des gènes, et l'usage des statistiques pour l'étude quantitative des caractères génétiques. Trois heures de laboratoire par semaine s'ajoutent au cours.

Préalable : BIOL 1507

### **BIOL 4717F (3 crédits)**

#### **Le comportement animal**

Ce cours vise à transmettre aux étudiantes et aux étudiants une connaissance du comportement animal au moyen de l'approche éthologique (ce cours satisfait aux exigences d'une concentration en psychologie).

## DROIT ET JUSTICE

Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles

### **JURI 2106F (3 crédits)**

#### **Introduction au droit privé**

Cette initiation aux principes du droit privé met l'accent sur l'aspect du droit qui facilite et régleme les relations entre les individus - y compris les relations contractuelles, les rapports relatifs à la propriété et les demandes d'indemnité pour lésions corporelles - ainsi que les origines et le fonctionnement de la common law. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour JURI 2106 et JURI 2206.

Préalable : JURI 1105

### **JURI 2107F (3 crédits)**

#### **Introduction au droit public**

Cette initiation au droit public porte sur le droit constitutionnel, le droit administratif, le droit international public et le droit criminel comme moyens de structurer les rapports entre l'État et le citoyen et entre les États. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour JURI 2107 et JURI 2206.

Préalable : JURI 1105

## ENGLISH

Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles

### **ENGL 1500E (6 credits)**

#### **Introductory Composition**

This course aims to develop proficiency in essay writing and research paper preparation and presentation. The course will also stress critical reading.

### **ENGL 1541E (3 credits)**

#### **Language and Written Communication I**

The emphasis in this course will be on written expression (vocabulary, syntax and grammar). To be admitted, students must already have a good grasp of written and spoken English.

### **ENGL 1542E (3 credits)**

#### **Language and Written Communication II**

A study of written English, with particular emphasis on practical training in writing essays and research papers.

Prerequisite: ENGL 1541

### **ENGL 2001E (3 credits)**

#### **Advanced Composition I**

This course aims to improve reading and writing skills through intensive practice in critical reading of academic texts and academic essay writing. Emphasis is placed on summarizing, research skills, expository writing, preparation of research papers and proper acknowledgement of sources. This course does not count toward concentration or specialization in English.

Prerequisite: ENGL 1542

**ENGL 2002E (3 credits)**  
**Advanced Composition II**

This course further develops the techniques covered in ENGL 2001. Emphasis is placed on the preparation of a major research paper. This course does not count toward concentration or specialization in English.

Prerequisite: ENGL 2001

## ESPAGNOL

**Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles**

**ESPA 1006N (3 crédits)**  
**Introduction à l'espagnol I**

Étude des structures fondamentales de la grammaire espagnole. Compréhension de lectures et de conversations simples de sujets d'actualité du monde hispanique. Communication dans des situations familières. Le laboratoire vise à développer la compréhension orale et la prononciation. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour ESPA 1005 et ESPA 1006.

**ESPA 1007N (3 crédits)**  
**Introduction à l'espagnol II**

Étude des structures fondamentales de la grammaire espagnole. Communication dans des situations familières et des domaines d'intérêt personnel. Sensibilisation aux us et coutumes des civilisations hispaniques et latino-américaines. Le laboratoire vise à développer la compréhension orale et la prononciation. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour ESPA 1005 et ESPA 1007.

Préalable : ESPA 1006

**ESPA 2006N (3 crédits)**  
**Espagnol intermédiaire I**

Approfondissement de la grammaire. Perfectionnement de la langue parlée, composition, traduction, étude de courants littéraires et culturels. Le laboratoire vise à développer la phonétique, la grammaire et la compréhension orale. Le cours se donne surtout en espagnol. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour ESPA 2005 et ESPA 2006.

Préalable : ESPA 1005 ou ESPA 1007 ou ESPA 1905

**ESPA 2007N (3 crédits)**  
**Espagnol intermédiaire II**

Approfondissement de la grammaire. Compréhension d'articles, de films et de médias écrits, lecture d'œuvres littéraires et culturelles et rédaction. Communication et argumentation sur des sujets d'intérêt varié. Le laboratoire vise à développer la phonétique, la grammaire et la compréhension orale. Le cours se donne surtout en espagnol. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour ESPA 2005 et ESPA 2007.

Préalable : ESPA 2006

**ESPA 3006N (3 crédits)**  
**Espagnol avancé I**

Lecture, expression orale, dictée, conversation. Lectures de textes littéraires et culturels. Compréhension de films et de conférences. Traduction de la langue première de l'étudiant ou de l'étudiante, composition

et dialectologie. Communication avec aisance et argumentation. Rédaction de textes d'opinion. Le cours se donne en espagnol. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour ESPA 3005 et ESPA 3006.  
Préalable : ESPA 2005 ou ESPA 2007

### **ESPA 3007N (3 crédits)**

#### **Espagnol avancé II**

Lecture, expression orale, dictée, conversation. Lectures de textes littéraires et culturels de l'Amérique latine. Interprétation d'études, de documentaires, et de produits médiatiques au sujet des arts et de l'histoire latino-américaine. Communication et discussion avec clarté sur la société latino-américaine. Bonne connaissance du monde hispanique. Le cours se donne en espagnol. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour ESPA 3005 et ESPA 3007.

Préalable : ESPA 3006

## **ÉTUDES AUTOCHTONES**

**Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles**

### **OJIB 2015N (6 crédits)**

#### **Introduction à l'anishinaabemowin**

Un cours pour débutantes et débutants. Un cours d'introduction à la langue parlée et écrite des Anishinaabe.

(Précédemment NATI 1005 et NATI 2015)

## **ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES**

**Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles**

### **CINÉ 1106F (3 crédits)**

#### **Introduction au langage cinématographique**

Dans ce cours, on étudiera les principaux éléments intervenant dans le processus de production d'un film. L'étudiant ou l'étudiante acquerra le vocabulaire de base. On y fera l'analyse de la spécificité du langage cinématographique.

### **CINÉ 1107F (3 crédits)**

#### **Histoire du cinéma**

Dans ce cours, on étudiera l'évolution des techniques cinématographiques et de la narrativité du film des débuts à 1930 et ce, à travers les principales œuvres. On s'intéressera aux principaux réalisateurs et aux innovations qu'ils ont apportées.

### **CINÉ 2107F (3 crédits)**

#### **Le cinéma nord-américain d'expression française**

Dans ce cours, on étudiera les œuvres et les cinéastes qui ont marqué le cinéma nord-américain d'expression française. On étudiera l'évolution des techniques cinématographiques et narratives. On dégagera les caractéristiques de ces différents cinémas en vue, ultérieurement, de faire ressortir les

ressemblances et les différences avec les cinémas des autres régions et nationalités. On mettra en lumière les grands courants de cette époque.

Préalable : permission de la professeure ou du professeur.

### **CINÉ 2117F (3 crédits)**

#### **Le cinéma français**

Dans ce cours, on étudiera les œuvres et les cinéastes qui ont marqué le cinéma français de 1930 à nos jours. On étudiera l'évolution des techniques cinématographiques et narratives. On dégagera les caractéristiques du cinéma français en vue, ultérieurement, de faire ressortir les ressemblances et les différences avec les cinémas d'autres nationalités. On étudiera les grands courants de cette époque.

Préalable : permission de la professeure ou du professeur.

### **CINÉ 2206F (3 crédits)**

#### **Le récit filmique**

Dans ce cours, on étudiera les concepts narratologiques et leur application au récit filmique. On analysera l'évolution du récit filmique, les problèmes posés par le récit filmique ainsi que les relations entre le récit filmique et le récit romanesque. On passera en revue les différents genres de récits filmiques en dégagant leurs caractéristiques.

Préalable : permission de la professeure ou du professeur.

### **CINÉ 2216F (3 crédits)**

#### **Analyse de films I**

Dans ce cours, on analysera le film en tant qu'œuvre fermée; on y fera de l'analyse textuelle, de l'analyse structurale, de l'esthétique du film et de la rhétorique de l'image.

Préalable : permission de la professeure ou du professeur.

### **CINÉ 3106F (3 crédits)**

#### **Le cinéma européen (autre que français)**

Études d'œuvres et de cinéastes de différents pays européens (sauf la France). Caractéristiques de ces cinémas. Ressemblances et différences. Les grands courants cinématographiques.

Préalable : permission de la professeure ou du professeur.

### **CINÉ 3107F (3 crédits)**

#### **Le cinéma nord-américain d'expression anglaise**

Études d'œuvres et de cinéastes d'expression anglaise en Amérique du Nord (le Canada anglais et les États-Unis). Caractéristiques de ces cinémas. Ressemblances et différences. Les grands courants cinématographiques.

Préalable : permission de la professeure ou du professeur.

### **CINÉ 3206F (3 crédits)**

#### **Analyse de films II**

Étude de différentes méthodes d'approche du film : sociologique, psychanalytique, mythologique, philosophique, historique, etc. Le film analysé en tant qu'œuvre ouverte. Préalables : CINÉ 1106, CINÉ 2216

### **CINÉ 3207F (3 crédits)**

#### **Théories cinématographiques**

Étude des différentes théories et discours qui ont orienté l'évolution du cinéma, de ses débuts à nos jours.

Préalables : CINÉ 1106, CINÉ 2206, CINÉ 2216

### **CINÉ 3216F (3 crédits)**

#### **Cinéma et société**

Le cinéma : art et industrie. Étude des conditions économiques, politiques et sociales de la production et de la diffusion des films. L'impact du cinéma sur la société : étude des phénomènes d'identification, de

participation, de projection. Le « vedettariat » : mythe collectif, modèles, normes sociales. Le cinéma : reflet et critique de la société autant au niveau du contenu qu'au niveau de la forme. Saisir les rapports entre l'idéologie et la production cinématographique. La censure politique ou morale.

Préalable : permission de la professeure ou du professeur.

### **CINÉ 3217F (3 crédits)**

#### **Cinéma et littérature**

Dans ce cours, on étudiera les rapports entre le cinéma et la littérature : théâtre, poésie, roman. On tentera d'analyser les influences de la littérature sur le cinéma et réciproquement, celles du cinéma sur la littérature. On s'intéressera également aux problèmes de transposition.

Préalable : permission de la professeure ou du professeur.

### **CINÉ 3227F (3 crédits)**

#### **Le cinéma et la femme**

Le cours étudie la place de la femme dans le cinéma sous deux aspects essentiels : 1) l'image de la femme transmise par le cinéma dominant (études diachronique et synchronique), 2) la participation des femmes à l'industrie du cinéma ; et présente l'apport essentiel des femmes cinéastes à la réalisation d'un cinéma non sexiste.

### **CINÉ 3306F (3 crédits)**

#### **Scénarisation**

Étude des principes et techniques utilisés dans la rédaction d'un scénario d'un film documentaire et de fiction. Lecture et analyse de scénarios. Rédaction d'un scénario pour un film documentaire.

## **ÉTUDES CLASSIQUES**

**Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles**

### **CLAS 2105F (6 crédits)**

#### **Auteurs grecs classiques en traduction**

Une étude de la poésie épique, lyrique et dramatique à travers la lecture en français d'extraits des œuvres d'Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Sapho et Pindare. Étude de la prose à travers les œuvres d'Hérodote et Thucydide.

## ÉTUDES INTERDISCIPLINAIRES

### Baccalauréat ès arts avec spécialisation en sciences humaines et sociales interdisciplinaires

Exigences du programme avec spécialisation (4 ans ou 120 crédits)

Les cours suivants constituent le tronc commun obligatoire (69 crédits) :

INTE 1016 Introduction à l'interdisciplinarité	3 crédits
INTE 1101 Méthodologie du travail intellectuel I	3 crédits
INTE 1806 Méthodes I : méthodes et techniques de recherche	3 crédits
INTE 2106 ou HIST 2106 Approches du corps	3 crédits
INTE 2107 ou HIST 2107 Les Premiers Peuples et l'autochtonie	3 crédits
INTE 2226 ou HIST 2226 Questions d'identité	3 crédits
INTE 2337 ou LITT 2337 Enjeux du numérique	3 crédits
INTE 2457 ou LITT 2457 Penser la modernité	3 crédits
INTE 2637 ou LITT 2637 Cultures, arts et médias de l'Ontario français	3 crédits
INTE 3247 ou HIST 3247 Perspectives interdisciplinaires sur l'histoire du Canada	3 crédits
INTE 3626 ou LITT 3626 Le langage : parler, signer, raconter	3 crédits
INTE 3716 ou HIST 3716 Le monde depuis 1945: une perspective globale	3 crédits
INTE 3945 ou HIST 3945 ou LITT 3945 Stage	6 crédits
INTE 3966 ou HIST 3966 ou LITT 3966 Projet interdisciplinaire intégrateur	3 crédits
INTE 4016 ou LITT 4016 Séminaire sur l'interdisciplinarité	3 crédits
INTE 4105 ou HIST 4105 ou LITT 4105 Travail de recherche	6 crédits
INTE 4206 ou LITT 4206 Les littératures de la francophonie	3 crédits
INTE 4807 Méthodes II: méthodes et analyses qualitatives	3 crédits

#### Autres cours obligatoires

LANG 1006 Grammaire française	3 crédits
LANG 1007 Grammaire appliquée à la rédaction	3 crédits
MATH 2256 Statistiques I	3 crédits

#### Cours au choix

Dix-sept cours au choix	51 crédits
-------------------------	------------

**Total** **120 crédits**

## **Baccalauréat ès arts avec concentration en sciences humaines et sociales interdisciplinaires**

### **Exigences du programme avec concentration (3 ans ou 90 crédits)**

#### **Les cours suivants constituent le tronc commun obligatoire (54 crédits) :**

INTE 1016 Introduction à l'interdisciplinarité	3 crédits
INTE 1101 Méthodologie du travail intellectuel I	3 crédits
INTE 1806 Méthodes I : méthodes et techniques de recherche	3 crédits
INTE 2106 ou HIST 2106 Approches du corps	3 crédits
INTE 2107 ou HIST 2107 Les Premiers Peuples et l'autochtonie	3 crédits
INTE 2226 ou HIST 2226 Questions d'identité	3 crédits
INTE 2337 ou LITT 2337 Enjeux du numérique	3 crédits
INTE 2457 ou LITT 2457 Penser la modernité	3 crédits
INTE 2637 ou LITT 2637 Cultures, arts et médias de l'Ontario français	3 crédits
INTE 3247 ou HIST 3247 Perspectives interdisciplinaires sur l'histoire du Canada	3 crédits
INTE 3626 ou LITT 3626 Le langage : parler, signer, raconter	3 crédits
INTE 3716 ou HIST 3716 Le monde depuis 1945: une perspective globale	3 crédits
INTE 3945 ou HIST 3945 ou LITT 3945 Stage	6 crédits
INTE 3966 ou HIST 3966 ou LITT 3966 Projet interdisciplinaire intégrateur	3 crédits

#### **Autres cours obligatoires**

LANG 1006 Grammaire française	3 crédits
LANG 1007 Grammaire appliquée à la rédaction	3 crédits
MATH 2256 Statistiques I	3 crédits

#### **Cours au choix**

Douze cours au choix	36 crédits
----------------------	------------

<b>Total</b>	<b>90 crédits</b>
--------------	-------------------

### **INTE 1016F (3 crédits)**

#### **Introduction à l'interdisciplinarité**

Ce cours entend, dans un premier temps, initier à une épistémologie des sciences humaines et sociales telles qu'elles se sont développées en Occident et dans le monde. De là, la réflexion portera sur ce qui caractérise la pensée scientifique de même que sur son organisation disciplinaire à l'époque moderne. Enfin, face à la complexité des phénomènes humains et sociaux, on tâchera de préciser ce qui distingue aujourd'hui les appréhensions monodisciplinaire, multidisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire que l'on peut en proposer.

### **INTE 1101F (3 crédits)**

#### **Méthodologie du travail intellectuel I**

Ce cours présente les méthodes et les techniques nécessaires pour réaliser un travail intellectuel de niveau universitaire. L'acquisition de ces méthodes permet d'améliorer la qualité et l'efficacité du rendement scolaire par le biais d'une bonne gestion du temps, d'une lecture efficace, d'une argumentation rigoureuse ; cette dernière consiste à organiser et à structurer sa pensée en utilisant des compétences telles que juger, définir, établir des liens logiques, raisonner, critiquer et synthétiser. Les principes d'analyse nécessaires au développement de la pensée critique occupent une place importante dans ce cours. Finalement, un module est consacré à la préparation aux examens. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour INTE 1101 et MÉTH 2101.

### **INTE 1806F (3 crédits)**

#### **Méthodes I : méthodes et techniques de recherche**

Les fondements théoriques de la méthode scientifique. Formulation d'un problème de recherche, d'hypothèses et d'un protocole de recherche. Variables dépendantes et indépendantes, variables quantitatives et qualitatives. Collecte de données : travail sur le terrain, techniques d'entrevue, construction de questionnaires, observation systématique, utilisation de documents et de données statistiques disponibles. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3806, INTE 1806, PSYC 2516 et SOCI 2056.

### **INTE 1946F (3 crédits)**

#### **Stage de formation préparatoire à l'emploi**

Ce cours de stage vise à initier les étudiantes et étudiants aux compétences professionnelles essentielles du marché du travail tout en leur permettant de contribuer à un projet communautaire. La première partie du cours consiste en une série d'ateliers interactifs centrés sur le développement des compétences clés pour réussir dans le milieu professionnel canadien telles que la communication, la collaboration et la résolution de problèmes. La seconde partie du cours offre l'opportunité aux étudiantes et aux étudiants de participer à un projet concret en partenariat avec un organisme communautaire local. Les projets peuvent inclure des initiatives de sensibilisation, des programmes éducatifs, des campagnes de financement ou d'autres activités ayant un impact positif sur la communauté.

### **INTE 2106F (3 crédits)**

#### **Approches du corps**

Le cours aborde diverses problématiques liées au corps humain dans la perspective interdisciplinaire des sciences humaines et sociales. Que l'on parle de santé, d'alimentation ou de sexualité, mais aussi de normes éthiques, de politiques publiques, voire de mesures administratives, c'est par l'intermédiaire du corps, à la fois réalité biologique et entité discursive, qu'en viennent à s'incarner de nombreux enjeux identitaires contemporains. Du corps individuel, on en arrive à s'intéresser à la constitution du corps social et au biopouvoir qui lui est sous-jacent. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 2106 et INTE 2106.

**INTE 2107F (3 crédits)****Les Premiers Peuples et l'autochtonie**

Ce cours examine certaines des questions et des enjeux contemporains relatifs aux Premiers Peuples du Canada et du monde en accordant une attention particulière aux voix autochtones. Dans une perspective interdisciplinaire, on entend y définir la notion d'autochtonie et y aborder des thèmes comme, entre autres, l'héritage colonial, les droits ancestraux et issus des traités, les conditions socioéconomiques, les revendications politiques et la problématique de la décolonisation, du post-colonialisme et du néo-colonialisme. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 2107 et INTE 2107.

**INTE 2226F (3 crédits)****Questions d'identité**

La notion d'identité se trouve au cœur de plusieurs réflexions en sciences humaines et sociales. En effet, circonscrire qui nous sommes, tant sur le plan individuel que collectif, sollicite des théories, des concepts et des méthodes d'ordre philosophique, psychologique, linguistique, sémiotique et artistique ou empruntés à des disciplines telles que l'anthropologie, l'histoire, la science politique ou la sociologie. Dans une perspective interdisciplinaire, ce cours se propose de revenir sur les principales théories de l'identité qui marquent la pensée contemporaine et qui nous permettent de nous définir, qu'il soit notamment question d'âge, de genre, d'appartenance ethnique, religieuse et culturelle ou d'orientation sexuelle. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 2226 et INTE 2226.

**INTE 2337F (3 crédits)****Enjeux du numérique**

Paradigme prégnant dans le domaine des sciences humaines et sociales, le numérique détermine, voire régit, plusieurs aspects de nos existences individuelles et collectives. Qu'il soit question d'algorithmes, de mégadonnées, de médias sociaux, de cultures écraniques, d'intelligence artificielle, d'humanités numériques, d'infonuagique ou des diverses itérations du réseau Internet (Web 1.0 à 4.0; Dark Web), il se trouve que nos manières d'être, de communiquer, de représenter ou de consommer, ainsi que nos conceptions de la citoyenneté, du vivre-ensemble ou de la découverte scientifique, notamment, sont de plus en plus produites et médiatisées via divers dispositifs technonumériques. L'objectif de ce cours est de s'initier, dans une perspective interdisciplinaire et en fonction d'approches philosophiques, sociologiques, artistiques, linguistiques, communicationnelles, sémiotiques ou discursives, aux principaux enjeux caractéristiques de cette réalité. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour INTE 2337 et LITT 2337.

**INTE 2457F (3 crédits)****Penser la modernité**

Le cours retrace comment la pensée humaine appréhende la complexité des sociétés et des cultures modernes en fonction de diverses disciplines (philosophie, science politique, science juridique, sociologie, histoire, études littéraires, etc.). Au XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, dans un contexte de mondialisation et de diversification, cette modernité essentiellement eurocentrique s'ouvre néanmoins à d'autres paradigmes possibles (postmodernité, hypermodernité, transmodernité, métamodernité, altermodernité, etc.). En bout de ligne, en réfléchissant aux façons dont les êtres humains imaginent, organisent et régulent le vivre-ensemble dans la cité, le cours se penche aussi sur les idéologies qui traversent le champ des sciences humaines et sociales. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour INTE 2457, LITT 2457, HIST 3756 et HIST 3757.

**INTE 2637F (3 crédits)****Cultures, arts et médias de l'Ontario français**

Ce cours se veut une introduction à la dynamique de la culture, des arts et des médias en Ontario français dans leur diversité. D'un point de vue anthropologique, l'examen de la culture franco-ontarienne permettra

d'explorer les représentations et l'imaginaire collectif et des notions dérivées comme celles d'identité ou de minorité. D'un point de vue esthétique, cette même notion de culture servira de point d'accès à l'univers de la production artistique en Ontario français, qu'il s'agisse de littérature, de musique, de dramaturgie (ou autres arts de la scène) ou d'arts visuels. Dans cette optique, les médias se posent à la fois comme objets de production et comme vecteurs de la culture. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour INTE 2637, LITT 2637 et LITT 2646.

### **INTE 3247F (3 crédits)**

#### **Perspectives interdisciplinaires sur l'histoire du Canada**

Le cours offre un panorama de l'histoire canadienne depuis la Confédération. À partir de thèmes et de textes choisis, il invite à adopter une perspective globale et interdisciplinaire qui se penche autant sur l'historiographie que sur les évolutions politiques, économiques, sociales et culturelles qui ont traversé et traversent encore l'espace canadien. Histoire, histoire de l'art, littérature et sociologie sont ainsi conviées afin de permettre un changement de perspectives, d'échelles et d'approches sur l'histoire du pays et les méthodes pour l'étudier. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 3247 et INTE 3247.

### **INTE 3016F (3 crédits)**

#### **Le Nord ontarien**

Ce cours vise à étudier le Nord ontarien dans sa diversité. S'inspirant d'une perspective interdisciplinaire, il porte sur l'ensemble des facteurs qui, d'une part, font du nord de l'Ontario une région unique et distincte et qui, d'autre part, expliquent comment plusieurs aspects de son développement se rapprochent de celui d'autres régions nordiques au Canada et dans le monde.

### **INTE 3026F (3 crédits)**

#### **Éthique et société**

Dans une perspective interdisciplinaire, ce cours permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de se sensibiliser aux différents courants qui caractérisent l'éthique. On y traitera d'une variété d'enjeux auxquels fait face la société contemporaine. Il permettra d'examiner les principes et les modes de raisonnement éthique en lien avec des situations concrètes.

### **INTE 3626F (3 crédits)**

#### **Le langage : parler, signer, raconter**

Propre à l'être humain, la faculté du langage traverse tous les aspects de son existence autant individuelle que collective. Elle lui permet notamment de penser, d'appréhender le monde, d'échanger avec les autres, de tisser des liens, de partager du sens, voire de rapporter divers récits (mythiques et religieux, historiques, fictionnels, etc.). En fonction de théories, de notions et de méthodes empruntées à la linguistique, à la sémiologie et à la narratologie, ce cours interdisciplinaire entend définir ce qui caractérise la faculté du langage, d'expliquer le rôle clé qu'elle joue dans le champ des sciences humaines et sociales contemporaines et de comprendre cette aptitude à la symbolisation typique de notre espèce qu'elle autorise. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour INTE 3626 et LITT 3626.

### **INTE 3716F (3 crédits)**

#### **Le monde depuis 1945 : une perspective globale**

Le cours offre une perspective globale de l'histoire du monde depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il met l'accent sur les sociétés non occidentales. On y examine les forces et les événements qui ont transformé l'ordre mondial ainsi que les communautés, les économies et l'organisation politique des sociétés partout sur la planète. Parmi les thèmes abordés, on retrouve : le déclin de l'Europe et la décolonisation; les « blocs » capitaliste, communiste et « non-alignés » et l'ONU; les révolutions en Chine, en Iran et ailleurs, les guerres en Corée, au Vietnam et ailleurs; de la montée industrialisée du monde asiatique; les nouvelles formes de domination occidentale; l'Islam dans le monde; les technologies et les

modes de vie. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour le cours HIST 1107, HIST 2047 et INTE 3716.

### **INTE 3916F (3 crédits)**

#### **Choix de thèmes I**

Analyse approfondie de certaines questions se prêtant bien à une approche interdisciplinaire. Ce cours porte sur des sujets qui ne sont pas abordés dans les autres cours du programme.

### **INTE 3917F (3 crédits)**

#### **Choix de thèmes II**

Analyse approfondie de certaines questions se prêtant bien à une approche interdisciplinaire. Ce cours porte sur des sujets qui ne sont pas abordés dans les autres cours du programme.

### **INTE 3945F (6 crédits)**

#### **Stage**

Le stage donne à l'étudiante ou à l'étudiant l'opportunité de lier le marché du travail avec des objectifs pédagogiques. L'étudiant ou l'étudiante accomplit les tâches convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeuse ou l'employeur, la coordination des stages et la ou le responsable académique, participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire interdisciplinaire et à développer un premier niveau de compétence et d'autonomie professionnelle dans un milieu de travail en lien avec la sociologie. L'encadrement est assuré par un ou une responsable de la supervision en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le responsable académique. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver de crédits à la fois que pour un seul cours de stage de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année.

Préalable : avoir complété un minimum de 60 crédits du programme ou obtenir la permission du Comité des admissions.

### **INTE 3946F (3 crédits)**

#### **Stage**

Le stage donne à l'étudiante ou à l'étudiant l'opportunité de lier le marché du travail avec des objectifs pédagogiques. L'étudiante ou l'étudiant accomplit les tâches convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeuse ou l'employeur, la coordination de stage et la ou le responsable académique, participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire interdisciplinaire. L'encadrement est assuré par la ou le responsable de la supervision en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le responsable académique. On ne peut obtenir de crédits que pour un seul cours de stage de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année.

Préalable : avoir réussi un minimum de 60 crédits du programme, incluant INTE 1946, ou obtenir la permission du Comité des admissions.

### **INTE 3956F (3 crédits)**

#### **Voyage d'études I**

Par ce cours, on propose une perspective d'éducation mondiale et citoyenne. Le but premier est de pouvoir réaliser un voyage d'exploration et de découverte dans une région du monde pour étudier sur place une société dans toute sa complexité et à travers divers angles d'approches : histoire, culture, géopolitique, cadre physique, productions culturelles, interactions et communication, environnement, fonctionnement des institutions, valeurs, etc. Ce cours suppose qu'une partie des apprentissages se fait préalablement au voyage et aussi au terme de celui-ci. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver plus de 6 crédits pour HIST 3097, HIST 3796, HIST 3956, HIST 3957, GÉOG 3956, GÉOG 3957, INTE 3956 et INTE 3957.

**INTE 3957F (3 crédits)****Voyage d'études II**

Par ce cours, on propose une perspective d'éducation mondiale et citoyenne. Le but premier est de pouvoir réaliser un voyage d'exploration et de découverte dans une région du monde pour étudier sur place une société dans toute sa complexité et à travers divers angles d'approches : histoire, culture, géopolitique, cadre physique, productions culturelles, interactions et communication, environnement, fonctionnement des institutions, valeurs, etc. Ce cours suppose qu'une partie des apprentissages se fait préalablement au voyage et aussi au terme de celui-ci. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver plus de 6 crédits pour HIST 3097, HIST 3796, HIST 3956, HIST 3957, GÉOG 3956, GÉOG 3957, INTE 3956 et INTE 3957.

**INTE 3966F (3 crédits)****Projet interdisciplinaire intégrateur**

Ce cours de recherche-action entièrement expérientiel place les personnes inscrites devant divers enjeux d'actualité concrets touchant à l'économie sociale, au développement durable, régional, nordique ou communautaire ou aux mouvements migratoires, à l'intégration, à la diversité, à l'inclusion et au multiculturalisme, mais aussi à des problématiques diverses liées par exemple aux violences, aux dépendances, à la pauvreté et aux inégalités, etc. Privilégiant la gestion cohérente et organisée de projet, le cours met en œuvre une compréhension interdisciplinaire de l'enjeu, mais surtout un plan d'action (demandes de subvention, rédaction de rapports d'expertise, production de recommandations réalistes et réalisables, etc.) ancré dans les besoins réels des communautés. Ce faisant, il entend intégrer tout ce qui a été appris dans le cadre du programme en termes théoriques relatifs aux rapports possibles entre disciplines pour en proposer des mises en application pratiques et opératoires. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 3966, INTE 3966 et LITT 3966.

Préalable : avoir réussi un minimum de 60 crédits du programme, incluant INTE 1016, ou obtenir la permission du Comité des admissions.

**INTE 4016F (3 crédits)****Séminaire sur l'interdisciplinarité**

Ce cours, qui prend la forme d'un séminaire auquel les personnes inscrites sont invitées à participer activement, se propose de revenir sur les paradigmes multi-, inter- et transdisciplinaires tels qu'ils ont été mobilisés dans le cadre du programme. Plus précisément, à la lumière des cours suivis et des travaux complétés pendant les trois premières années ainsi que par l'intermédiaire de nouvelles réflexions argumentées, on évaluera la valeur heuristique ainsi que la pertinence des modélisations interdisciplinaires pour l'appréhension d'objets relevant des sciences humaines et sociales ainsi que leurs limites. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 4016, INTE 4016 et LITT 4016.

Préalable : avoir réussi un minimum de 90 crédits du programme, incluant INTE 1016F Introduction à l'interdisciplinarité, ou obtenir la permission du Comité des admissions.

**INTE 4105F (6 crédits)****Travail de recherche**

Le projet de recherche est un cours terminal dans le programme de quatre ans. La personne inscrite mène une recherche fortement inspirée par des approches interdisciplinaires. Sous la direction de la ou du titulaire, l'étudiante ou l'étudiant propose une question à développer, prépare un plan et met en œuvre une recherche qui démontre l'intégration de l'ensemble de ses apprentissages dans le programme. Le cours se termine avec la présentation du mémoire qui reflète notamment l'influence de l'interdisciplinarité sur sa démarche et sur ses conclusions. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver de crédits à la fois pour GÉOG 4105, HIST 4105, INTE 4105, LITT 4105, PSYC 4105 et SOCI 4105.

Préalables : ADMN 3807, INTE 4807 ou PSYC 2517 ou SOCI 2057.

**INTE 4206 (3 crédits)****Les littératures de la francophonie**

Plusieurs pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique du Nord ou des Antilles ont en commun l'usage du français comme langue maternelle, mais aussi administrative, commerciale ou diplomatique. Ce qu'on appelle la "francophonie" recoupe dans les faits diverses réalités géographiques, historiques, sociales et culturelles, et les littératures francophones portent la trace de cette réalité complexe où les particularités locales et spécifiques côtoient l'appartenance plus large à un idiome fédérateur. En adoptant une perspective interdisciplinaire où les études littéraires côtoient les études postcoloniales, les études culturelles ou l'analyse du discours, ce cours effectue un survol des principales problématiques (affirmation nationale, décolonisation, néocolonialisme; antillanité, créolité; marginalité, minorité, exiguïté; etc.) qui se trouvent actualisées dans un corpus d'oeuvres romanesques, poétiques, dramatiques ou essayistiques de langue française d'origines nationales et d'époques variées. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour INTE 4206 et LITT 4206.

**INTE 4807F (3 crédits)****Méthodes II**

Ce cours vise le développement de compétences méthodologiques qualitatives en mettant l'accent sur la compréhension et l'interprétation des données afin de mener des analyses rigoureuses, valides et significatives. Examen des données d'entretien, introduction aux logiciels d'analyse textuelle qui offrent une efficacité accrue dans le traitement de ces données et qui permettent une exploration approfondie et systématique des informations. Organisation, catégorisation et identification des motifs émergents. Analyses thématiques. Questions d'herméneutique en relation à des textes de nature historique ou littéraire. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3807, INTE 4807, PSYC 2517 et SOCI 2057.

## FRANÇAIS

**Cours de langue et de linguistique****LANG 1001F (3 crédits)****Français écrit et parlé I**

Prise de conscience des possibilités de communication en français. On insistera sur les questions relatives à la phrase : présentation de l'idée, construction et style de la phrase. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour FRAN 1516 et LANG 1001. (Précédemment FRAN 1516)

Préalable : permission de la professeure ou du professeur.

**LANG 1002F (3 crédits)****Français écrit et parlé II**

Les étudiantes et les étudiants poursuivront l'étude des concepts abordés dans le cours LANG 1001. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour FRAN 1517 et LANG 1002. (Précédemment FRAN 1517)

Préalable : LANG 1001 avec une note finale de 60 % ou plus.

**LANG 1006F (3 crédits)****Grammaire française**

L'objectif de ce cours est de se familiariser avec les principes de base de la grammaire de la phrase et d'apprendre à développer des stratégies d'autorégulation en se servant de divers correctifs. Seront étudiés les outils qui permettent de comprendre le fonctionnement des unités linguistiques (phrase de base et manipulations syntaxiques) ainsi que les concepts qui touchent la grammaire phrastique (fonctions, groupes syntaxiques, classes de mots, types et formes de phrases, phrases à construction particulière et

jonction de phrases). Travaux pratiques de rédaction de textes qui visent à améliorer la compétence rédactionnelle en contextes universitaire et professionnel. (Précédemment FRAN 1506, FRAN 1806)

### **LANG 1007F (3 crédits)**

#### **Grammaire appliquée à la rédaction**

L'objectif de ce cours est de se familiariser avec les principes de base de la grammaire du texte et les techniques de l'écriture. Seront étudiées les notions de cohérence textuelle, de connecteurs de progression thématique, de modalisation (notion d'énonciation, de marques énonciatives, de connotation et de dénotation) et de séquences textuelles (séquence narrative, descriptive, explicative et argumentative). Travaux pratiques de rédaction de textes en relation avec ces principes qui visent à améliorer ses compétences rédactionnelles en contextes universitaire et professionnel. (Précédemment FRAN 1507, FRAN 1807)

Préalable : LANG 1006.

### **LANG 2006F (3 crédits)**

#### **Grammaire du texte**

L'objectif de ce cours est de se familiariser avec les principes de base de la grammaire du texte. Seront étudiées les notions de texte et contexte; la cohérence textuelle; les connecteurs; l'organisation et la progression de l'information (la reprise de l'information); le discours rapporté; la modalisation (notion d'énonciation, de marques énonciatives, la connotation et la dénotation); les marques d'organisation du texte; l'organisation textuelle (séquences narrative, descriptive, explicative et argumentative). Travaux pratiques d'études de textes en relation avec ces principes. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour FRAN 2516 et LANG 2006. (Précédemment FRAN 2516)

Préalable : LANG 1006 et LANG 1007 avec une moyenne de 65 % ou plus ou la permission de la professeure ou du professeur.

### **LANG 2007F (3 crédits)**

#### **Transformation de textes**

Étude systématique des techniques de l'écriture : initiation aux pratiques de l'addition, de la soustraction, de la transposition et de la transformation (développement, contraction, résumé et synthèse de textes). Travaux pratiques. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour FRAN 2517 et LANG 2007. (Précédemment FRAN 2517)

Préalable : LANG 1006 et LANG 1007 avec une moyenne de 65 % ou plus ou la permission de la professeure ou du professeur.

### **LANG 2016F (3 crédits)**

#### **Anglicismes et canadianismes**

Ce cours porte sur les interférences linguistiques : emprunts, catégories d'anglicismes; sur la différence entre le français international et l'usage canadien; et sur la lexicographie canadienne. Applications pratiques en rédaction. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour LANG 2016, TRAD 2016, TRAN 1256 et TRAN 1257.

Préalable : LANG 1006 et LANG 1007 avec une moyenne de 65 % ou plus ou la permission de la professeure ou du professeur.

### **LANG 3007F (3 crédits)**

#### **Essai de création littéraire**

Ce cours présente une étude des modes d'expression propres à un ou à différents genres littéraires. Les étudiantes et les étudiants auront à réaliser individuellement ou en groupe une œuvre littéraire : chanson, poésie, théâtre, nouvelle, roman, etc.

Préalable : LANG 1006 et LANG 1007 avec une moyenne de 65 % ou plus ou la permission de la professeure ou du professeur.

**LANG 3016F (3 crédits)****Le français et les médias**

Initiation aux techniques de l'expression en communication. Réalisations individuelles ou en groupe dans le domaine de la communication orale et écrite : journalisme, interview, émission radio, etc. Recherches et travaux pratiques. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour FRAN 3506, FRAN 3516 et LANG 3016. (Précédemment FRAN 3506, FRAN 3516)

Préalable : LANG 1006 et LANG 1007 avec une moyenne de 65 % ou plus ou la permission de la professeure ou du professeur.

**LANG 3526F (3 crédits)****Le français commercial et administratif**

Étude et pratique des techniques de l'expression et de la communication dans le monde des affaires et de l'administration. Analyse du discours commercial et administratif : étude des règles d'usage et des particularités lexicales, sémantiques et syntaxiques. Recherches et travaux pratiques. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour FRAN 3526 et LANG 3526. (Précédemment FRAN 3526)

Préalable : LANG 1006 et LANG 1007 avec une moyenne de 65 % ou plus ou la permission de la professeure ou du professeur.

**LANG 3546F (3 crédits)****Stylistique comparée du français et de l'anglais**

Présentation des principes fondamentaux de la stylistique comparée et son utilisation dans l'étude d'une langue seconde et la traduction. Comparaison systématique des moyens stylistiques de l'anglais et du français. Notions de « démarche » et de « génie » de la langue. Utilisation de ces notions en situation de bilinguisme. Exercices de traduction suivis de commentaires pratiques. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour FRAN 3546, LANG 3546, TRAD 3546, TRAN 2206 et TRAN 2207.

(Précédemment FRAN 31b, FRAN 3102, FRAN 3512, FRAN 3521, FRAN 3526 et FRAN 3546).

Préalable : LANG 1006 et LANG 1007 avec une moyenne de 65 % ou plus ou la permission de la professeure ou du professeur.

**Linguistique****LING 1006F (3 crédits)****Initiation à la linguistique**

Initiation aux concepts de base et aux méthodes d'analyse de la linguistique. Réflexion objective sur le système de la langue et sur les processus impliqués dans la production de la parole. Analyses phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique et sociolinguistique. (Précédemment FRAN 2011, FRAN 2806 et LING 1001)

**Littérature**

Le cours LITT 1416 ou la permission du département sont préalables aux cours de littérature de niveau de deuxième et de troisième années.

**LITT 1416F (3 crédits)****Initiation à la littérature**

Qu'est-ce que la littérature? Comment lire un texte littéraire? Définition et caractéristiques des principaux genres : poésie, théâtre et roman. Mise en pratique de différents types de lecture : compte rendu de lecture, explication de texte, dissertation littéraire. Un étudiant ou une étudiante ne peut recevoir de crédits à la fois pour LITT 1416, FRAN 1405, FRAN 1406/1407 et LITT 1405.

**LITT 2117F (3 crédits)****Le roman au XIX<sup>e</sup> siècle**

Les origines du roman moderne en France : Stendhal, Flaubert, Hugo et Balzac. Évolution du roman romantique, du roman historique, du roman réaliste, du roman naturaliste. Ouverture sur le roman du XX<sup>e</sup> siècle. (Précédemment FRAN 2117 et FRAN 22A)

**LITT 2246F (3 crédits)****Histoire de la littérature française du Moyen Âge à la fin du siècle classique**

Les mouvements littéraires du Moyen Âge, de la Renaissance et du siècle classique et leurs rapports avec l'évolution de la civilisation occidentale. Étude, dans l'ambiance culturelle de leur époque, d'œuvres ou d'extraits d'œuvres représentatives des principaux genres littéraires qui ont prévalu. Interdépendance des mouvements littéraires et des courants d'idées; évolution des formes et des thèmes littéraires. (Précédemment FRAN 2246)

**LITT 2247F (3 crédits)****Histoire de la littérature française du Siècle des lumières jusqu'à l'époque moderne**

Les mouvements littéraires au Siècle des lumières, au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles et leurs rapports avec l'évolution de la civilisation occidentale. Étude, dans l'ambiance culturelle de leur époque, d'œuvres ou d'extraits d'œuvres représentatives des principaux genres littéraires qui ont prévalu. Interdépendance des mouvements littéraires et des courants d'idées; évolution des formes et des thèmes littéraires. (Précédemment FRAN 2247)

**LITT 2267F (3 crédits)****Le théâtre classique**

Ce cours présentera les principaux courants esthétiques du XVII<sup>e</sup> siècle (le baroque, la préciosité et le classicisme), les caractéristiques de la dramaturgie classique en France, des débats de ses théoriciens et de son évolution, ainsi que des règles du théâtre classique pour la tragédie, la tragi-comédie et la comédie. On y fera l'étude de pièces de Corneille, Molière et Racine.

Préalable : LITT 1416 ou l'autorisation du département ainsi qu'un minimum de 18 crédits universitaires.

**LITT 2336F (3 crédits)****Poésie française au XIX<sup>e</sup> siècle**

Le lyrisme romantique. La poésie parnassienne. Le symbolisme. Poètes maudits et poètes décadents. Étude d'une ou de plusieurs tendances, au choix de la professeure ou du professeur. (Précédemment FRAN 1606, FRAN 22B, FRAN 2202, FRAN 2207 et FRAN 2336)

**LITT 2337F (3 crédits)****Enjeux du numérique**

Paradigme prégnant dans le domaine des sciences humaines et sociales, le numérique détermine, voire régit, plusieurs aspects de nos existences individuelles et collectives. Qu'il soit question d'algorithmes, de mégadonnées, de médias sociaux, de cultures écraniques, d'intelligence artificielle, d'humanités numériques, d'infonuagique ou des diverses itérations du réseau Internet (Web 1.0 à 4.0; Dark Web), il se trouve que nos manières d'être, de communiquer, de représenter ou de consommer, ainsi que nos conceptions de la citoyenneté, du vivre-ensemble ou de la découverte scientifique, notamment, sont de plus en plus produites et médiatisées via divers dispositifs technonumériques. L'objectif de ce cours est de s'initier, dans une perspective interdisciplinaire et en fonction d'approches philosophiques, sociologiques, artistiques, linguistiques, communicationnelles, sémiotiques ou discursives, aux principaux enjeux caractéristiques de cette réalité. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour INTE 2337 et LITT 2337.

**LITT 2407F (3 crédits)****La paralittérature**

Les mille et un visages de la production de masse : roman-feuilleton, roman policier, roman d'espionnage, science-fiction, bande dessinée, photroman. Héritage et formes nouvelles. Étude détaillée des thèmes et des techniques. Situation de cette production par rapport à la littérature classique. Raisons de son succès. (Précédemment FRAN 2407)

**LITT 2456F (3 crédits)****Littérature pour la jeunesse**

Étude historique, sociologique et générique de la littérature pour enfants, adolescentes et adolescents. Ses formes et ses thèmes majeurs. Le texte et l'image. Lectures et analyses d'œuvres diverses.

**LITT 2457F (3 crédits)****Penser la modernité**

Le cours retrace comment la pensée humaine appréhende la complexité des sociétés et des cultures modernes en fonction de diverses disciplines (philosophie, science politique, science juridique, sociologie, histoire, études littéraires, etc.). Au XXe et XXIe siècles, dans un contexte de mondialisation et de diversification, cette modernité essentiellement eurocentrique s'ouvre néanmoins à d'autres paradigmes possibles (postmodernité, hypermodernité, transmodernité, métamodernité, altermodernité, etc.). En bout de ligne, en réfléchissant aux façons dont les êtres humains imaginent, organisent et régulent le vivre-ensemble dans la cité, le cours se penche aussi sur les idéologies qui traversent le champ des sciences humaines et sociales.

Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour INTE 2457, LITT 2457, HIST 3756 et HIST 3757.

**LITT 3626F (3 crédits)****Le langage : parler, signer, raconter**

Propre à l'être humain, la faculté du langage traverse tous les aspects de son existence autant individuelle que collective. Elle lui permet notamment de penser, d'appréhender le monde, d'échanger avec les autres, de tisser des liens, de partager du sens, voire de rapporter divers récits (mythiques et religieux, historiques, fictionnels, etc.). En fonction de théories, de notions et de méthodes empruntées à la linguistique, à la sémiologie et à la narratologie, ce cours interdisciplinaire entend définir ce qui caractérise la faculté du langage, d'expliquer le rôle clé qu'elle joue dans le champ des sciences humaines et sociales contemporaines et de comprendre cette aptitude à la symbolisation typique de notre espèce qu'elle autorise. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour INTE 3626 et LITT 3626.

**LITT 2636F (3 crédits)****Littérature et culture d'expression française : questions spéciales I**

Il est question dans ce cours de thèmes au choix en littérature d'expression française. Le sujet et le contenu varient selon la ou le titulaire qui le donne et l'année où il est offert.

**LITT 2637F (3 crédits)****Cultures, arts et médias de l'Ontario français**

Ce cours se veut une introduction à la dynamique de la culture, des arts et des médias en Ontario français dans leur diversité. D'un point de vue anthropologique, l'examen de la culture franco-ontarienne permettra d'explorer les représentations et l'imaginaire collectif et des notions dérivées comme celles d'identité ou de minorité. D'un point de vue esthétique, cette même notion de culture servira de point d'accès à l'univers de la production artistique en Ontario français, qu'il s'agisse de littérature, de musique, de dramaturgie (ou autres arts de la scène) ou d'arts visuels. Dans cette optique, les médias se poseront à la fois comme objets de production et comme vecteurs de la culture.

Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour INTE 2637 et LITT 2637.

**LITT 2646F (3 crédits)****Littérature franco-ontarienne I**

Ce cours portera sur des thèmes associés aux origines de l'Ontario français : rencontre des blancs et des autochtones, exploration et colonisation du pays, rapports entre francophones et anglophones, rôle du clergé, enracinement, émergence d'une identité distincte. Exemples d'œuvres à l'étude : Jocelyne Villeneuve, La Princesse à la mante verte, Léo-Paul Desrosiers, Les engagés du Grand Portage, Hélène

Brodeur, La Quête d'Alexandre, Marilène, Le flambeau sacré, Daniel Poliquin, L'Obomsawin. (Précédemment FRAN 2646)

**LITT 2647F (3 crédits)**

**Littérature franco-ontarienne II**

Ce cours portera sur les traits distinctifs de la littérature franco-ontarienne contemporaine : diversification des genres et des styles; apports des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants; situation et rôle de l'écrivain ou de l'écrivaine en milieu minoritaire; enracinement par l'écriture et engagement social. Seront à l'étude des extraits de différentes et différents auteurs et auteures dans un éventail de genres : Jean Marc Dalpé, Patrice Desbiens, Robert Dickson, Doric Germain, Didier Leclair, Daniel Poliquin, Michel Vallières, etc. (Précédemment FRAN 2647)

**LITT 2676F (3 crédits)**

**Panorama de la littérature québécoise**

Ce cours proposera un parcours chronologique de la littérature québécoise des origines à nos jours, de ses différents mouvements, de ses écoles littéraires. Il présentera comment s'est effectué le passage d'une littérature canadienne, puis canadienne-française à une littérature québécoise par une mise en contexte historique, sociopolitique et culturel de cette littérature, à travers l'étude d'extraits ou d'oeuvres appartenant aux divers genres littéraires (poésie, roman et récit, théâtre, essai).

Préalables : un minimum de 18 crédits universitaires.

**LITT 2697F (3 crédits)**

**La chanson québécoise**

Ce cours propose un panorama de la chanson québécoise depuis la chanson folklorique héritée d'outre-mer jusqu'à aujourd'hui. On y fera l'analyse de la chanson en tenant compte de son caractère pluridimensionnel et de ses différentes actualisations, incluant le vidéoclip, ainsi que des discours des médias. On abordera le corpus d'après divers genres et thèmes, par exemple chanson country, chanson sociale et engagée, chanson nationaliste, chansons de femmes. Préalable : 18 crédits universitaires.

**LITT 2736F (3 crédits)**

**Le roman canadien-français de 1930 à 1958**

Épanouissement du genre romanesque au Canada français dans les années 1930 : conditions et genèse, thèmes et climat, sociologie et psychologie, système d'écriture (structures et langage) de ce nouveau roman. Étude de quelques œuvres clés. (Précédemment FRAN 1601, FRAN 1602, FRAN 1607 et FRAN 2736)

**LITT 2756F (3 crédits)**

**Le roman québécois et sa scénarisation**

Forme particulière de récit, le roman prend forme et sens à partir d'une histoire, de l'intrigue, des personnages, de l'organisation spatio-temporelle, des thèmes. En revanche, un scénario est construit en fonction et pour un médium qui lui est extérieur et dont l'esthétique commande une écriture axée sur le voir et l'efficacité. Ces deux types d'écriture sont mis en parallèle afin de démontrer comment à partir des mêmes éléments, ils renvoient à des productions différentes. (Précédemment FRAN 2756)

**LITT 3106F (3 crédits)**

**Le théâtre moderne**

Dramaturges contemporains : Giraudoux, Anouilh. Le théâtre existentialiste : Camus, Sartre. Le nouveau théâtre : Ionesco, Beckett. L'évolution de la mise en scène depuis Antoine. (Précédemment FRAN 37A, FRAN 3101, FRAN 3106 et FRAN 3701)

**LITT 3136F (3 crédits)****Le rire et la littérature**

La magie et le pouvoir du verbe dans les sociétés dites primitives. La nature et la fonction du rire dans la littérature d'expression française depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. La spécificité de l'engagement littéraire dans le domaine du changement social. Étude plus particulière de certains textes de Rabelais, Molière, La Fontaine, Flaubert, Prévert, Queneau, Ionesco, Favreau, Deschamps, San Antonio. (Précédemment FRAN 3136)

**LITT 3207F (3 crédits)****La poésie, des origines à 1715**

Naissance de la poésie en France. Les chansons de geste. La poésie courtoise. Le lyrisme bourgeois : Villon, Marot. La Pléiade : Du Bellay, Ronsard. La poésie baroque. La poésie classique de Malherbe à Boileau. La Fontaine. (Précédemment FRAN 3202, FRAN 3207, FRAN 33b et FRAN 3313)

**LITT 3316F (3 crédits)****Le roman contemporain en France**

Le roman traditionnel au XX<sup>e</sup> siècle : vue d'ensemble. Remise en question des formules romanesques. Nouveaux principes esthétiques : le nouveau roman. (Précédemment FRAN 3142, FRAN 3311, FRAN 3316 et FRAN 3391)

**LITT 3317F (3 crédits)****Écrivains de la Renaissance**

Les écrivains et écrivaines dans l'ambiance culturelle de l'époque; la redécouverte de l'antiquité. Renaissance et Réforme. Les grands noms de la poésie. Rabelais, Montaigne. La formation de l'humanisme moderne. Étude d'un ou de plus d'un auteur, ou auteure. (Précédemment FRAN 3222, FRAN 3227, FRAN 3317, FRAN 36b et FRAN 3602)

**LITT 3326F (3 crédits)****La poésie moderne en France**

L'héritage du symbolisme. Le surréalisme. De 1945 à nos jours : voies nouvelles. (Précédemment FRAN 20b, FRAN 2002, FRAN 3321 et FRAN 3326)

**LITT 3407F (3 crédits)****Raison et sentiment au XVIII<sup>e</sup> siècle**

La crise de la conscience européenne. Les courants d'idées dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'Encyclopédie et ses collaborateurs : étude des principaux articles. Les Contes de Voltaire. La sensibilité préromantique. Rousseau et son influence : étude d'une œuvre au choix. (Précédemment FRAN 34B, FRAN 3402 et FRAN 3407)

**LITT 3616F (3 crédits)****La poésie québécoise depuis 1953**

La génération de l'Hexagone : la poésie, instrument de libération. Les poètes du pays réinventé. Les nouvelles tendances et la poésie « structuraliste ». (Précédemment FRAN 3601, FRAN 3611 et FRAN 3616)

**LITT 3627F (3 crédits)****Le roman québécois depuis 1958**

Présence de l'écrivain québécois ou de l'écrivaine québécoise dans le renouvellement du genre romanesque. Principales influences, tendances et caractéristiques : structures et écritures nouvelles. (Précédemment FRAN 3612 et FRAN 3627)

**LITT 3636F (3 crédits)****Littérature et culture d'expression française : questions spéciales II**

Il est question, dans ce cours, de thèmes au choix en littérature d'expression française. Le sujet et le contenu varient selon la ou le titulaire qui le donne et l'année où il est offert.

**LITT 3637F (3 crédits)****Littérature universelle**

Ce cours propose l'étude de textes et d'œuvres de littératures étrangères traduites en français. On y fera l'analyse d'un choix d'œuvres en les plaçant dans leur contexte historique, sociopolitique et culturel. Il permettra de faire des liens entre les différentes cultures et littératures d'où proviennent ces œuvres et de développer des compétences en lecture et en analyse d'une œuvre littéraire.

Préalable : 18 crédits universitaires.

**LITT 3646F (3 crédits)****Littératures du Canada français contemporain**

Ce cours permettra d'apprendre à connaître les littératures du Canada français, en particulier celles de l'Acadie et de l'Ouest, par l'étude de certaines œuvres représentatives, ainsi qu'en adoptant une perspective de littérature comparée en rapport avec des œuvres du corpus de l'Ontario français et même du Québec. Les œuvres seront abordées d'un point de vue thématique et stylistique. On tiendra également compte de la situation de l'écriture en milieu minoritaire, ainsi que des caractéristiques particulières liées à l'institution littéraire à laquelle appartient chacune des œuvres.

**LITT 3706F (3 crédits)****Le théâtre québécois contemporain**

Ce cours est centré sur l'étude d'œuvres dramatiques québécoises. On y examine les formes et les thèmes du théâtre, l'histoire du genre et son impact sur le milieu. On y tient également compte des relations entre le texte et ses incarnations scéniques, avec un aperçu sur l'importance de la spatialisation dans les œuvres contemporaines.

**LITT 3945F (6 crédits)****Stage**

Le stage donne à l'étudiante ou à l'étudiant l'opportunité de lier le marché du travail avec des objectifs pédagogiques. L'étudiante ou l'étudiant accomplit les tâches convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeuse ou l'employeur, la coordination de stage et la ou le responsable académique, participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire interdisciplinaire tout en appréciant les différentes facettes d'un milieu de travail en lien avec les études françaises. L'encadrement est assuré par un ou une responsable de la supervision en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le responsable académique. On ne peut obtenir de crédits que pour un seul cours de stage de 3e ou de 4e année.

Préalable : avoir réussi un minimum de 60 crédits du programme, incluant INTE 1946, ou obtenir la permission du Comité des admissions.

**LITT 3946F (3 crédits)****Stage**

Le stage donne à l'étudiante ou à l'étudiant l'opportunité de lier le marché du travail avec des objectifs pédagogiques. L'étudiante ou l'étudiant accomplit les tâches convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeuse ou l'employeur, la coordination de stage et la ou le responsable académique, participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire interdisciplinaire tout en appréciant les différentes facettes d'un milieu de travail en lien avec les études françaises. L'encadrement est assuré par un ou une responsable de la supervision en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le

responsable académique. On ne peut obtenir de crédits que pour un seul cours de stage de 3e ou de 4e année.

Préalable : avoir réussi un minimum de 60 crédits du programme, incluant INTE 1946, ou obtenir la permission du Comité des admissions.

### **LITT 3976F (3 crédits)**

#### **La femme dans la littérature québécoise**

La figure féminine dans la littérature québécoise : roman, poésie, théâtre, téléroman, monologue et chanson. Tentative d'une définition du rôle et de l'identité de cette femme. Réflexion sur certains thèmes : le matriarcat, femme et survivance, femme et société, femme et liberté, femme et parole, femme et création, femme et pays. (Précédemment FRAN 3976)

### **LITT 4105F (6 crédits)**

#### **Travail de recherche**

Le projet de recherche est un cours terminal dans le programme de quatre ans. La personne inscrite mène une recherche fortement inspirée par des approches interdisciplinaires. Sous la direction de la ou du titulaire, l'étudiante ou l'étudiant propose une question à développer, prépare un plan et met en œuvre une recherche qui démontre l'intégration de l'ensemble de ses apprentissages dans le programme. Le cours se termine avec la présentation du mémoire qui reflète notamment l'influence de l'interdisciplinarité sur sa démarche et sur ses conclusions. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver de crédits à la fois pour GÉOG 4105, HIST 4105, INTE 4105, LITT 4105, PSYC 4105 et SOCI 4105.

Préalable : ADMN 3807 ou INTE 4807 ou PSYC 2517 ou SOCI 2057

### **LITT 4206 (3 crédits)**

#### **Les littératures de la francophonie**

Plusieurs pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique du Nord ou des Antilles ont en commun l'usage du français comme langue maternelle, mais aussi administrative, commerciale ou diplomatique. Ce qu'on appelle la "francophonie" recoupe dans les faits diverses réalités géographiques, historiques, sociales et culturelles, et les littératures francophones portent la trace de cette réalité complexe où les particularités locales et spécifiques côtoient l'appartenance plus large à un idiome fédérateur. En adoptant une perspective interdisciplinaire où les études littéraires côtoient les études postcoloniales, les études culturelles ou l'analyse du discours, ce cours effectue un survol des principales problématiques (affirmation nationale, décolonisation, néocolonialisme; antillanité, créolité; marginalité, minorité, exigüité; etc.) qui se trouvent actualisées dans un corpus d'oeuvres romanesques, poétiques, dramatiques ou essayistiques de langue française d'origines nationales et d'époques variées. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour INTE 4206 et LITT 4206.

## **Cours hors programme**

### **FRAN 2100F (6 crédits)**

#### **Création et expérience théâtrale (Troupe)**

Ce cours fournit aux étudiantes et aux étudiants l'occasion d'approfondir leurs connaissances du processus créateur par le biais de la production théâtrale. Les concepts de mise en scène, le jeu de rôle, la conceptualisation technique, la création dramatique, les principes de gestion et de mise en marché constituent les éléments de base du contenu de ce cours. D'ordre pratique plutôt que théorique, il favorise l'apprentissage par l'agir. Ce cours ne compte pas dans les cours obligatoires de la concentration.

# GÉOGRAPHIE

## **GÉOG 1026F (3 crédits)**

### **Introduction à la géographie physique**

Dans ce cours, on propose une analyse géographique de l'environnement naturel et de ses liens avec les êtres humains ; une introduction aux concepts utilisés dans l'étude de l'environnement et des systèmes spatiaux. On apprendra à décrire et à interpréter les documents concernant l'environnement. Cours et travaux pratiques.

## **GÉOG 1027F (3 crédits)**

### **Introduction à la géographie humaine**

Dans ce cours, on fera une évaluation géographique des différents éléments qui composent le paysage humain, une étude de l'évolution des contrastes urbains régionaux, des stratégies de planification et des inégalités spatiales. Cours et travaux pratiques.

## **GÉOG 2016F (3 crédits)**

### **Introduction à la cartographie**

On présente des concepts de base nécessaires à la compréhension du processus de représentation et d'utilisation des informations géographiques. Il y aura une introduction aux concepts, à la terminologie et aux techniques liés à la cartographie assistée par ordinateur. Quelques sessions en laboratoire font partie du cours.

## **GÉOG 2017F (3 crédits)**

### **Cartographie appliquée et introduction aux S.I.G.**

Dans ce cours, on applique des principes cartographiques étudiés dans le cadre de GÉOG 2016F. On fait l'étude des problèmes posés par l'intégration des principes de compilation cartographique et des données fournies par les divers systèmes d'information géographique. Quelques sessions en laboratoire font partie du cours.

## **GÉOG 2026F (3 crédits)**

### **Introduction à la statistique I**

Le cours couvre la matière suivante : mesures de tendance centrale, mesures de dispersion, inférence (probabilité, cote z, échantillonnage, intervalles de confiance pour la moyenne et pour les proportions et test d'hypothèse), différence de moyenne (test-t et analyse de variance à un facteur), corrélation, régression simple et khi-carré. L'étudiante ou l'étudiant se familiarisera avec le logiciel SPSS ou Excel. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2606, GÉOG 2026, MATH 2256, PSYC 2126, SOCI 2126 et SOCI 2256.

## **GÉOG 2027F (3 crédits)**

### **Introduction à la statistique II**

Applications des méthodes quantitatives dans les divers sous- domaines de la géographie.

Prolongement de GÉOG 2026, ce cours met l'accent cette fois sur les analyses à plusieurs variables : régression multiple, analyse des composantes principales, classification numérique et analyse discriminante. Il se penche, par ailleurs, sur la description de certains modèles quantitatifs non statistiques. Les travaux seront effectués à l'aide des programmes informatiques du département de géographie et du SPSS. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2617, GÉOG 2027, MATH 2257, PSYC 3256 et SOCI 3127.

Préalable : GÉOG 2026 ou un cours équivalent d'introduction aux méthodes quantitatives dans les sciences sociales.

**GÉOG 2106F (3 crédits)****Géomorphologie I**

Présentation de ce qu'est la géomorphologie. Étude des principes utilisés en géomorphologie. Mise au point sur la constitution et les mouvements de l'écorce terrestre, les roches, les socles et les bassins sédimentaires. Étude des principales composantes de la géomorphologie et leur objet, des formes de relief et des paysages, de l'érosion, des agents d'érosion et leurs processus. Cours et excursion.

**GÉOG 2126F (3 crédits)****Climatologie I**

Ce cours couvrira la dynamique des caractéristiques spatiales du système atmosphérique de la Terre. Les propriétés physiques et les processus climatiques et météorologiques seront étudiés à l'échelle mondiale, régionale et micro. (Précédemment GÉOG 3106)

**GÉOG 2147F (3 crédits)****Biogéographie I**

La biogéographie est la géographie de la vie, soit l'étude de la distribution spatiale des plantes, des animaux et autres formes de vie sur la planète. Il s'agit de comprendre les facteurs abiotiques et biotiques qui influencent cette distribution aujourd'hui : le climat, le sol, la diète, la compétition. On aborde aussi quelques problèmes biogéographiques comme l'effet des activités humaines sur les habitats ou les invasions biologiques. Ce cours comprend du travail de terrain. (Précédemment GÉOG 3115)

**GÉOG 2206F (3 crédits)****Géographie de la population**

Présentation des structures démographiques, des structures professionnelles de la population active, des distinctions essentielles entre la population rurale et la population urbaine.

**GÉOG 2216F (3 crédits)****Géographie culturelle**

Étude du développement et de l'organisation territoriale actuelle des sociétés humaines. L'accent sera mis sur les systèmes de valeurs, les technologies, les idéologies et les processus d'acculturation.

**GÉOG 2247F (3 crédits)****Géographie sociale et économique du Canada**

Considéré dans son ensemble, le Canada physique se démarque par trois traits caractéristiques : sa vaste superficie, son relief diversifié et son climat nordique. Ce cours visera à comprendre comment ces traits vont influencer la distribution de la population canadienne ainsi que l'économie du pays. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour GÉOG 2247, GÉOG 2406 et GÉOG 2407. (Précédemment GÉOG 2407)

**GÉOG 3036F (3 crédits)****Photographie aérienne**

La photographie aérienne conventionnelle est étudiée en profondeur, particulièrement son application dans le domaine de la recherche géographique. On apprendra à interpréter les traits géomorphiques, la végétation, les sols, ainsi que les modèles d'occupation humaine. On examinera enfin les caractéristiques géométriques et physiques des photographies aériennes verticales. Cours et travaux pratiques.

**GÉOG 3056F (3 crédits)****Applications pratiques des S.I.G.**

L'étude des systèmes d'information géographique sera utilisée afin de compléter divers travaux pratiques qui peuvent résulter d'un travail en cours. Trois principaux domaines d'application du SIG seront présentés : les interactions homme-environnement, l'urbanisme/questions urbaines, l'analyse géodémographiques et études du marché. Le cours mettra également l'accent sur les exercices pratiques en laboratoire à l'aide de multiples logiciels SIG. (Précédemment GÉOG 4057)

**GÉOG 3156F (3 crédits)****Climat et changement climatique I**

Ce cours développera une meilleure compréhension du réchauffement planétaire, du climat et de l'impact des changements climatiques sur l'environnement. Les effets climatiques seront abordés, notamment les questions liées à l'impact du changement environnemental global sur l'activité humaine. (Précédemment GÉOG 4045)

**GÉOG 3196F (3 crédits)****Thèmes au choix en géographie physique**

Le thème et le contenu du cours sont laissés à l'appréciation de la professeure ou du professeur qui aura la responsabilité de l'enseigner. Le thème choisi doit porter sur la géographie physique.

**GÉOG 3217F (3 crédits)****Les problèmes géopolitiques dans le monde**

Aspects géographiques des relations entre les États. Les sujets traités incluent les revendications territoriales, les conflits d'ordre économique ainsi que l'impact social des colonialismes et néocolonialismes. Étude régionale des diverses stratégies géopolitiques.

**GÉOG 3297F (3 crédits)****Thèmes au choix en géographie humaine**

Le thème et le contenu du cours sont laissés à l'appréciation de la professeure ou du professeur qui aura la responsabilité de l'enseigner. Le thème choisi doit porter sur la géographie humaine.

**GÉOG 3506F (3 crédits)****Les paysages américains**

Ce cours couvrira l'évolution des États-Unis d'Amérique en documentant le modèle historique de l'établissement des populations sur le paysage. La géographie historique des États-Unis dans le contexte de son développement politique, économique et culturel sera présentée. Cours et travaux pratiques. (Précédemment GÉOG 2506, GÉOG 2507)

**GÉOG 3606F (3 crédits)****L'Union européenne**

Ce cours traite des institutions communautaires et de leur évolution depuis 1958. On étudie les principales régions géographiques et on analyse l'évolution des centres de gravité démographique. L'accent sera mis sur les questions relatives à la diversité des espaces socioculturels de l'Union.

**GÉOG 3617F (3 crédits)****Géographie des pays de l'Asie Pacifique**

Étude comparative des caractères et des problèmes majeurs des pays de l'Asie-Pacifique, tout particulièrement de la Chine et du Japon. Analyse des processus historico-culturels, des schémas contemporains spatiaux, humains et économiques ainsi que des relations nouvelles existant entre ces pays. (Précédemment GÉOG 2617)

**GÉOG 3627F (3 crédits)****L'Afrique au sud du Sahara**

Étude géographique des principaux aspects physiques et sociopolitiques de l'Afrique au sud du Sahara. On abordera de façon détaillée les problèmes environnementaux et l'utilisation du sol.

**GÉOG 3826 (3 crédits)****Géographie du Brésil et de l'Amérique du Sud**

Étude des divers aspects de la géographie du Brésil et de l'Amérique du Sud. Ce cours vise à faire un tour d'horizon des enjeux socioéconomiques, géopolitiques et culturels de la région ainsi que des défis que

doivent relever les pays de l'Amérique du Sud et plus particulièrement le Brésil pour un développement plus équitable.

Préalable : 18 crédits universitaires.

### **GÉOG 3945F (6 crédits)**

#### **Stage**

Le stage donne à l'étudiante ou à l'étudiant l'opportunité de lier le marché du travail avec des objectifs pédagogiques. L'étudiante ou l'étudiant accomplit les tâches convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeuse ou l'employeur, la coordination de stage et la ou le responsable académique, participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire interdisciplinaire tout en appréciant les différentes facettes d'un milieu de travail en lien avec la géographie. L'encadrement est assuré par un ou une responsable de la supervision en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le responsable académique. On ne peut obtenir de crédits que pour un seul cours de stage de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année.

Préalable : avoir réussi un minimum de 60 crédits du programme, incluant INTE 1946, ou obtenir la permission du Comité des admissions.

### **GÉOG 3946F (3 crédits)**

#### **Stage**

Le stage donne à l'étudiante ou à l'étudiant l'opportunité de lier le marché du travail avec des objectifs pédagogiques. L'étudiante ou l'étudiant accomplit les tâches convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeuse ou l'employeur, la coordination de stage et la ou le responsable académique, participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire interdisciplinaire tout en appréciant les différentes facettes d'un milieu de travail en lien avec la géographie. L'encadrement est assuré par un ou une responsable de la supervision en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le responsable académique. On ne peut obtenir de crédits que pour un seul cours de stage de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année.

Préalable : avoir réussi un minimum de 60 crédits du programme, incluant INTE 1946, ou obtenir la permission du Comité des admissions.

### **GÉOG 3956F (3 crédits)**

#### **Voyage d'études I**

Dans le cadre de ce cours, une perspective d'éducation mondiale et citoyenne sera exploitée afin d'étudier le territoire. Le but premier est de pouvoir réaliser un voyage d'exploration et de découvertes dans une région du monde pour étudier une société dans toute sa complexité à partir des différents cadres d'analyse propres à la géographie. Le territoire sera étudié du point de vue social et spatial afin de mettre au premier plan les interrelations des mondes humain et physique. Ce cours suppose qu'une partie des apprentissages se fait préalablement au voyage et aussi au terme de celui-ci. L'étudiant ou l'étudiante ne pourra conserver plus de 6 crédits pour GÉOG 3956, GÉOG 3957, HIST 3097, HIST 3796, HIST 3956, HIST 3957, INTE 3956 et INTE 3957.

### **GÉOG 3957F (3 crédits)**

#### **Voyage d'études II**

L'objectif de ce cours est d'approfondir les connaissances d'une région du monde afin de répondre à une problématique géographique préalablement établie. Cette question d'étude devra faire ressortir les liens existants entre le territoire et l'occupation humaine de celui-ci. Ce cours suppose que toute la partie méthodologique du travail se fait avant le voyage et que la rédaction du travail se fait au terme de celui-ci. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver plus de 6 crédits pour GÉOG 3956, GÉOG 3957, HIST 3097, HIST 3796, HIST 3956, HIST 3957, INTE 3956 et INTE 3957.

Préalable : permission du Comité des admissions.

## **GÉOG 4105F (6 crédits)**

### **Travail de recherche**

Le projet de recherche est un cours terminal dans le programme de quatre ans. La personne inscrite mène une recherche fortement inspirée par des approches interdisciplinaires. Sous la direction de la ou du titulaire, l'étudiante ou l'étudiant propose une question à développer, prépare un plan et met en œuvre une recherche qui démontre l'intégration de l'ensemble de ses apprentissages dans le programme. Le cours se termine avec la présentation du mémoire qui reflète notamment l'influence de l'interdisciplinarité sur sa démarche et sur ses conclusions. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver de crédits à la fois pour GÉOG 4105, HIST 4105, INTE 4105, LITT 4105, PSYC 4105 et SOCI 4105.

## **HISTOIRE**

### **HIST 1106F (3 crédits)**

#### **L'âges des extrêmes (1870-1945) : une perspective mondiale**

Le cours offre une perspective globale sur l'histoire du monde de la montée de la deuxième vague d'impérialisme européen à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il met l'accent sur les sociétés non occidentales. On y examine les forces et les événements qui ont transformé l'ordre mondial ainsi que les communautés, les économies et l'organisation politique de sociétés partout sur la planète. Parmi les thèmes abordés, on retrouve : l'industrialisation et l'urbanisation; l'impérialisme et le colonialisme; les idéologies du nationalisme, du nazisme, du socialisme et du communisme; les communications de masse et les modes de vie. La partie magistrale de ce cours est donnée simultanément à celle du cours HIST 2046. On ne peut obtenir des crédits à la fois pour le cours HIST 1106 et HIST 2046.

Préalable : un minimum de 18 crédits universitaires.

### **HIST 1206F (3 crédits)**

#### **La civilisation occidentale : depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution française**

Étude de la société occidentale depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à la Révolution française; on mettra l'accent sur les aspects qui expliquent le passage du monde médiéval au monde moderne. La partie magistrale de ce cours est donnée simultanément à celle du cours HIST 2516. On ne peut obtenir des crédits à la fois pour HIST 1206 et HIST 2516. (Précédemment HIST 12)

### **HIST 1207F (3 crédits)**

#### **La civilisation occidentale : de la Révolution française à nos jours**

Étude des thèmes importants et des événements qui ont marqué l'histoire de la société occidentale depuis la Révolution française. La partie magistrale de ce cours est donnée simultanément à celle du cours HIST 2517. On ne peut obtenir des crédits à la fois pour HIST 1207 et HIST 2517. (Précédemment HIST 12)

### **HIST 1406F (3 crédits)**

#### **Histoire canadienne : l'époque de la préconfédération**

Le cours analyse l'évolution historique depuis les premiers établissements jusqu'à 1867. La partie magistrale de ce cours est donnée simultanément à celle du cours HIST 2126. On ne peut obtenir des crédits à la fois pour HIST 1406 et HIST 2126.

**HIST 1407F (3 crédits)****Histoire canadienne : depuis la Confédération**

Ce cours analyse l'évolution politique, économique et sociale du Canada depuis la Confédération. La partie magistrale de ce cours est donnée simultanément à celle du cours HIST 2127. On ne peut obtenir des crédits à la fois pour HIST 1407 et HIST 2127.

**HIST 2026F (3 crédits)****Méthodologie historique**

Ce cours initie les étudiantes et les étudiants à la recherche historique et aux méthodes de travail en sciences humaines. Il examine toutes les étapes de la recherche documentaire en bibliothèque et aux archives, et introduit l'étudiant ou l'étudiante aux instruments de recherche disponibles, y compris les ressources informatiques. Il familiarise les étudiantes et les étudiants à la lecture et à l'écriture historiques, à la bibliographie commentée, au compte rendu, au repérage et critique de sources, au commentaire de document et à la dissertation historique. Une note d'au moins 60 est requise pour la spécialisation en histoire.

Préalable : un minimum de 18 crédits universitaires, cours magistraux.

**HIST 2046F (3 crédits)****L'âges des extrêmes (1870-1945) : une perspective mondiale**

Le cours offre une perspective globale sur l'histoire du monde de la montée de la deuxième vague d'impérialisme européen à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il met l'accent sur les sociétés non occidentales. On y examine les forces et les événements qui ont transformé l'ordre mondial ainsi que les communautés, les économies et l'organisation politique de sociétés partout sur la planète. Parmi les thèmes abordés, on retrouve : l'industrialisation et l'urbanisation; l'impérialisme et le colonialisme; les idéologies du nationalisme, du nazisme, du socialisme et du communisme ; les communications de masse et les modes de vie. La partie magistrale de ce cours est donnée simultanément à celle du cours HIST 1106. On ne peut obtenir des crédits à la fois pour le cours HIST 2046 et HIST 1106.

Préalable : un minimum de 18 crédits universitaires.

**HIST 2056F (3 crédits)****Histoire de l'Antiquité jusqu'aux Grecs**

Étude des civilisations antiques depuis l'Égypte ancienne à la Grèce hellénistique. (Précédemment HIST 21)

**HIST 2057F (3 crédits)****Histoire des civilisations grecque et romaine**

Étude des civilisations antiques de la Grèce hellénistique à la chute de Rome. (Précédemment HIST 21)

**HIST 2106F (3 crédits)****Approches du corps**

Le cours aborde diverses problématiques liées au corps humain dans la perspective interdisciplinaire des sciences humaines et sociales. Que l'on parle de santé, d'alimentation ou de sexualité, mais aussi de normes éthiques, de politiques publiques, voire de mesures administratives, c'est par l'intermédiaire du corps, à la fois réalité biologique et entité discursive, qu'en viennent à s'incarner de nombreux enjeux identitaires contemporains. Du corps individuel, on en arrive à s'intéresser à la constitution du corps social et au biopouvoir qui lui est sous-jacent. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 2106 et INTE 2106.

**HIST 2107F (3 crédits)****Les premiers Peuples et l'autochtonie**

Ce cours examine certaines des questions et des enjeux contemporains relatifs aux Premiers Peuples du Canada et du monde en accordant une attention particulière aux voix autochtones. Dans une perspective interdisciplinaire, on entend y définir la notion d'autochtonie et y aborder des thèmes comme, entre autres,

l'héritage colonial, les droits ancestraux et issus des traités, les conditions socioéconomiques, les revendications politiques et la problématique de la décolonisation, du post-colonialisme et du néo-colonialisme. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 2107 et INTE 2107.

### **HIST 2126F (3 crédits)**

#### **Histoire canadienne : l'époque de la préconfédération**

Le cours analyse l'évolution historique depuis les premiers établissements jusqu'à 1867. La partie magistrale de ce cours est donnée simultanément à celle du cours HIST 1406. On ne peut obtenir des crédits à la fois pour HIST 1406 et HIST 2126.

### **HIST 2127F (3 crédits)**

#### **Histoire canadienne : depuis la Confédération**

Ce cours analyse l'évolution politique, économique et sociale du Canada depuis la Confédération. La partie magistrale de ce cours est donnée simultanément à celle du cours HIST 1407. On ne peut obtenir des crédits à la fois pour HIST 1407 et HIST 2127.

### **HIST 2136F (3 crédits)**

#### **Aperçu d'histoire du Canada français**

Un survol de l'histoire des Canadiennes françaises et des Canadiens français qui insistera sur le développement des minorités francophones hors Québec. (Précédemment HIST 3126 et HIST 3246)

### **HIST 2146F (3 crédits)**

#### **Histoire sociale du Canada avant 1914**

Ce cours d'histoire économique et sociale couvre la période depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale. Parmi les thèmes examinés, figurent les institutions canadiennes, la naissance de l'industrie canadienne et d'un prolétariat, la croissance du capitalisme industriel, le déclin de la paysannerie. (Précédemment HIST 3205, HIST 3206 et HIST 34)

### **HIST 2147F (3 crédits)**

#### **Histoire sociale du Canada depuis 1914**

Ce cours d'histoire économique et sociale examine la transformation de la société canadienne depuis la Première Guerre mondiale. Parmi les thèmes abordés, figurent les mouvements de réforme, l'armée, l'État-providence, la montée des cols blancs et du travail féminin, la généralisation de la mécanisation, le syndicalisme canadien, etc. (Précédemment HIST 34, HIST 3205 et HIST 3207)

### **HIST 2226F (3 crédits)**

#### **Questions d'identité**

La notion d'identité se trouve au cœur de plusieurs réflexions en sciences humaines et sociales. En effet, circonscrire qui nous sommes, tant sur le plan individuel que collectif, sollicite des théories, des concepts et des méthodes d'ordre philosophique, psychologique, linguistique, sémiotique et artistique ou empruntés à des disciplines telles l'anthropologie, l'histoire, la science politique ou la sociologie. Dans une perspective interdisciplinaire, ce cours se propose de revenir sur les principales théories de l'identité qui marquent la pensée contemporaine et qui nous permettent de nous définir, qu'il soit notamment question d'âge, de genre, d'appartenance ethnique, religieuse et culturelle ou d'orientation sexuelle. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 2226 et INTE 2226.

### **HIST 2336F (3 crédits)**

#### **Histoire des États-Unis jusqu'à la guerre de Sécession**

Un survol qui met en relief les principales étapes de l'histoire américaine, comme les Treize Colonies, la Révolution et la constitution américaine, la question de l'esclavage, etc. (Précédemment HIST 32, HIST 3505 et HIST 3506)

**HIST 2337F (3 crédits)****Histoire des États-Unis depuis la guerre de Sécession**

Un survol qui met en relief les principales étapes de l'histoire américaine, comme la Reconstruction, l'impérialisme et l'isolationnisme américains, le « New Deal », la lutte des droits civiques, le Watergate, etc. (Précédemment HIST 32, HIST 3505 et HIST 3507)

**HIST 2516F (3 crédits)****La civilisation occidentale : depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution française**

Étude de la société occidentale depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à la Révolution française; on mettra l'accent sur les aspects qui expliquent le passage du monde médiéval au monde moderne. La partie magistrale de ce cours est donnée simultanément à celle du cours HIST 1206. On ne peut obtenir des crédits à la fois pour HIST 1206 et HIST 2516.

**HIST 2517F (3 crédits)****La civilisation occidentale : de la Révolution française à nos jours**

Étude des thèmes importants et des événements qui ont marqué l'histoire de la société occidentale depuis la Révolution française. La partie magistrale de ce cours est donnée simultanément à celle du cours HIST 1207. On ne peut obtenir des crédits à la fois pour HIST 1207 et HIST 2517.

**HIST 2546F (3 crédits)****Histoire du Moyen Âge I : de la fin de l'Empire romain jusqu'à l'An Mil**

Un survol de l'histoire de l'Europe depuis la fin de l'Empire romain jusqu'à l'An Mil. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour HIST 2545F et HIST 2546F.

**HIST 2547F (3 crédits)****Histoire du Moyen Âge II : de l'An Mil à la fin du Moyen Âge**

Ce cours devrait permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir une vue d'ensemble de l'évolution politique, sociale, économique, religieuse et mentale de l'Europe depuis l'An Mil jusqu'au début de la Renaissance. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour HIST 2545F et HIST 2547F.

**HIST 2556F (3 crédits)****L'Europe au début de l'ère industrielle**

Aperçu de la transformation de l'Europe moderne d'une culture traditionnelle en une société industrielle en mettant l'accent sur les nouvelles expériences sociales, économiques, politiques et culturelles de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle. (Précédemment HIST 2206)

**HIST 2557F (3 crédits)****L'Europe à la fin de l'ère industrielle**

Étude de la nature changeante de la vie, de l'économie, de la politique et de la culture populaire européennes dans la société industrielle en expansion des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. (Précédemment HIST 2207 et HIST 2296)

**HIST 2566F (3 crédits)****L'Europe du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale**

On examine dans ce cours la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle européen en s'attardant sur les facteurs et les forces qui ont débouché sur les deux guerres mondiales, les nombreuses révolutions et les transformations économiques et sociales. (Précédemment HIST 2306, HIST 2326 et HIST 26)

**HIST 2567F (3 crédits)****Histoire de l'Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale**

Ce cours retrace l'émergence de la nouvelle Europe à partir de la Deuxième Guerre mondiale. L'accent sera mis sur l'analyse des nouveaux rapports de force qui structurent les organismes politiques, économiques et sociaux. (Précédemment HIST 2307, HIST 2336 et HIST 26)

**HIST 2955F (6 crédits)****Histoire de l'éducation**

Évolution de l'éducation de l'Antiquité à nos jours. L'éducation gréco-latine. L'éducation au Haut Moyen Âge. Les universités. Le renouveau de l'éducation lors de la Renaissance. Effets de la Révolution française sur l'éducation. Impact de la révolution industrielle sur l'éducation. Tendances des systèmes d'éducation contemporains.

**HIST 3006F (3 crédits)****Aperçus des méthodes en histoire canadienne**

Cours conçu pour des étudiantes et des étudiants se spécialisant en histoire et pour d'autres qui s'intéressent à l'écriture et à la recherche en histoire canadienne. Ce cours insistera sur les interprétations, les structures, les concepts et les méthodologies en histoire canadienne.

Préalable : 6 crédits d'histoire de première année ou la permission du département.

**HIST 3096F (3 crédits)****L'histoire et les historiennes et les historiens : idées et méthodes**

Ce cours, à la fois magistral et individualisé, s'adresse aux personnes qui se spécialisent en histoire et à celles qui s'intéressent aux circonstances historiques. Il met l'accent sur les concepts qu'utilisent les historiennes et les historiens dans leur étude de la société occidentale. Après un tour d'horizon des écrits historiques et de la philosophie de l'histoire, le cours examine plusieurs des interprétations et des techniques de recherche dont se servent les historiennes et les historiens. (Précédemment HIST 3926)

Préalable : 6 crédits d'histoire de première année ou la permission du département.

**HIST 3097F (3 crédits)****Voyage d'études : histoire nord-américaine**

Ce cours met les étudiantes et les étudiants en contact avec le patrimoine historique d'un pays ou d'une région (sites historiques, œuvres d'art, musées, bibliothèques, centres d'archives, centres de recherche, etc.) situé en Amérique du Nord. Il est offert à toutes celles et à tous ceux qui ont déjà suivi un cours en histoire ou qui obtiennent la permission du département. On ne peut obtenir des crédits à la fois pour HIST 2896, HIST 3097, HIST 3796 et HIST 3896. (Précédemment HIST 3896)

**HIST 3127F (3 crédits)****La colonisation française au Canada**

Évolution de la colonie jusqu'au traité de Paris. Étude de problèmes sociaux, économiques, politiques et militaires en tenant compte du reste de l'empire français en Amérique du Nord : Terre-Neuve, Acadie, Louisiane et Antilles françaises. (Précédemment HIST 3346)

**HIST 3136F (3 crédits)****Histoire de l'Ontario français**

Une initiation à l'histoire franco-ontarienne, de la Nouvelle-France jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Le cours mettra l'accent sur certains aspects de la société franco-ontarienne tels que la fourrure et l'industrie forestière, la colonisation aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les conflits scolaires, la création des grandes associations provinciales, la vie politique, sociale et économique, la reconnaissance des droits linguistiques, les problèmes contemporains d'analphabétisme, d'infériorité économique, de sous-scolarisation.

**HIST 3146F (3 crédits)****Le monde du travail au Canada : perspectives historiques**

Ce cours aborde l'histoire du mouvement ouvrier canadien depuis ses origines dans la culture des classes populaires et en rapport avec les conditions sociales et économiques. Ce développement tient compte de l'évolution des mouvements ouvriers étrangers. (Précédemment HIST 3286)

**HIST 3156F (3 crédits)****L'histoire de l'éducation canadienne**

Cours d'introduction à l'histoire de l'éducation au Canada depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours. Étude des systèmes d'éducation et des tendances qui marquent l'évolution du système canadien d'éducation. Une attention particulière sera accordée au système scolaire ontarien. (Précédemment HIST 2956)

**HIST 3166F (3 crédits)****L'histoire des femmes au Canada**

Aperçu de l'expérience des femmes au Canada jusqu'à nos jours. Le cours met l'accent sur les changements d'ordre social, économique et politique apportés aux rôles privés et publics des femmes ainsi qu'à leurs droits et responsabilités. (Précédemment HIST 3306)

**HIST 3167F (3 crédits)****Thèmes contemporains en histoire des femmes**

Étude des principales tendances dans le contexte global de l'histoire des femmes modernes. Le cours accorde une attention particulière au mouvement féministe ainsi qu'à la diversité et à la complexité de son impact sur la situation des femmes dans diverses sociétés. (Précédemment HIST 3307)

**HIST 3196F (3 crédits)****Le Canada depuis l'industrialisation : choix de thèmes**

Les principaux aspects du développement au Canada au cours du XXe siècle.

**HIST 3216F (3 crédits)****L'histoire des Premières Nations au Canada**

En particulier les Premières Nations de l'Ontario (île Manitoulin, Thunder Bay, Lac Nipigon). Thèmes principaux : société, mœurs, coutumes, art, moyens de subsistance, croyances, acculturation et influence du christianisme.

**HIST 3217F (3 crédits)****Les Premières Nations du Canada : questions et enjeux contemporains**

Le cours propose un survol historiographique des principaux aspects de l'histoire contemporaine des Premières Nations du Canada, en prenant comme point de départ la Loi sur les Indiens. Parmi les thématiques à l'étude, notons les défis de l'histoire autochtone, la politique du gouvernement canadien, les problèmes sociaux des communautés autochtones et le renouveau politique et culturel des années 1960 à aujourd'hui.

**HIST 3246F (3 crédits)****Histoire du Québec depuis 1867**

Analyse des grandes étapes du développement politique, social, économique et culturel de la province de Québec depuis 1867.

**HIST 3247F (3 crédits)****Perspectives interdisciplinaires sur l'histoire du Canada**

Le cours offre un panorama de l'histoire canadienne depuis la Confédération. À partir de thèmes et de textes choisis, il invite à adopter une perspective globale et interdisciplinaire qui se penche autant sur l'historiographie que sur les évolutions politiques, économiques, sociales et culturelles qui ont traversé et traversent encore l'espace canadien. Histoire, histoire de l'art, littérature et sociologie sont ainsi conviées afin de permettre un changement de perspectives, d'échelles et d'approches sur l'histoire du pays et les méthodes pour l'étudier. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 3247 et INTE 3247.

**HIST 3256F (3 crédits)****Histoire de l'Ontario : choix de thèmes**

Étude de certains aspects relatifs à l'évolution de l'Ontario : la colonisation, l'expansion économique et le développement de la politique provinciale. (Précédemment HIST 3251)

**HIST 3276F (3 crédits)****Histoire du nord de l'Ontario**

Étude générale du Nord ontarien depuis l'époque des premières occupantes et des premiers occupants jusqu'à l'époque moderne.

**HIST 3296F (3 crédits)****Histoire de l'éducation en Ontario**

Ce cours trace l'évolution de l'histoire de l'éducation en Ontario. Il s'arrête d'abord au contexte qui favorise l'émergence d'un système scolaire d'État au XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'intéresse ensuite aux phénomènes qui façonnent l'évolution du système ontarien depuis 1867. Le cours examine également deux des particularités du système scolaire ontarien, sa section séparée et sa composante bilingue ou française. Ce faisant, il étudie la place et le rôle de l'éducation dans la vie des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens des diverses régions de la province et s'arrête à certaines des luttes menées par la communauté franco-ontarienne au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

**HIST 3316F (3 crédits)****Histoire des relations canado-américaines**

Relations diplomatiques, politiques, culturelles et économiques entre le Canada et les États-Unis depuis 1783. (Précédemment HIST 3026)

**HIST 3616F (3 crédits)****L'histoire des femmes et de la famille à l'ère préindustrielle**

Ce cours donne une vue d'ensemble de l'histoire des femmes et de la famille dans leurs contextes économique, social, culturel et politique. Il accorde une attention particulière aux idées sur le rôle des femmes à l'intérieur et à l'extérieur de la famille et aux rapports entre ce rôle et les réalités de l'expérience féminine. (Précédemment HIST 2216)

**HIST 3617F (3 crédits)****L'histoire des femmes et du mouvement féministe à l'ère moderne**

Ce cours examine les concepts changeants relatifs aux droits et aux rôles des femmes sur les plans familial et public en accordant une attention particulière à la montée des mouvements de suffragettes et aux fondements économiques, sociaux et politiques du féminisme moderne. (Précédemment 2217)

**HIST 3706F (3 crédits)****Histoire de la Russie avant la Révolution**

Ce cours trace l'évolution économique, politique, sociale et culturelle de l'histoire de la Russie tsariste et impériale jusqu'en 1917. (Précédemment HIST 2700, HIST 2706 et HIST 2786)

**HIST 3707F (3 crédits)****Russie soviétique et post-soviétique**

L'Union soviétique a constitué une expérience marquante du proche 20<sup>e</sup> siècle et son histoire, depuis 1917 jusqu'à l'implosion de 1991, invite à explorer des phénomènes politiques aussi diversifiés que le pouvoir impérial, les variations apportées à la doctrine marxiste, le totalitarisme, l'autoritarisme et la valse-hésitation démocratique. Le cours, qui adopte une perspective interdisciplinaire, permet en outre de jeter un éclairage sur les développements récents de l'espace postsoviétique en termes historiques, sociaux et politiques.

**HIST 3716F (3 crédits)****Le monde depuis 1945 : une perspective globale**

Le cours offre une perspective globale de l'histoire du monde depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il met l'accent sur les sociétés non occidentales. On y examine les forces et les événements qui ont transformé l'ordre mondial ainsi que les communautés, les économies et l'organisation politique des sociétés partout sur la planète. Parmi les thèmes abordés, on retrouve : le déclin de l'Europe et la décolonisation; les « blocs » capitaliste, communiste et « non-alignés » et l'ONU; les révolutions en Chine, en Iran et ailleurs, les guerres en Corée, au Vietnam et ailleurs; de la montée industrielle du monde asiatique; les nouvelles formes de domination occidentale; l'Islam dans le monde; les technologies et les modes de vie. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour le cours HIST 1107, HIST 2047 et INTE 3716.

**HIST 3756F (3 crédits)****Idées politiques et sociales de l'Antiquité au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Ce cours se propose d'analyser les idées qui ont contribué à façonner les systèmes sociopolitiques depuis l'Antiquité jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Après avoir examiné l'Antiquité gréco-romaine ainsi que celle imprégnée du christianisme, le cours se penchera sur les penseurs du Moyen Âge. Le cours mettra également l'accent sur l'explication de quelques faits saillants qui ont caractérisé les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : la Réforme, les nouvelles conceptions du pouvoir, la théorie de la souveraineté, les défenseurs et les opposants à l'absolutisme monarchique, la liberté des communications maritimes, la politique cartésienne, la religion et la politique, le rationalisme et l'humanisme cosmopolite. Enfin, ce cours se termine avec un regard approfondi sur le XVIII<sup>e</sup> siècle à travers l'étude de certains auteurs tels que Montesquieu, Voltaire, les Encyclopédistes, Rousseau, Kant, Malthus, Adam Smith. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 2356, HIST 3756 et SOCI 2356. (Précédemment HIST 2356)

**HIST 3757F (3 crédits)****Idées politiques et sociales du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours**

Ce cours se propose d'analyser l'évolution des idées et des théories sociales et politiques du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Il insiste surtout sur plusieurs idées et théories, dont le libéralisme, le néolibéralisme, le conservatisme, le néoconservatisme, le socialisme, l'évolutionnisme, le féminisme. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 2357, HIST 3757 et SOCI 2357. (Précédemment HIST 2357)

**HIST 3796F (3 crédits)****Voyage d'études : histoire européenne**

Ce cours met les étudiantes et les étudiants en contact avec le patrimoine historique d'un pays ou d'une région (sites historiques, œuvres d'art, musées, bibliothèques, centre d'archives, centres de recherche, etc.) situé en Europe. Il permet aux élèves, par un travail sur le terrain, de pallier les problèmes liés à l'étude purement théorique et livresque d'un champ historique. Le cours implique des frais de déplacement, de logement, de nourriture etc. qui seront assumés par les participantes et les participants. Il est offert à toutes celles et à tous ceux qui ont déjà suivi un cours en histoire ou qui obtiennent la permission du département. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour HIST 2896, HIST 3097, HIST 3796 et HIST 3896. (Précédemment HIST 2896)

**HIST 3806F (3 crédits)****Histoire des révolutions (1774-1848)**

Aperçu historique des révolutions en Amérique et en Europe avant 1900. Naissance d'une tradition révolutionnaire. (Précédemment HIST 2256 et HIST 3356)

**HIST 3807F (3 crédits)****Les révolutions du XX<sup>e</sup> siècle**

Aperçu historique du phénomène révolutionnaire en Europe de l'ouest, en Russie, en Chine et dans le tiers-monde. Croissance et pratique d'une tradition révolutionnaire dans le monde contemporain. (Précédemment HIST 2257)

**HIST 3855F (6 crédits)****Histoire des femmes et des mouvements féminins de la Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle**

Tout en apportant une vue générale de la situation féminine dans l'Antiquité et le Moyen Âge, ce cours met l'accent sur la période moderne pour illustrer le changement des rôles attribués aux femmes ou joués par elles. Le cours insistera particulièrement sur les mouvements qui ont cherché à favoriser un statut d'égalité pour la femme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et durant le XX<sup>e</sup> siècle (les suffragettes, la réforme en éducation et l'avortement). (Précédemment HIST 2235)

**HIST 3916F (3 crédits)****Histoire : choix de thèmes**

Analyse approfondie de certaines questions historiques qui ne sont pas abordées dans les autres cours du programme.

**HIST 3927F (3 crédits)****Le Fascisme**

Analyse des différents aspects du fascisme tels que l'idéologie, les origines sociales, les systèmes de gouvernement, les dirigeants, l'économie et la résistance à ce mouvement. (Précédemment HIST 2841 et HIST 2846)

**HIST 3945F (6 crédits)****Stage**

Le stage donne à l'étudiante ou à l'étudiant l'opportunité de lier le marché du travail avec des objectifs pédagogiques. L'étudiant ou l'étudiante accomplit les tâches convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeuse ou l'employeur, la coordination des stages et la ou le responsable académique, participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire interdisciplinaire et à développer un premier niveau de compétence et d'autonomie professionnelle dans un milieu de travail en lien avec la sociologie. L'encadrement est assuré par un ou une responsable de la supervision en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le responsable académique. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver de crédits à la fois que pour un seul cours de stage de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année.

Préalable : avoir complété un minimum de 60 crédits du programme ou obtenir la permission du Comité des admissions.

**HIST 3946F (3 crédits)****Stage**

Le stage donne à l'étudiante ou à l'étudiant l'opportunité de lier le marché du travail avec des objectifs pédagogiques. L'étudiante ou l'étudiant accomplit les tâches convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeuse ou l'employeur, la coordination de stage et la ou le responsable académique, participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire interdisciplinaire tout en appréciant les différentes facettes d'un milieu de travail en lien avec l'histoire. L'encadrement est assuré par un ou une responsable de la supervision en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le responsable académique. On ne peut obtenir de crédits que pour un seul cours de stage de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année.

Préalable : avoir réussi un minimum de 60 crédits du programme, incluant INTE 1946, ou obtenir la permission du Comité des admissions.

### **HIST 3956F (3 crédits)**

#### **Voyage d'études I**

Par ce cours, on veut faire découvrir aux étudiantes et aux étudiants le patrimoine culturel, historique et archéologique de la région visitée (cette région pouvant être canadienne ou étrangère). En plus de la dimension historique, le voyage d'exploration et de découverte permettra aux étudiantes et aux étudiants d'observer et d'étudier in situ les particularités géographiques, culturelles, ethniques et linguistiques du pays et des régions visités. Ce cours suppose qu'une partie des apprentissages se fait avant le voyage et aussi au terme de celui-ci. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver plus de 6 crédits pour HIST 3097, HIST 3796, HIST 3956, HIST 3957, GÉOG 3956, GÉOG 3957, INTE 3956 et INTE 3957.

### **HIST 3957F (3 crédits)**

#### **Voyage d'études II**

Par ce cours, on veut faire découvrir aux étudiantes et aux étudiants le patrimoine culturel, historique et archéologique de la région visitée (cette région pouvant être canadienne ou étrangère). En plus de la dimension historique, le voyage d'exploration et de découverte permettra aux étudiantes et aux étudiants d'observer et d'étudier in situ les particularités géographiques, culturelles, ethniques et linguistiques du pays et des régions visités. Ce cours suppose qu'une partie des apprentissages se fait avant le voyage et aussi au terme de celui-ci. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver plus de 6 crédits pour HIST 3097, HIST 3796, HIST 3956, HIST 3957, GÉOG 3956, GÉOG 3957, INTE 3956 et INTE 3957.

### **HIST 3966 (3 crédits)**

#### **Projet interdisciplinaire intégrateur**

Ce cours de recherche-action entièrement expérientiel place les personnes inscrites devant divers enjeux d'actualité concrets touchant à l'économie sociale, au développement durable, régional, nordique ou communautaire ou aux mouvements migratoires, à l'intégration, à la diversité, à l'inclusion et au multiculturalisme, mais aussi à des problématiques diverses liées par exemple aux violences, aux dépendances, à la pauvreté et aux inégalités, etc. Privilégiant la gestion cohérente et organisée de projet, le cours met en œuvre une compréhension interdisciplinaire de l'enjeu, mais surtout un plan d'action (demandes de subvention, rédaction de rapports d'expertise, production de recommandations réalistes et réalisables, etc.) ancré dans les besoins réels des communautés. Ce faisant, il entend intégrer tout ce qui a été appris dans le cadre du programme en termes théoriques relatifs aux rapports possibles entre disciplines pour en proposer des mises en application pratiques et opératoires. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 3966, INTE 3966 et LITT 3966.

Préalable : avoir réussi un minimum de 60 crédits du programme, incluant INTE 1016, ou obtenir la permission du Comité des admissions.

### **HIST 4105F (6 crédits)**

#### **Travail de recherche**

Le projet de recherche est un cours terminal dans le programme de quatre ans. La personne inscrite mène une recherche fortement inspirée par des approches interdisciplinaires. Sous la direction de la ou du titulaire, l'étudiante ou l'étudiant propose une question à développer, prépare un plan et met en œuvre une recherche qui démontre l'intégration de l'ensemble de ses apprentissages dans le programme. Le cours se termine avec la présentation du mémoire qui reflète notamment l'influence de l'interdisciplinarité sur sa démarche et sur ses conclusions. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver de crédits à la fois pour GÉOG 4105, HIST 4105, INTE 4105, LITT 4105, PSYC 4105 et SOCI 4105.

Préalables : ADMN 3807, INTE 4807 ou PSYC 2517 ou SOCI 2057.

Préalable : avoir complété un minimum de 90 crédits du programme, incluant INTE 1946, ou obtenir la permission du Comité des admissions.

## HUMANITÉS

**Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles**

### **HUMA 1001F (3 crédits)**

#### **Culture occidentale I**

Une introduction aux grands courants de pensée dans la culture occidentale. Ce cours tentera de transmettre une part de l'héritage légué par les grands penseurs de la civilisation occidentale, de motiver les étudiantes et les étudiants à poursuivre la lecture de ces auteurs et la discussion de ces idées tout au cours de leur vie. Les lectures seront choisies parmi les œuvres des auteurs suivants : Homère, Eschyle, Sophocle, Hérodote, Platon, Aristote, Nicomaque, Lucrèce, Marc Aurèle. Nos réflexions porteront sur l'histoire, la philosophie, les mathématiques, la science et la littérature.

### **HUMA 1002F (3 crédits)**

#### **Culture occidentale II**

Étude de l'évolution des grands courants de pensée dans la civilisation occidentale à travers un choix de lectures, parmi les œuvres des auteurs suivants : Hobbes, Milton, Pascal, Swift, Rousseau, Kant, Mill.

## INFORMATIQUE

**Cours offerts aux deux ans**

### **COSC 1701F (3 crédits)**

#### **Logiciels d'applications I**

Le but de ce cours est d'initier les étudiantes et les étudiants aux concepts fondamentaux des micro-ordinateurs et à leurs applications. Elles et ils se familiariseront avec l'utilisation de certains logiciels dont les traitements de texte, les tableurs et les systèmes de banque de données. (Précédemment COSC 1901)

### **COSC 1702F (3 crédits)**

#### **Logiciels d'applications II**

Ce cours est la suite du cours COSC 1701. Les étudiantes et les étudiants seront initiés aux concepts plus avancés des micro-ordinateurs ainsi qu'aux principes de base de la programmation. On insistera sur l'utilisation des ordinateurs dans divers domaines et leur impact sur ces domaines.

(Précédemment COSC 1902) Préalable : COSC 1701, COSC 1901 ou INFO 1001

**Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles**

### **COSC 2838F (1 crédit)**

#### **Logiciel de base de données**

Ce cours traite de l'utilisation de logiciels de base de données en accordant une attention particulière à l'utilisation efficace de ces outils dans plusieurs domaines d'application, dont l'analyse de données. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour COSC 1701 et COSC 2838. Préalable : connaissance des micro-ordinateurs.

### **COSC 2848F (1 crédit)**

#### **Chiffrier électronique**

Ce cours s'intéresse à l'usage de chiffriers électroniques en accordant une attention particulière à l'emploi efficace de ces outils dans plusieurs domaines d'application, dont l'analyse de données. Les étudiantes et

les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour COSC 1701 et COSC 2848.  
Préalable : connaissance des micro-ordinateurs.

### **COSC 2898F (1 crédit)**

#### **Thèmes d'actualité en informatique I**

Ce cours présente un choix de logiciels d'usage courant.

Préalable : permission de la professeure ou du professeur.

### **COSC 2994F (2 crédits)**

#### **Thèmes d'actualité en informatique II**

Ce cours traite de langages de programmation ou de systèmes d'exploitation.

Préalable : permission de la professeure ou du professeur.

### **INFO 1006F (3 crédits)**

#### **IA et algorithmes : les bases et les implications dans le monde d'aujourd'hui**

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiantes et les étudiants aux concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle (IA) et des algorithmes. Dans le cadre de ce cours, les concepts clés de la compréhension de l'intelligence artificielle seront abordés, notamment par la distinction de ces différentes formes et domaines. De plus, les étudiantes et étudiants pourront déterminer et expérimenter divers outils de l'intelligence artificielle. Ce cours mettra également l'accent sur les implications éthiques de l'IA dans le cadre d'études universitaires vis-à-vis de l'étudiante et étudiant. À l'issue de ce cours, les étudiantes et étudiants seront en mesure de comprendre les bases de l'IA, d'évaluer ses usages et de poser un regard critique sur son utilisation.

### **INFO 1007F (3 crédits)**

#### **Initiation à l'utilisation des outils informatiques**

Ce cours vise à initier les étudiantes et étudiants à l'utilisation des fonctionnalités de base des ordinateurs, de leur système d'exploitation ainsi qu'à certains logiciels couramment utilisés (traitement de texte, tableur, messagerie électronique, navigation Web et création de présentations). À la fin du cours, les étudiantes et étudiants devraient être en mesure d'utiliser un ordinateur pour effectuer des recherches d'informations, télécharger des fichiers, correspondre par courrier électronique, rédiger un texte en appliquant les normes de mise en page propres aux logiciels de traitement de texte, créer une feuille de calcul.

### **INFO 2911F (3 crédits)**

#### **L'informatique dans la société**

Ce cours traitera du rôle de l'informatique dans les organisations et dans la société. Il sera question des transformations apportées par l'informatisation aux méthodes et aux postes de travail, aux structures organisationnelles, et au flot de l'information. Des exercices avec des logiciels permettront d'approfondir les principes enseignés et de saisir l'ampleur des changements apportés par la technologie informatique.

Préalable : COSC 1702

### **INFO 2912F (3 crédits)**

#### **Bases de données**

Ce cours sera constitué d'une présentation des bases de données, des systèmes de gestion de bases de données et des approches architecturales (hiérarchique, en réseau et relationnelle). Il sera principalement question des langages d'interrogations et des exercices permettront d'approfondir l'aspect pratique de ces langages. Une initiation aux techniques de conception des bases de données, à travers l'étude de ses principales approches architecturales, de leur implantation, de leur exploitation et de leur gestion viendra compléter le cours.

Préalable : COSC 1702

# MATHÉMATIQUES

## **MATH 2256F (3 crédits)**

### **Statistiques I**

Ce cours aborde l'étude des statistiques descriptives et inférentielles. Les statistiques descriptives comprendront les mesures suivantes : distribution de fréquences, mesures de tendance centrale, de dispersion et de dissymétrie (pourcentage, moyenne, écart type, variance, médiane, mode, rang centile et intervalle semi-interquartile pour les données brutes et groupées). En ce qui concerne les statistiques inférentielles, les sujets suivants seront traités : les probabilités, les concepts de la théorie d'échantillonnage ainsi que les estimations de moyennes et de pourcentages (estimation par intervalle, niveau de confiance, distributions z et t). Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2606, GÉOG 2026, MATH 2256, PSYC 2126, SOCI 2126 et SOCI 2256.

## **MATH 2257F (3 crédits)**

### **Statistiques II**

Ce cours complète l'introduction aux statistiques descriptives et inférentielles en présentant les méthodes statistiques suivantes : tests d'hypothèses, analyse de variance, méthode du khi-carré, corrélation et mesures d'association pour les variables nominales, ordinales, par intervalles et de ratio, corrélation et régression linéaire ainsi que les tests non paramétriques. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2617, GÉOG 2027, MATH 2257, PSYC 3256 et SOCI 3127.

Préalable : MATH 2256

### **Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles**

## **MATH 1036F (3 crédits)**

### **Calcul I**

Au moyen d'applications, le cours présente un traitement soutenu du calcul différentiel ainsi qu'une initiation au calcul intégral. Il examine les matières suivantes : limites, continuité et dérivées des fonctions, fonctions de base, approximation par les polynômes de Taylor, formes indéterminées et règles de l'hôpital, applications pratiques, sommation, intégration, techniques d'intégration, l'aire d'une région et volumes. (Précédemment MATH 11)

Préalable : cours de 12<sup>e</sup> année 4U en calcul (min. 60 %) ou MATH 1912 ou l'équivalent.

## **MATH 1037F (3 crédits)**

### **Calcul II**

Au moyen d'applications, le cours présente un traitement soutenu du calcul intégral ainsi qu'une initiation à plusieurs matières connexes. Quelques techniques d'intégration supplémentaires sont étudiées ainsi que l'intégration par approximation, les intégrales impropres et une initiation aux équations différentielles ordinaires d'ordre 1. Ceci est suivi d'une étude des courbes paramétriques et polaires et du calcul d'aires, de surfaces, de volumes et de longueur d'arc. L'étude des suites, des séries, des séries entières et des séries de Taylor est ensuite abordée. Enfin le cours se termine par une initiation aux fonctions de plusieurs variables. (Précédemment MATH 11)

Préalable : MATH 1036

## **MATH 1056F (3 crédits)**

### **Mathématiques discrètes I**

Ce cours comprend les matières suivantes : logique élémentaire et circuits; théorie des ensembles et des fonctions; induction mathématique; analyse combinatoire; théorème binomial; solutions de relations de récurrence élémentaires; introduction à la théorie des probabilités.

Préalable : deux cours de 12<sup>e</sup> année 4U de mathématiques (min. 60 %) ou MATH 1911 et MATH 1912 ou l'équivalent.

**MATH 1057F (3 crédits)****Algèbre linéaire I**

Ce cours comprend les sujets suivants : systèmes d'équations linéaires ; matrices et déterminants; espaces vectoriels et transformations linéaires; valeurs propres et vecteurs propres; applications à la géométrie analytique; nombres complexes.

Préalable : cours de 12<sup>e</sup> année 4U de mathématiques discrètes ou algèbre ou MATH 1911 ou l'équivalent.

**MATH 1071F (3 crédits)****Fondements algébriques de l'arithmétique I**

Ce cours est principalement destiné aux étudiantes et aux étudiants qui ont l'intention de devenir des enseignantes et des enseignants au niveau primaire. Ce cours comprend les sujets suivants : logique; théorie des ensembles; relations et opérations sur les ensembles; structure et propriétés de l'ensemble des nombres naturels et arithmétique des nombres naturels, incluant la congruence modulaire. Des applications et des exemples concernant l'enseignement des mathématiques au niveau primaire seront présentés. Trois heures de cours par semaine.

Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi un cours de mathématiques au CPO ou l'équivalent. Les étudiantes inscrites et les étudiants inscrits à des programmes menant à un grade en mathématiques ne peuvent pas recevoir de crédits pour MATH 1071, sauf dans des circonstances spéciales et avec l'approbation du Comité des admissions, promotions et requêtes.

**MATH 1072F (3 crédits)****Fondements algébriques de l'arithmétique II**

Ce cours est principalement destiné aux étudiantes et aux étudiants qui ont l'intention de devenir des enseignantes et des enseignants au niveau primaire. Ce cours comprend les sujets suivants : structure et propriétés de l'ensemble des nombres entiers et arithmétique des nombres entiers; structure et propriétés de l'ensemble des nombres rationnels et arithmétique des nombres rationnels; structure et propriétés de l'ensemble des nombres réels et arithmétique des nombres réels. Des applications et des exemples concernant l'enseignement des mathématiques au niveau primaire seront présentés. Trois heures de cours par semaine. Les étudiantes inscrites et les étudiants inscrits à des programmes menant à un grade en mathématiques ne peuvent pas recevoir de crédits pour MATH 1072, sauf dans des circonstances spéciales et avec l'approbation du Comité des admissions, promotions et requêtes.

Préalable : MATH 1071

**MATH 1911F (3 crédits)****Mathématiques discrètes élémentaires**

Ce cours comprend les matières suivantes : initiation à l'algèbre et à la trigonométrie; matrices et systèmes d'équations linéaires; programmation linéaire; concepts élémentaires de la probabilité et des statistiques descriptives. Les étudiantes et les étudiants qui détiennent le cours de 12<sup>e</sup> année 4U de mathématiques discrètes avec une note de 60 % ou plus ne peuvent pas s'inscrire à ce cours. Les étudiantes inscrites et les étudiants inscrits à des programmes menant à un grade en mathématiques ou en informatique ne recevront pas de crédits pour MATH 1911, sauf dans des circonstances spéciales. Ce cours est l'équivalent du cours 4U de mathématiques discrètes.

Préalable : Mathématiques de la 12<sup>e</sup> année.

**MATH 1912F (3 crédits)****Calcul élémentaire**

Le cours débute avec les limites, le calcul différentiel, les extrémaux, taux liés et graphes. Le cours se termine avec une introduction à l'intégration. Les étudiantes et les étudiants qui détiennent le cours de 12<sup>e</sup> année 4U de calcul avec une note de 60 % ou plus ne peuvent pas s'inscrire à ce cours. Les étudiantes inscrites et les étudiants inscrits à des programmes menant à un grade en mathématiques ou en informatique ne recevront pas de crédits pour MATH 1912, sauf dans des circonstances spéciales. Ce cours est l'équivalent du cours 4U de calcul.

Préalable : Mathématiques de la 12<sup>e</sup> année.

**MATH 2056F (3 crédits)****Mathématiques discrètes II**

Le cours comprend les sujets suivants : caractère dénombrable des ensembles, logique du premier ordre, algèbre des relations, théorie des graphes (problèmes d'acheminement, dénombrement chromatique, arbres, planéité, graphes orientés, arbres dirigés); relation récurrente, notations  $O(f)$ ,  $o(f)$ ,  $\sim(f)$ .

Préalable : MATH 1056

**MATH 3056F (3 crédits)****Algèbre I**

Présentation des systèmes algébriques, plus précisément des notions suivantes : ensembles partiellement ordonnés, treillis, algèbres booléennes, monoïdes, groupes, anneaux, corps. (Précédemment MATH 2057)

Préalable : MATH 2056

## MÉTHODOLOGIE

**MÉTH 1006F (3 crédits)****Introduction aux études universitaires**

Ce cours a pour objectif de faciliter l'insertion universitaire, en familiarisant les étudiantes et étudiants avec la culture universitaire. En vue de faciliter la réussite et la prise en charge de son apprentissage, l'étudiante et l'étudiant seront amenés à mieux connaître les processus d'apprentissage et motivationnels. Elle et il développeront des stratégies d'apprentissage dans le but de développer une acquisition des compétences, c'est-à-dire le fait d'apprendre ou de résoudre des problèmes en évitant le gaspillage de temps, de ressources et d'énergie en passant par une connaissance de soi (bagage culturel). De plus, elle et il perfectionneront leurs compétences rédactionnelles et orales afin d'être en mesure de répondre aux exigences universitaires qui leur seront demandées dans ses différents cours.

**MÉTH 2101F (3 crédits)****Méthodologie du travail intellectuel I**

Ce cours présente les méthodes et les techniques nécessaires pour réaliser un travail intellectuel de niveau universitaire. L'acquisition de ces méthodes permet d'améliorer la qualité et l'efficacité du rendement scolaire par le biais d'une bonne gestion du temps, d'une lecture efficace, d'une argumentation rigoureuse ; cette dernière consiste à organiser et à structurer sa pensée en utilisant des compétences telles que juger, définir, établir des liens logiques, raisonner, critiquer et synthétiser. Les principes d'analyse nécessaires au développement de la pensée critique occupent une place importante dans ce cours. Finalement, un module est consacré à la préparation aux examens. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour INTE 1101 et MÉTH 2101.

**MÉTH 2102F (3 crédits)****Méthodologie du travail intellectuel II**

Ce cours met l'accent sur la rédaction écrite et sur la communication orale. On étudiera d'abord les éléments qui distinguent les différents types de travaux exigés dans le cadre d'études universitaires de premier cycle. On présentera ensuite les démarches qui font partie de la planification menant à la rédaction. On insistera particulièrement sur la recherche documentaire sous toutes ses formes, incluant la recherche en bibliothèque et dans Internet; on favorisera alors une connaissance des moyens qui permettent de s'assurer de l'acuité et de la pertinence de l'information trouvée. De plus, toutes les composantes qui constituent un travail écrit seront examinées, et ce, à partir du plan détaillé jusqu'à la bibliographie. Pour ce qui est de la communication orale, l'accent portera sur le transfert de l'écrit à l'oral et on identifiera les différentes habiletés requises pour réussir une présentation orale. Un module sera aussi consacré à la gestion du stress.

## MUSIQUE

Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles

### **MUSC 1021F (3 crédits)**

#### **Appréciation de la musique I : Les bases de l'écoute musicale**

Ce cours initie les étudiantes et les étudiants aux philosophies de base qui régissent la composition et l'exécution de la musique. Ce cours vise, par le biais de cours magistraux, de discussions et surtout d'audition d'œuvres, à fournir à l'étudiant ou à l'étudiante les moyens nécessaires pour effectuer une écoute intelligente de la musique; une attention particulière sera accordée à l'étude des formes et structures de la musique. Ce cours ne peut pas être utilisé pour compléter les exigences de la concentration en musique.

### **MUSC 1022F (3 crédits)**

#### **Appréciation de la musique II : Vue d'ensemble des différentes cultures**

Ce cours traite du développement de la musique dans la société depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. Des cultures musicales occidentales et non occidentales seront étudiées. Ce cours ne peut pas être utilisé pour compléter les exigences de la concentration en musique.

### **MUSC 1101F (3 crédits)**

#### **Introduction à la musique I**

Ce cours est une introduction au vocabulaire de base de la musique et aux techniques fondamentales d'exécution. Il porte notamment sur la notation, la mesure, le rythme, les intervalles, les gammes, les accords, etc. On accordera une attention spéciale à la perception auditive. Ce cours ne peut être utilisé pour compléter les exigences de la concentration en musique. Les étudiantes et les étudiants qui ont réussi MUSC 1115 Materials of Music I ne peuvent pas s'inscrire à MUSC 1101.

### **MUSC 1102F (3 crédits)**

#### **Introduction à la musique II**

Suite du cours MUSC 1101F, le cours MUSC 1102F permettra aux étudiantes et aux étudiants d'élargir leur vocabulaire musical et d'approfondir leurs connaissances fondamentales de la pratique de la musique. Cet apprentissage se fera par des travaux écrits, l'analyse de partitions et la culture de l'oreille, qui incluront les clés d'ut, les gammes, les accords de trois sons, les accords de septième, la métrique binaire et ternaire, les notes de passage, les cadences, les instruments transpositeurs, les partitions vocales et instrumentales et les termes et signes musicaux utilisés pour décrire le tempo, les nuances, l'articulation, l'expression, etc. Ce cours ne peut être utilisé pour compléter les exigences de la concentration en musique. Les étudiantes et les étudiants qui ont réussi MUSC 1115 ne peuvent pas s'inscrire à MUSC 1102.

Préalable : MUSC 1101 ou la permission de la professeure ou du professeur.

## PHILOSOPHIE

Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles

### **PHIL 1105F (6 crédits)**

#### **Introduction à la philosophie**

Ce cours initie les étudiantes et les étudiants à la philosophie en les aidant à poser les grandes questions qui orientent nos vies. Ces questions sont notamment : « Quel est le sens de ma vie? », « Qu'est-ce que la vérité? », « Que dois-je faire? », « Qu'est-ce que la beauté? », « Qui suis-je? ». Les étudiantes et les étudiants approfondiront le sens de ces questions en se confrontant aux textes de philosophes importants d'hier et d'aujourd'hui.

**PHIL 1126F (3 crédits)****Initiation à la recherche philosophique**

À partir d'une prise de conscience socioculturelle qui les touche de près, la professeure ou le professeur, les étudiantes et les étudiants tenteront de formuler et d'identifier les éléments qui composent la vision de l'homme véhiculée par la culture ambiante, afin de dégager les divers aspects de l'originalité, de la complexité et de la pluridimensionnalité de l'homme dans ses rapports à l'homme d'aujourd'hui, c'est-à-dire apprécier de quelle façon l'homme s'y trouve confronté avec lui-même et amené à se poser des questions sur son univers.

**PHIL 2236F (3 crédits)****Esthétique de la perception**

Par une approche phénoménologique, ce cours tentera de dégager les structures de la perception conduisant à un jugement d'ordre esthétique. Nous montrerons quel type de relation le spectateur ou la spectatrice entretient avec l'œuvre d'art, les structures internes de l'œuvre et l'interrelation « raison-sensibilité-imagination » qui rend possible la métamorphose de l'œuvre d'art en objet esthétique. Ce cours nécessitera en classe l'analyse d'œuvres d'art et l'étude des réactions de chacun et de chacune devant l'œuvre comme objet. (Précédemment PHIL 2230)

**PHIL 2237F (3 crédits)****Esthétique de la création**

Par une approche phénoménologique, ce cours tentera de dégager les structures de la création artistique. D'où procède la création? Quel processus la création doit-elle suivre pour s'incarner dans une œuvre? Quel rapport l'artiste entretient-elle ou entretient-il avec l'œuvre produite? Ce cours exigera de l'étudiant ou de l'étudiante l'apprentissage d'une technique de création et la production d'une œuvre. (Précédemment PHIL 2230)

**PHIL 2255F (6 crédits)****Philosophie de l'éducation**

Ce cours examine de manière critique les fondements de l'éducation, de ses valeurs, de ses concepts et de ses théories, et notamment : l'endoctrinement, l'ouverture d'esprit, la pensée critique, la philosophie pour les enfants. Pareille réflexion a des conséquences pratiques importantes, en ce que l'interprétation que l'on fait de ces valeurs, concepts et théories influence la sélection des contenus et des approches en éducation.

**PHIL 2256F (3 crédits)****Les fondements de la relation d'éducation**

Qu'est-ce qu'un éducateur ou une éducatrice? Qu'est-ce qu'un éduqué ou une éduquée? Quelle attitude fondamentale caractérise la relation d'éducation? Notre cours cherchera à répondre à ces questions par une étude des différentes théories de l'éducation de Socrate à Freinet ou Lapassade. Mais nous ferons également une analyse de notre propre situation d'apprentissage. (Précédemment PHIL 2266)

**PHIL 2275F (6 crédits)****Philosophie du travail et des loisirs**

À partir des situations propres aux expériences de l'étudiant ou de l'étudiante dans la vie sociale et politique contemporaine, ce cours tentera de saisir les valeurs, idéologies et présupposés qui sont à la base de l'attitude de l'homme d'aujourd'hui vis-à-vis du travail et du loisir. Il faudra tenter de voir la relation entre le travail et le loisir d'une part, et l'aliénation et/ou la libération de l'homme d'autre part. Les thèmes suivants présentent le cœur du problème : le travail comme activité, le travail comme attitude; le loisir comme activité, le loisir comme attitude.

**PHIL 2286F (3 crédits)****L'homme : travail et création**

À partir des situations propres aux expériences de l'étudiant ou de l'étudiante dans la vie sociale et politique contemporaine, ce cours tentera de saisir les valeurs, idéologies et présupposés qui sont à la base de l'attitude de l'homme d'aujourd'hui vis-à-vis du travail et du loisir. Il tentera de voir la relation entre le travail et le loisir d'une part, et l'aliénation et/ou la libération de l'homme d'autre part. Les thèmes suivants représentent le cœur du problème : le travail comme activité, le travail comme attitude; le loisir comme activité, le loisir comme attitude.

**PHIL 2305F (6 crédits)****Philosophie grecque**

Les philosophes de la Grèce antique ont formulé de nombreux problèmes qui depuis lors n'ont cessé d'être débattus, aussi bien en éthique qu'en politique, en métaphysique et en psychologie. Ce cours étudie les grands courants de la pensée grecque, en insistant particulièrement sur les œuvres de Platon et d'Aristote. On considèrera leurs problématiques philosophiques pour elles-mêmes, mais aussi pour ce qu'elles ont légué à la culture contemporaine.

**PHIL 2326F (3 crédits)****Conscience et monde dans la pensée moderne**

Ce cours propose une introduction à la philosophie moderne dans la perspective des deux thèmes fondamentaux « conscience » et « monde » chez Descartes et les rationalistes cartésiens, de même que chez Kant et les idéalistes kantien. Ce cours vise une meilleure compréhension de la problématique contemporaine en philosophie. (Précédemment PHIL 2426)

**PHIL 2546F (3 crédits)****Philosophie et moralité I**

La conduite humaine se présente à nous de façon de plus en plus complexe, acculant tous et toutes à chacune et à chacun à s'inventer une échelle personnelle de valeurs. Le cours visera à dégager la problématique générale de toute moralité. On étudiera avec attention les termes de liberté et de situation, de même que le terme valeur qui affecte à la fois ce qui est donné dans la situation et ce que la liberté doit inventer. Toute conduite vraiment humaine est l'investissement d'une valeur normative de la conduite par une liberté dans une situation. (Précédemment PHIL 2526)

**PHIL 2547F (3 crédits)****Philosophie et moralité II**

À partir de l'éthique aristotélicienne, la professeure ou le professeur, les étudiantes et les étudiants retraceront les caractéristiques principales des grands courants moraux qui ont influencé la conduite humaine. Nous nous arrêterons particulièrement à l'épicurisme et au stoïcisme, et nous dégagerons les éléments essentiels des tendances morales actuelles. (Précédemment PHIL 2527)

**PHIL 2566F (3 crédits)****Philosophie de la famille**

Tout comme les autres institutions, la famille n'a pas échappé à l'évolution contemporaine des idées. L'autocratie, partout, est remise en cause. Mais quelle est la nature profonde de la famille? Nous chercherons dans ce cours à comprendre le rôle et la nature profonde de la famille, comme lieu d'éclosion de la conscience personnelle, l'histoire et la préhistoire de l'individu dans son cheminement vers la personnalisation et la socialisation.

**PHIL 2616F (3 crédits)****Philosophie de la communication**

La communication est à la fois le phénomène le plus riche et le plus complexe de la société contemporaine. Dans toutes les sphères de l'activité humaine, la communication joue un rôle essentiel et, pourtant, la communication est toujours problématique. Il est donc important de comprendre ce qu'est la

communication, sa fonction linguistique, ses racines existentielles, ses dimensions sociales. Le cours de philosophie de la communication vise à faire la synthèse de tous ces aspects en donnant une vue intégrale du problème en relation avec la pensée, le langage, l'intersubjectivité, la société, la littérature et les mass media. (Précédemment PHIL 3297)

### **PHIL 2627F (3 crédits)**

#### **Philosophie de l'histoire**

Étude de quelques théories philosophiques du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles et de leurs influences sur la pensée des historiennes et des historiens. Présentation des exigences d'une philosophie contemporaine de l'histoire : la connaissance historique, le temps, l'évolution, l'homme historique, la phénoménologie de l'histoire. (Précédemment PHIL 2625)

### **PHIL 2816F (3 crédits)**

#### **Philosophie politique**

Par une approche phénoménologique, ce cours tentera de dégager l'essence politique de l'homme et ses présupposés : le commandement et l'obéissance, le privé et le public, l'ami-e et l'ennemi-e. L'étude des présupposés du politique permettra de dégager leur dialectique respective : ordre, opinion et lutte.

### **PHIL 3306F (3 crédits)**

#### **Textes d'auteurs I**

Les étudiantes et les étudiants pourront, sous la direction d'une professeure ou d'un professeur, approfondir leur connaissance de la philosophie et se familiariser davantage avec les textes philosophiques modernes. Une insistance particulière sur les auteurs suivants est suggérée : Kant, Hegel, Schopenhauer. Ce cours vise à enrichir la compréhension de l'étudiant ou de l'étudiante concernant le contexte historique et les notions clés des œuvres choisies.

### **PHIL 3307F (3 crédits)**

#### **Textes d'auteurs II**

Les étudiantes et les étudiants pourront, sous la direction d'un professeur ou d'une professeure, approfondir leur connaissance de la philosophie et se familiariser davantage avec les textes philosophiques modernes. Une insistance particulière sur les auteurs suivants est suggérée : Kierkegaard, Marx, Freud, Nietzsche. Ce cours vise à enrichir la compréhension de l'étudiant ou de l'étudiante concernant le contexte historique et les notions clés des œuvres choisies.

### **PHIL 3475F (6 crédits)**

#### **Existentialisme**

L'existentialisme, un des mouvements philosophiques les plus importants de notre temps. Les origines : la pensée de Kierkegaard. L'existentialisme chrétien. Sartre et Camus. Les principaux thèmes : l'existence, la liberté, l'absurde et la quête des sens. Le point de vue des existentialistes sur la science, la société, la morale, la politique.

### **PHIL 3476F (3 crédits)**

#### **Introduction à la philosophie existentielle**

L'existentialisme sera étudié dans la perspective de certains grands thèmes : la primauté de l'existence, l'authenticité, la contingence de l'être humain, la facticité, l'angoisse, le choix, la liberté, la situation, l'aliénation, la finitude, le néant et la mort. Nous étudierons ces thèmes dans la logique de la réflexion de Sartre, Heidegger et Gabriel Marcel. (Précédemment PHIL 3466)

### **PHIL 3515F (6 crédits)**

#### **La conduite humaine**

La conduite humaine se présente à nous de façon de plus en plus complexe, remettant constamment en question l'existence de valeurs. Les sciences humaines, à savoir la psychanalyse, la sociologie, offrent chacune à leur façon un modèle d'explication de la genèse de la conscience morale. Suffisent-elles à la tâche? La conduite humaine, tout en étant à la croisée de ces disciplines, à des exigences autres et plus

vastes. L'étude de certains thèmes pourrait nous permettre d'articuler ces exigences : réformes, révoltes, révolutions, actes de violence considérés comme événements révélateurs de conflits entre l'idéal de la justice, de liberté et sa réalisation dans les valeurs; comment vivre socialement et individuellement la sexualité contemporaine? Quels sont les buts de la vie?

### **PHIL 3636F (3 crédits)**

#### **Raison et religion**

Le phénomène religieux est l'un des plus constants depuis les origines de l'homme. Notre cours de philosophie de la religion cherchera à dégager la signification de ce phénomène. Nous tenterons également de déterminer la possibilité de sa réduction à une explication rationnelle. Quelques thèmes feront l'objet d'une attention spéciale : le mythe, les tabous, les croyances, les interdits, la foi. Nous aurons recours, pour l'étude de ces thèmes, à l'anthropologie scientifique et à quelques grands philosophes : Platon, Kant, Henry Duméry, Maurice Blondel, Martin Heidegger. (Précédemment PHIL 3646)

### **PHIL 3826F (3 crédits)**

#### **L'homme et l'avenir de la terre**

Ce cours veut amorcer une réflexion sur la place de l'homme dans le milieu écologique et sur sa responsabilité envers l'avenir de la planète. On étudie les limites de la terre et on fait ressortir l'urgence pour l'humanité de réviser ses valeurs et de mettre elle-même et très bientôt un frein à son désir de croissance. Une nation industrialisée est-elle une nation avancée? Le produit national brut est-il un critère du progrès? Les régions encore agraires sont-elles sous-développées? On étudie les conséquences sur la gérance de la planète de certains postulats qu'exprime l'opinion courante sur le progrès, la richesse, la consommation, etc. La survie vaut-elle plus que la qualité de la vie? On étudie aussi la responsabilité des pays développés envers le tiers monde. Est-ce juste de demander aux pays pauvres de limiter leur croissance économique? Faut-il les inviter à suivre l'exemple de l'Occident? Faut-il réviser notre attitude face au travail en rapport avec le respect de la terre? On étudie la teneur et les conséquences du principe de responsabilité et du principe de dédommagement que les Nations-Unies ont accepté à Stockholm en juin 1972. On étudie la responsabilité du capital envers cette planète. On s'interroge sur le sens véritable et le but du développement et du progrès, nous rappelant que le processus qui fait notre richesse est celui qui peut nous détruire.

# PSYCHOLOGIE

## Baccalauréat ès arts avec spécialisation en psychologie

### Exigences de la spécialisation

PSYC 1106	Introduction à la psychologie I	3 crédits
PSYC 2006	Psychologie de l'enfant	3 crédits
PSYC 2007	Psychologie de l'adolescence, de l'âge adulte et du 3 <sup>e</sup> âge	3 crédits
PSYC 2126	Méthodologie et statistiques I	3 crédits
PSYC 2516	Méthodes I : méthodes et techniques de recherche	3 crédits
PSYC 3006	Théorie de la personnalité I	3 crédits
PSYC 3206	Théories psychométriques	3 crédits
PSYC 3217	Tests et mesures	3 crédits
PSYC 3606	Psychopathologie I	3 crédits
PSYC 3607	Psychopathologie II	3 crédits
PSYC 3806	Psychologie sociale I	3 crédits
PSYC 4006	Histoire de la psychologie	3 crédits
PSYC 4105	Travail de recherche	6 crédits
PSYC 4206	Introduction à la psychologie clinique et au counselling I	3 crédits
PSYC 4207	Introduction à la psychologie clinique et au counselling II	3 crédits
PSYC 4915	Stage	6 crédits

Quatre cours parmi les suivants 12 crédits

PSYC 2606	Le cerveau et le comportement	
PSYC 2617	Neuropsychologie humaine	
PSYC 3306	Apprentissage	
PSYC 3706	Psychologie cognitive I - Processus fondamentaux	
PSYC 3707	Psychologie cognitive II - Processus supérieurs	

---

66 crédits

### Autres cours obligatoires

LANG 1006	Grammaire française	3 crédits
LANG 1007	Grammaire appliquée à la rédaction	3 crédits

### Cours au choix

Seize cours au choix 48 crédits

**Total 120 crédits**

Les étudiantes et les étudiants doivent réussir chacun des cours PSYC 1106, PSYC 2126, PSYC 3206 et PSYC 3217 avec une note finale de « C » ou plus.

Les étudiantes et les étudiants doivent également réussir chacun des cours LANG 1006 et LANG 1007 avec une note finale de « C » ou plus.

Seules les personnes admises au programme de spécialisation pourront s'inscrire aux cours de niveau 4000.

Les étudiantes et les étudiants ne peuvent suivre plus de 12 crédits au niveau des cours dont le titre est Questions spéciales.

Le département peut permettre l'inscription aux cours de troisième année sans certains cours préalables des années supérieures.

\*Puisque certains ouvrages ne sont disponibles qu'en anglais, la réussite des études exige une bonne compréhension de l'anglais.

## Baccalauréat ès arts avec concentration en psychologie

### Exigences de la concentration

PSYC 1106	Introduction à la psychologie I	3 crédits
PSYC 2126	Méthodologie et statistiques I	3 crédits
PSYC 2516	Méthodes I : méthodes et techniques de recherche	3 crédits
PSYC 3206 ou PSYC 3217	Théories psychométriques (3 crédits) ou Tests et mesures (3 crédits)	3 crédits
Huit cours au choix en psychologie		<u>24 crédits</u>
		36 crédits

### Autres cours obligatoires

LANG 1006	Grammaire française	3 crédits
LANG 1007	Grammaire appliquée à la rédaction	3 crédits

### Cours au choix

Seize cours au choix	<u>48 crédits</u>
<b>Total</b>	<b>90 crédits</b>

Les étudiantes et les étudiants doivent réussir chacun des cours PSYC 1106 et PSYC 2126 avec une note finale de « C » ou plus.

Les étudiantes et les étudiants doivent également réussir chacun des cours LANG 1006 et LANG 1007 avec une note finale de « C » ou plus.

Les étudiantes et les étudiants ne peuvent suivre plus de 12 crédits au niveau des cours dont le titre est Questions spéciales.

Le département peut permettre l'inscription aux cours de troisième année sans certains cours préalables des années supérieures.

\*Puisque certains ouvrages ne sont disponibles qu'en anglais, la réussite des études exige une bonne compréhension de l'anglais.

### Échange d'un diplôme de trois ans pour un diplôme de quatre ans

Les étudiantes et les étudiants qui ont obtenu un diplôme de trois ans en psychologie peuvent choisir de remplir les exigences du diplôme de quatre ans. Un deuxième grade ne sera pas conféré, mais l'achèvement des exigences du diplôme de quatre ans sera noté sur le relevé de notes de l'étudiante ou de l'étudiant.

**PSYC 1106F (3 crédits)****Introduction à la psychologie I**

Ce cours constitue une initiation à l'étude scientifique du comportement humain. Nous considérons d'abord ses origines philosophiques pour ensuite étudier son statut actuel de science. Les sujets suivants sont abordés : les bases biologiques du comportement, les processus sensoriels et perceptuels, l'apprentissage, les processus cognitifs, la motivation et les émotions.

**PSYC 1107F (3 crédits)****Introduction à la psychologie II**

Ce cours propose l'étude de comportements plus complexes tels que le développement, l'intelligence, la personnalité, la psychopathologie et la psychologie sociale.

Préalable : PSYC 1106

**PSYC 2006F (3 crédits)****Psychologie de l'enfant**

Ce cours porte sur le développement physique, intellectuel, affectif et social de l'enfant à partir de la naissance à la puberté. Les principales théories ainsi que les méthodes d'études portant sur le processus du développement seront étudiées. (Précédemment PSYC 20)

Préalable : PSYC 1106

**PSYC 2007F (3 crédits)****Psychologie de l'adolescence, de l'âge adulte et du troisième âge**

Ce cours poursuivra l'étude du développement de l'adolescence, de l'âge adulte et du troisième âge. On abordera les processus de changement et de vieillissement et leur impact sur le développement intellectuel, émotionnel, social et sexuel. (Précédemment PSYC 20)

Préalable : PSYC 2006 ou la permission du Comité des admissions.

**PSYC 2105F (6 crédits)****Psychologie de l'apprentissage à la maison et à l'école**

Objet et méthodes de la psychologie empirique. Cadre de référence psycho-philosophique qui doit servir de guide dans les interventions de l'éducateur ou de l'éducatrice auprès du sujet éduqué. Lois fondamentales de l'apprentissage associatif (conditionnement classique et opérant). Application de ces principes à l'éducation des enfants dans le milieu familial et scolaire.

**PSYC 2126F (3 crédits)****Méthodologie et statistiques I**

Le cours examine la description et la présentation des données, la probabilité, la distribution normale, les notes étalonnées, la corrélation et la régression simples, la distribution par échantillonnage de même que le test d'hypothèses. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2606, GÉOG 2026, MATH 2256, PSYC 2126, SOCI 2126 et SOCI 2256.

Préalable : PSYC 1107 ou la permission du Comité des admissions.

**PSYC 2516F (3 crédits)****Méthodes I : méthodes et techniques de recherche**

Les fondements théoriques de la méthode scientifique. Formulation d'un problème de recherche, d'hypothèses et d'un protocole de recherche.

Variables dépendantes et indépendantes, variables quantitatives et qualitatives. Collecte de données : travail sur le terrain, techniques d'entrevue, construction de questionnaires, observation systématique, utilisation de documents et de données statistiques disponibles. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3806, INTE 1806, PSYC 2516 et SOCI 2056. (Précédemment PSYC 25, PSYC 2501 et PSYC 2506)

Préalable : PSYC 1107 ou la permission du Comité des admissions.

**PSYC 2517F (3 crédits)****Méthodes II : méthode et analyse scientifiques**

Ce cours vise le développement de compétences méthodologiques qualitatives en mettant l'accent sur la compréhension et l'interprétation des données afin de mener des analyses rigoureuses, valides et significatives. Examen des données d'entretien, introduction aux logiciels d'analyse textuelle qui offrent une efficacité accrue dans le traitement de ces données et qui permettent une exploration approfondie et systématique des informations. Organisation, catégorisation et identification des motifs émergents. Analyses thématiques. Questions d'herméneutique en relation à des textes de nature historique ou littéraire. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3807, INTE 4807, PSYC 2127, PSYC 2517 et SOCI 2057. (Précédemment PSYC 25, PSYC 2502 et PSYC 2507)

Préalable : PSYC 2516

**PSYC 2606F (3 crédits)****Le cerveau et le comportement**

Ce cours constitue une introduction générale aux fondements physiologiques du comportement humain et animal. Les thèmes suivants seront abordés : anatomie et physiologie du système nerveux et du système hormonal, mesures et méthodes psychophysiologiques, fondements physiologiques de la sensation, de la perception, de la cognition, de la motivation, de l'émotion et des états de conscience.

Préalable : PSYC 1107 ou la permission du Comité des admissions.

**PSYC 2617F (3 crédits)****Neuropsychologie humaine**

Ce cours traite des relations entre le cerveau et le comportement ainsi que des déficits cognitifs et des troubles du comportement liés à la neuropathologie. Les thèmes suivants seront abordés : asymétrie cérébrale, lobe occipital, lobe pariétal, lobe temporal, lobe frontal, langage, communication interhémisphérique, système moteur et sensoriel et vieillissement cognitif. Il sera aussi question des déficits suivant un syndrome cérébral tels un accident vasculaire cérébral, une maladie dégénérative, une tumeur cérébrale ou un traumatisme crânien. Ce cours s'adresse aux étudiantes et aux étudiants qui ont des connaissances de base en anatomie du cerveau humain.

Préalable : PSYC 2606

**PSYC 2806F (3 crédits)****Psychologie des relations humaines I**

Étude des processus individuels en jeu dans les relations interpersonnelles : perception d'autrui, communication verbale et non verbale. L'influence des relations avec autrui sur la perception que l'individu a de lui-même. Étude de l'attraction interpersonnelle et de quelques types de relations dyadiques.

Préalable : PSYC 1107 ou SOCI 1017

**PSYC 2807F (3 crédits)****Psychologie des relations humaines II**

Étude des réseaux de communication. La méthode sociométrique. Influence de l'environnement physique sur les relations humaines. Leadership. Groupes de rencontres. Théories des relations interpersonnelles.

Préalable : PSYC 1107 ou SOCI 1017

**PSYC 2906F (3 crédits)****Psychologie de la perception**

Étude de la manière dont les organismes, particulièrement les êtres humains, reçoivent et décodent les informations de leur environnement et les utilisent pour leur adaptation. La physiologie de la perception. Le développement de la perception. Perception et action. Perception et culture.

Préalable : PSYC 1107

**PSYC 3006F (3 crédits)****Théories de la personnalité I**

Ce cours porte sur l'étude de la personnalité : la théorie et le développement. Une attention est accordée à la recherche et aux diverses méthodes utilisées telles que les études de cas, les études corrélationnelles et la méthode expérimentale. Le cours présente un tableau général des quatre stratégies fondamentales de l'étude de la personnalité : psychodynamique, behavioriste, dispositionnelle et phénoménologique.

Préalable : PSYC 1106

**PSYC 3007F (3 crédits)****Théories de la personnalité II**

Ce cours porte sur l'étude plus approfondie des principales théories de la personnalité, choisies parmi les grandes approches suivantes : psychodynamique, behavioriste, dispositionnelle, phénoménologique.

Préalable : PSYC 3006

**PSYC 3016F (3 crédits)****Psychologie féminine**

Ce cours vise à communiquer des théories et des faits scientifiquement établis et à illustrer et/ou à chercher leurs applications au milieu à l'occasion de travaux pratiques. Le but du cours est d'étudier les caractéristiques de la femme et sa situation actuelle. Définir s'il existe des différences réelles entre la femme et l'homme au plan des intérêts, des attitudes et des valeurs, des motivations, des besoins et des buts dans la vie des caractéristiques de la personnalité. Phénomènes psycho- sociaux qui fondent les différences. Déterminer le type d'influences biologiques ou culturelles qui interviennent dans l'identification au rôle féminin. Origine et développement des différences entre les sexes au plan biologique ou médical, psycho-sexuel, social. Développement du rôle sexuel chez la femme : dimensions liées à la petite enfance, à la menstruation, à l'image et à la conscience de son propre corps, à l'orgasme et aux comportements sexuels, à la grossesse, à la contraception, à l'avortement provoqué, à l'avortement spontané, à la ménopause et au déclin physiologique. Problèmes associés à chacun de ces thèmes.

Séances de travaux pratiques.

**PSYC 3106F (3 crédits)****Science de l'autorégulation : mécanismes psychologiques et application en éducation, management et santé mentale**

Ce cours explore en profondeur les mécanismes psychologiques qui sous-tendent l'autorégulation, un processus essentiel par lequel les individus contrôlent leurs pensées, émotions et comportements pour atteindre leurs objectifs. L'autorégulation est examinée à travers le prisme du savoir théorique, du savoir-faire et du savoir-être, permettant ainsi une compréhension holistique de ce domaine. En s'appuyant sur des recherches scientifiques et des études récentes, le cours aborde des thématiques clés telles que l'autocontrôle, la régulation émotionnelle, l'autodiscipline, l'autodétermination et le sentiment d'efficacité personnelle, tout en développant une compréhension approfondie de la science de l'autorégulation.

**PSYC 3206F (3 crédits)****Théories psychométriques**

Principes de construction des échelles et de mesure des variables psychologiques. Introduction à la construction, à l'évaluation objective et à l'utilisation de tests mesurant les aptitudes, la personnalité, les intérêts, les connaissances spécifiques et autres aspects du comportement humain. (Précédemment PSYC 3201, PSYC 3207 et PSYC 3216)

Préalable : PSYC 1107

Préalable recommandé : PSYC 2517

**PSYC 3217F (3 crédits)****Tests et mesures**

Une sélection de tests sera examinée, et une expérience pratique sera donnée dans l'administration de tests individuels et collectifs. (Précédemment PSYC 3202, PSYC 3206 et PSYC 3217)

Préalable : PSYC 1107

Préalable recommandé : PSYC 2517

### **PSYC 3256F (3 crédits)**

#### **Schémas expérimentaux et analyses de données I**

Analyse de variance et de covariance. Régression multiple. Les schémas expérimentaux simples et complexes. Utilisation de l'ordinateur et interprétation des résultats. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2617, GÉOG 2027, MATH 2257, PSYC 3256 et SOCI 3127.

Préalable : PSYC 2126

### **PSYC 3306F (3 crédits)**

#### **Apprentissage**

Ce cours poursuivra l'étude des processus d'apprentissage y compris les différents types d'apprentissage, les mécanismes sous-tendant l'apprentissage, les variables et les conditions affectant l'apprentissage. Une importance particulière sera accordée aux études expérimentales et aux approches théoriques touchant les processus d'apprentissage. (Précédemment PSYC 3316)

Préalable : PSYC 1106

### **PSYC 3317F (3 crédits)**

#### **Approche behaviorale : principes et applications**

Conception behaviorale du développement de la personnalité. Diagnostic et contrat behaviorale. Techniques utilisées lors du traitement des migraines, de l'hypertension, des phobies, de l'obésité et du bégaiement. Il sera également question des techniques basées sur le conditionnement opérant, de l'entraînement aux habiletés sociales, à la communication et à la solution de problèmes, de thérapie de couple et de ré-entraînement sexuel. Description, application et démonstration des techniques.

Préalable : PSYC 3306

### **PSYC 3406F (3 crédits)**

#### **Psychologie de l'éducation I**

Ce cours se penche sur l'apprenant ou l'apprenante et son environnement.

L'accent est mis sur le développement physique, intellectuel, émotionnel et social de l'individu. D'autres sujets sont introduits tels que la recherche en psychologie de l'éducation, l'évaluation des attitudes, des habiletés et du rendement, la créativité et l'originalité. On aborde aussi les relations interpersonnelles ainsi que les dynamiques de groupe en situation d'apprentissage.

Préalables : PSYC 1107 et soit PSYC 2007 soit ÉDUC 2005, soit trois ans d'enseignement professionnel auprès des enfants et la permission du département.

### **PSYC 3407F (3 crédits)**

#### **Psychologie de l'éducation II**

Ce cours approfondit davantage les théories de l'apprentissage et de l'enseignement. On aborde les différents styles et techniques d'enseignement ainsi qu'une réflexion des pratiques éducatives contemporaines.

Préalable : PSYC 3406

### **PSYC 3606F (3 crédits)**

#### **Psychopathologie I**

Ce cours aborde les grands thèmes reliés à l'étude du comportement anormal. Une attention spéciale est accordée aux sujets suivants : les perspectives historiques, le concept de normalité, les grands paradigmes et les facteurs étiologiques. On se penche aussi sur des formes mineures de comportement anormal telles que les désordres reliés à l'anxiété, le stress, les troubles de l'adaptation et les états de stress post-traumatiques ainsi que les différents types de traitements proposés pour ces désordres.

Préalable : PSYC 1106

**PSYC 3607F (3 crédits)****Psychopathologie II**

Il sera question des autres sortes de désordres psychologiques : les désordres de personnalité, la dépendance aux substances, les désordres sexuels, les désordres comportementaux de l'enfance et de l'adolescence. On aborde aussi les désordres psychologiques majeurs tels que les désordres de l'humeur, la schizophrénie, les désordres délusionnels ainsi que le suicide. Une attention particulière est accordée aux différents types de traitements proposés pour ces désordres.

Préalable : PSYC 3606

**PSYC 3706F (3 crédits)****Psychologie cognitive I - Processus fondamentaux**

Vue d'ensemble des principaux concepts et des données de la recherche concernant les étapes du traitement de l'information, telles la perception, l'attention, la mémoire à court terme, la mémoire à long terme, ainsi que la représentation mentale et l'organisation des connaissances. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour PSYC 3706 et PSYC 3705.

Préalable : PSYC 1106

**PSYC 3707F (3 crédits)****Psychologie cognitive II - Processus supérieurs**

Vue d'ensemble des principaux concepts et des données de la recherche concernant les facultés cognitives supérieures, telles la compréhension et la production du langage, le raisonnement, la résolution de problèmes, la créativité, l'expertise et la prise de décision. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour PSYC 3707 et PSYC 3705.

Préalable : PSYC 3706

**PSYC 3806F (3 crédits)****Psychologie sociale I**

Ce cours vise la compréhension de l'individu dans son univers social. On y aborde l'interaction en dyade : la formation des premières impressions, les processus d'attribution, le développement de comportements et de relations sociales ainsi que la formation et le changement des attitudes. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour PSYC 3806 et SOCI 3806. (Précédemment PSYC 38) Préalable : PSYC 1106

**PSYC 3807F (3 crédits)****Psychologie sociale II**

Ce cours poursuit l'étude du comportement social, plus particulièrement le vécu du groupe : la dynamique de groupe, les comportements d'agressivité et d'altruisme ainsi que l'écologie humaine. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour PSYC 3807 et SOCI 3807. (Précédemment PSYC 38)

Préalable : PSYC 3806

**PSYC 3906F (3 crédits)****Questions spéciales I**

Analyse approfondie de certaines questions en psychologie.

Préalable : PSYC 1107

**PSYC 3907F (3 crédits)****Questions spéciales II**

Analyse approfondie de certaines questions en psychologie.

Préalable : PSYC 1107

**PSYC 3926F (3 crédits)****Questions spéciales III**

Analyse approfondie de certaines questions en psychologie.

Préalable : PSYC 1107

**PSYC 3927F (3 crédits)****Questions spéciales IV**

Analyse approfondie de certaines questions en psychologie.

Préalable : PSYC 1107

**PSYC 4006F (3 crédits)****Histoire de la psychologie**

Ce cours consiste en un survol des principaux développements historiques de la psychologie scientifique et professionnelle, ainsi qu'en une introduction aux mouvements théoriques les plus influents au cours de ce développement.

Préalable : admission au programme spécialisé ou permission du département.

**PSYC 4007F (3 crédits)****Théories et recherches contemporaines en psychologie**

Ce cours consiste en un survol des principales approches théoriques en psychologie contemporaine.

L'emphase sera portée sur les problématiques de recherche actuelles et les modèles conceptuels influents dans diverses spécialités. Préalable : admission au programme spécialisé ou permission du département.

PSYC 4105F (6 crédits) Travail de recherche L'étudiante ou l'étudiant doit entreprendre une recherche théorique, expérimentale ou clinique approuvée par le département et aboutissant à la présentation d'un mémoire. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver de crédits à la fois pour GÉOG 4104, HIST 4104, INTE 4104, LITT 4104, PSYC 4104 et SOCI 4104.

Préalables : admission au programme spécialisé et permission du département et PSYC 3256 (peut être concomitant).

**PSYC 4206F (3 crédits)****Introduction à la psychologie clinique et au counselling I**

Vue d'ensemble des différentes théories et modèles d'intervention psychologique. Les valeurs fondamentales en relation d'aide, les phases du counselling, la résistance, le transfert. Exercices et jeux de rôle en classe. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour PSYC 4205 et PSYC 4206.

Préalables : admission au programme spécialisé et PSYC 3206, PSYC 3007, PSYC 3607 ou permission du département.

**PSYC 4207F (3 crédits)****Introduction à la psychologie clinique et au counselling II**

Ce cours vise à poursuivre l'approfondissement de différentes approches d'intervention. Plus particulièrement les approches utilisant l'introspection, la modification des comportements, la relation thérapeute-client et l'expérienting. Travail pratique supervisé. On ne peut obtenir de crédits à la fois pour PSYC 4205 et PSYC 4207.

Préalable : PSYC 4206

**PSYC 4915F (6 crédits)****Stage**

Le stage donne à l'étudiante ou à l'étudiant l'opportunité de lier le marché du travail avec des objectifs pédagogiques. L'étudiante ou l'étudiant accomplit les tâches convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeuse ou l'employeur, la coordination des stages et la ou le responsable académique, participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire interdisciplinaire et à développer un premier niveau de compétence et d'autonomie professionnelle dans un milieu de travail en

lien avec la psychologie. L'encadrement est assuré par un ou une responsable de la supervision en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le responsable académique. On ne peut obtenir de crédits que pour un seul cours de stage de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année. Préalable : avoir complété un minimum de 90 crédits du programme, incluant INTE 1946 et PSYC 4207, ou obtenir la permission du Comité des admissions.

## SCIENCE ÉCONOMIQUE

**Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles**

### **ÉCON 1006F (3 crédits)**

#### **Introduction à la microéconomie**

Un cours de théorie microéconomique : théorie de l'entreprise, offre et demande, production, distribution, consommation, compétition parfaite, oligopole, monopole, développement de la pensée économique. (Précédemment ÉCON 10)

### **ÉCON 1007F (3 crédits)**

#### **Introduction à la macroéconomie**

Un cours d'introduction à la macroéconomie : le PNB, l'inflation, le chômage, le crédit et la monnaie, les finances publiques, le commerce international. (Précédemment ÉCON 10)

## SCIENCE POLITIQUE

**Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles**

### **POLI 1006F (3 crédits)**

#### **Introduction à la science politique I**

La nature et les méthodes de la science politique. L'environnement et la société du Canada.

### **POLI 1007F (3 crédits)**

#### **Introduction à la science politique II**

Les libertés civiles. Le parlementarisme. La Constitution. Le fédéralisme. L'administration, la justice. La vie politique au Canada et ses relations extérieures. Comparaison des institutions politiques canadiennes avec celles d'autres pays.

### **POLI 2716F (3 crédits)**

#### **Le système politique du Canada : le processus décisionnel**

Le cours examine le processus de prise de décision au Canada. Après avoir analysé la question constitutionnelle, l'attention est portée sur les institutions politiques canadiennes afin de dégager le rôle des pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire et administratif dans le processus de décision. (Précédemment POLI 2705)

**POLI 2717F (3 crédits)****Le système politique du Canada : l'environnement interne**

Le cours porte sur l'étude de l'environnement interne du système politique canadien. Outre les divers clivages, il examine aussi les disparités régionales et l'influence exercée par les États-Unis. Il analyse également la culture politique, les idéologies, les partis politiques et les groupes de pression. (Précédemment POLI 2705)

## SCIENCES RELIGIEUSES

**Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles**

**SREL 1166F (3 crédits)****L'homme sécularisé en quête de Dieu**

D'une façon inductive, ce cours voudrait arriver à faire découvrir aux étudiantes et aux étudiants le sens d'une démarche de foi à partir des questions que l'homme moderne se pose face à la technique, à la socialisation, à la politique. Comment le Dieu de Jésus-Christ peut répondre aux aspirations et aux désirs de l'homme sécularisé?

**SREL 1535F (6 crédits)****La dimension religieuse de la personne**

Une étude du phénomène religieux à partir des expériences et des comportements qu'on observe dans les religions tant primitives que contemporaines, et des interprétations que l'homme y donne de lui-même et de son propre univers. Cette étude comporte une analyse critique du rôle des expériences et des attitudes religieuses dans le développement de la personnalité, ainsi que de leurs conditionnements sociaux. (Précédemment SREL 15)

**SREL 2105F (6 crédits)****L'expérience religieuse d'Israël**

Initiation à l'Ancien Testament. Évolution de la foi d'Israël à travers l'histoire, depuis Abraham jusqu'à Jésus. Analyse de la nature et du contenu des expériences religieuses transmises par les traditions orales et écrites. L'interprétation des textes tiendra compte des genres littéraires, du contexte socioculturel des différentes époques et des niveaux successifs de transmission.

**SREL 2107F (3 crédits)****L'Ancien Testament**

Introduction : formation et rédaction des livres sacrés. Notion d'inspiration et de vérité. Étude des principaux genres littéraires à partir des textes les plus représentatifs. (Précédemment SREL 3216)

**SREL 2145F (6 crédits)****Vatican II et ses conséquences**

Une étude du récent mouvement de rapprochement de l'Église catholique. Une attention particulière sera accordée à la redécouverte de l'Église comme peuple de Dieu par le deuxième Concile oecuménique (Vatican II).

**SREL 2156F (3 crédits)****Les attitudes chrétiennes**

Par delà les questions que l'homme moderne se pose sur le mal, la souffrance et la mort, peut-il prendre au sérieux le projet de Dieu? Réponse de l'homme : oui ou non. Le pardon de Dieu.

**SREL 2185F (6 crédits)****La personne de Jésus**

Qui était Jésus pour ses contemporaines et ses contemporains? Qui est Jésus pour le monde d'aujourd'hui? Étude des témoignages divers contenus dans les écrits du Nouveau Testament sur le message et la personne de Jésus à l'aide des interprétations les plus récentes.

**SREL 2187F (3 crédits)****Le Jésus des Évangiles**

Jésus tel qu'il apparaît dans les Évangiles. L'Évangile et les Évangiles. Tradition orale et rédaction des Évangiles. Jésus dans les Synoptiques. Jésus dans l'Évangile selon Saint Jean. Jésus et les hommes aujourd'hui. Le mystère de Jésus. (Précédemment SREL 3226)

**SREL 2206F (3 crédits)****Les religions primitives**

Modes d'expression et orientations théistes. Étude du sacré, du tabou et de leurs manifestations. Caractéristiques générales des religions primitives. Rapports avec les grandes religions. (Précédemment SREL 2586, SREL 34 et SREL 3580)

**SREL 2207F (3 crédits)****Quatre grandes religions**

Hindouisme, Bouddhisme, Islamisme, Confucianisme. Étude brève de chacune de ces religions : courts historiques, principaux thèmes à partir des textes. Contribution de chacune à l'humanité. (Précédemment SREL 2587, SREL 34 et SREL 3580)

**SREL 2225F (6 crédits)****Les nouvelles religions**

Actuellement, de nouveaux groupes religieux se multiplient, à partir du judéo-christianisme, mais aussi à partir des religions orientales, de la gnose éternelle, de la parapsychologie, de la scientologie, etc. Ce cours décrira les traits communs et les caractéristiques spécifiques de ces nouvelles religions, leur lien avec les religions traditionnelles et avec la recherche spirituelle actuelle, comme celle qui anime le « Nouvel Âge ». (Précédemment SREL 3125)

**SREL 2305F (6 crédits)****Dieu et la pensée moderne**

Ce cours étudie les principaux auteurs et courants de pensée, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, qui ont examiné l'idée de Dieu et ont influencé le monde contemporain sur des questions comme la liberté, le problème du mal, le sens de l'existence humaine et les rapports entre la science et la foi.

**SREL 2325F (6 crédits)****Religion et valeurs**

Ce cours est une introduction aux concepts de base de la morale, comme, par exemple, les notions de personne et de nature humaine, l'agir humain, le choix fondamental, la conscience. Il établira les liens entre religion et morale, entre foi chrétienne et morale humaine. Des cas concrets seront étudiés pour mettre en lumière les principes et les valeurs à considérer dans les situations particulières.

**SREL 2385F (6 crédits)****La communication du message religieux**

Ce cours s'adresse aux personnes qui s'intéressent à l'enseignement religieux. Il étudie les quatre éléments fondamentaux de la communication religieuse : le sujet qui transmet le message et celui qui le reçoit, le contenu du message religieux et la méthode de communication. (Précédemment SREL 2165)

**SREL 3106F (3 crédits)****L'Église I : origines et fondements**

Ce cours veut d'abord répondre aux questions de l'origine et de la fondation de l'église de Jésus Christ. Il le fera par une étude des premières communautés chrétiennes telles que présentées dans le Nouveau Testament et à travers les premiers écrits chrétiens. Le cours étudiera aussi le développement de l'église à partir de ses formes primitives jusqu'à son établissement comme institution religieuse et politique majeure dans la période patristique. (Précédemment SREL 3105 et SREL 3305)

**SREL 3107F (3 crédits)****L'Église II : l'église dans le monde de ce temps**

Ce cours étudie le progrès historique de l'église tel que vu de l'intérieur et de l'extérieur de l'église, de même que le sens et le rôle de l'église dans le monde de ce temps. Il analyse aussi des questions constamment débattues, entreautres la question de l'autorité et de la dissidence, le rôle des laïcs, la place de la femme et l'unité dans la diversité des modèles. (Précédemment SREL 3105 et SREL 3305)

**SREL 3156F (3 crédits)****À la recherche de l'église**

L'esprit de Dieu est à l'œuvre dans le monde et l'église, pour réaliser l'unité et la fraternité dont rêvent les hommes. Signes et symboles dans la vie. Dieu nous fait signe dans les événements. Les sacrements.

## SERVICE SOCIAL

**Cours offerts seulement lorsque les ressources nécessaires sont disponibles**

**BESO 1006F (3 crédits)****Introduction au bien-être social I**

Étude de l'histoire et du développement des concepts du bien-être social.  
(Précédemment SWLF 1006)

**BESO 1007F (3 crédits)****Introduction au bien-être social II**

Les méthodes de travail du service social et leurs relations aux concepts des sciences sociales et des valeurs philosophiques, humaines et religieuses. (Précédemment SWLF 1007)

Préalable : BESO 1006

**BESO 2105F (6 crédits)****Le bien-être social en tant qu'institution sociale**

Ce cours vise la compréhension théorique et pratique de l'État et de ses composantes en tant qu'institution fondamentale de la société; tant en regard de l'orientation de l'ensemble de la structure sociale qu'en regard de la redistribution des richesses sociales. Nous verrons comment apparaît l'État, les rapports de forces qui lui donnent sa forme moderne, les principales théorisations et ses transformations des derniers siècles, jusqu'à la constitution et la remise en question de l'État-providence. Pour les candidates et les candidats au B.S.S., ce cours est préalable à tous les cours SESO à partir du numéro 3XXX. (Précédemment SWLF 2105)

Préalable : BESO 1007

### **SESO 2315F (6 crédits)**

#### **La relation d'aide**

Ce cours est une introduction à l'intervention directe auprès des individus et des familles. Le cours explorera la relation entre l'analyse sociale et l'intervention en service social, l'importance de voir notre travail auprès des personnes dans un contexte social, politique, économique et culturel. Ce cours inclut des sections sur l'analyse de cas et l'analyse sociale, sur les habiletés de communication et d'entrevue et sur d'autres sujets reliés à la pratique directe du service social. Pour les candidates et les candidats au B.S.S., ce cours (ou la permission de la direction du programme) est préalable à tous les cours SESO à partir du numéro 3XXX. (Précédemment SWRK 2315)

Préalables : BESO 1007 et admission aux années professionnelles du programme.

## **SOCIOLOGIE**

### **SOCI 1016F (3 crédits)**

#### **Étude de la société I**

La sociologie, sa perspective, ses méthodes et ses modes d'explication. Introduction aux différents concepts utilisés dans l'analyse de l'organisation sociale : action sociale, normes, modèles, rôles, valeurs, idéologies, culture, socialisation, conformité et déviance. Références au contexte canadien. (Précédemment SOCI 11)

### **SOCI 1017F (3 crédits)**

#### **Étude de la société II**

L'organisation sociale : aspects démographique, économique, politique et culturel. Stratification et mobilité sociales. Conflit. Changement social. Références au contexte canadien. L'organisation sociale d'après certains sociologues : Comte, Marx, Durkheim, Weber, Parsons. (Précédemment SOCI 11)

Préalable : SOCI 1016

### **SOCI 2026F (3 crédits)**

#### **Travail et emploi dans la société contemporaine**

Étude du travail, des occupations et des professions. Analyse des conditions de travail dans l'entreprise, et de leurs répercussions sur la santé et la vie personnelle et sociale des travailleuses et des travailleurs; problèmes miniers; l'automation et ses effets sur l'organisation du travail.

### **SOCI 2036F (3 crédits)**

#### **L'institution familiale**

Ce cours veut dresser un portrait contemporain de la famille canadienne. Du même coup, on tentera de définir la famille et d'examiner ses variations à travers une analyse comparative des différentes cultures dans l'histoire. Pour étudier la famille, on se penchera sur les phénomènes du célibat, du choix du conjoint et des formes d'alliances possibles. Les différentes dimensions de la parenté et les divers modèles matrimoniaux seront également au programme. On se familiarisera également avec les principales perspectives théoriques sur la famille. (Précédemment SOCI 23 et SOCI 2035)

### **SOCI 2037F (3 crédits)**

#### **Dynamique familiale**

La compréhension du rôle actuel de la famille et de sa place dans la société sera recherchée par le biais de l'étude des fonctions sociales de la famille. De plus, les changements qui secouent l'univers familial seront scrutés à travers les tentatives de redéfinition des rôles de chaque membre de la famille. Les problèmes contemporains de la famille seront également abordés. On se questionnera sur les diverses

difficultés vécues par les familles. On pourra conclure par un questionnement sur les relations entre la famille canadienne et l'État. (Précédemment SOCI 23 et SOCI 2035)

### **SOCI 2046F (3 crédits)**

#### **Groupes minoritaires**

Ce cours examine les secteurs de collaboration et les conflits entre les groupes majoritaires et minoritaires au Canada et dans le monde. (Précédemment SOCI 2045F)

### **SOCI 2056F (3 crédits)**

#### **Méthodes I : méthodes et techniques de recherche**

Les fondements théoriques de la méthode scientifique. Formulation d'un problème de recherche, d'hypothèses et d'un protocole de recherche. Variables dépendantes et indépendantes, variables quantitatives et qualitatives. Collecte de données : travail sur le terrain, techniques d'entrevue, construction de questionnaires, observation systématique, utilisation de documents et de données statistiques disponibles. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3806, INTE 1806, PSYC 2516 et SOCI 2056. (Précédemment SOCI 25)

Préalable : SOCI 1017 ou la permission du Comité des admissions.

### **SOCI 2057F (3 crédits)**

#### **Méthodes II : méthode et analyse scientifiques**

Ce cours vise le développement de compétences méthodologiques qualitatives en mettant l'accent sur la compréhension et l'interprétation des données afin de mener des analyses rigoureuses, valides et significatives. Examen des données d'entretien, introduction aux logiciels d'analyse textuelle qui offrent une efficacité accrue dans le traitement de ces données et qui permettent une exploration approfondie et systématique des informations. Organisation, catégorisation et identification des motifs émergents. Analyses thématiques. Questions d'herméneutique en relation à des textes de nature historique ou littéraire. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3807, INTE 4807, PSYC 2517 et SOCI 2057. (Précédemment SOCI 25) Préalable : SOCI 2056

### **SOCI 2086F (3 crédits)**

#### **Crime et peines I : explication du crime**

Ce cours étudie les facteurs du crime notamment dans le contexte canadien de même que le Code criminel et les définitions du crime. Il cherche à décrire les types de crime et à estimer leur importance au Canada. Après une explication générale des facteurs, il analyse et évalue les nombreuses théories sur le crime.

### **SOCI 2087F (3 crédits)**

#### **Crime et peines II : police, cours, prisons et réhabilitation**

Ce cours étudie les institutions et les politiques de l'administration de la justice criminelle au Canada : police, cours, prisons et différents programmes de traitement. Il évalue les programmes qui visent à réduire le crime et à réhabiliter les contrevenantes et les contrevenants.

### **SOCI 2126F (3 crédits)**

#### **Analyse quantitative I**

Introduction aux statistiques descriptives. Classification des variables : échelles nominales, ordinales, par intervalles. Analyse graphique des données statistiques. Probabilités. Distribution normale. Analyse de la variance. Mesures d'association entre les variables : régression et corrélation. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2606, GÉOG 2026, MATH 2256, PSYC 2126, SOCI 2126 et SOCI 2256. (Précédemment SOCI 2246, SOCI 2256)

**SOCI 2137F (3 crédits)****La femme et l'homme dans la société contemporaine**

Étude du rôle et du statut de la femme et de l'homme dans la société occidentale contemporaine, à travers les institutions économique, politique et sociale.

**SOCI 2256F (3 crédits)****Statistiques I**

Introduction aux statistiques descriptives. Classification des variables : échelles nominales, ordinales, par intervalles. Analyse graphique des données statistiques. Probabilités. Distribution normale. Analyse de la variance. Mesures d'association entre les variables : régression et corrélation. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2606, GÉOG 2026, MATH 2256, PSYC 2126, SOCI 2126 et SOCI 2256. (Précédemment SOCI 2246)

**SOCI 2266F (3 crédits)****Sociologie du loisir**

Ce cours est une introduction générale aux différentes facettes du loisir. On commencera par montrer l'évolution, des Grecs à nos jours, du concept de loisir et des autres notions de base qui s'y rattachent (travail, culture, temps, liberté, plaisir). L'accent sera mis sur l'analyse des aspects économiques et commerciaux, politiques et institutionnels, et socioculturels du loisir. On y fera également l'étude des théories contemporaines du loisir (Veblen, Dumazedier, Sue, Pronovost, Levasseur, etc.). Il sera aussi question des pratiques de différentes populations en matière de loisir et des perspectives de loisir au Canada.

**SOCI 2356F (3 crédits)****Idées politiques et sociales de l'Antiquité au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Ce cours se propose d'analyser les idées qui ont contribué à façonner les systèmes sociopolitiques depuis l'Antiquité jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Après avoir examiné l'Antiquité gréco-romaine ainsi que celle imprégnée du christianisme, le cours se penchera sur les penseurs du Moyen Âge. Le cours mettra également l'accent sur l'explication de quelques faits saillants qui ont caractérisé les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : la Réforme, les nouvelles conceptions du pouvoir, la théorie de la souveraineté, les défenseurs et les opposants à l'absolutisme monarchique, la liberté des communications maritimes, la politique cartésienne, la religion et la politique, le rationalisme et l'humanisme cosmopolite. Enfin, ce cours se termine avec un regard approfondi sur le XVIII<sup>e</sup> siècle à travers l'étude de certains auteurs tels que Montesquieu, Voltaire, les Encyclopédistes, Rousseau, Kant, Malthus, Adam Smith. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 2356, HIST 3756 et SOCI 2356.

Préalable : SOCI 1017 ou la permission de la professeure ou du professeur.

**SOCI 2357F (3 crédits)****Idées politiques et sociales du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours**

Ce cours se propose d'analyser l'évolution des idées et des théories sociales et politiques du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Il insiste surtout sur plusieurs idées et théories, dont le libéralisme, le néolibéralisme, le conservatisme, le néoconservatisme, le socialisme, l'évolutionnisme, le féminisme. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour HIST 2357, HIST 3757 et SOCI 2357.

Préalable : SOCI 2356 ou la permission de la professeure ou du professeur.

**SOCI 2506F (3 crédits)****Problèmes sociaux**

Ce cours étudie empiriquement les principaux problèmes sociaux contemporains aux niveaux national et international. On y discute notamment des problèmes suivants : la pauvreté, les effets de l'industrialisation, les conditions de vie et de travail, la croissance démographique, l'aliénation, l'urbanisation. De plus, on y analyse et évalue les programmes créés pour régler ces problèmes. (Précédemment SOCI 39 et SOCI 3097)

### **SOCI 2526F (3 crédits)**

#### **Enjeux sociaux et transformations sociales I**

Ce cours s'intéresse à l'étude des conflits, crises et mutations qui traversent l'histoire des sociétés humaines. Les principaux modèles théoriques ayant servi à expliquer les sociétés et leurs transformations y seront abordés. On se penchera également sur les causes et les facteurs de changement social, de même que sur les acteurs, groupes et idéologies impliqués dans ces changements. L'analyse des enjeux et du rythme des changements sera complétée par un examen des problèmes de transition soulevés par les différentes formes de contestation sociale.

### **SOCI 2527F (3 crédits)**

#### **Enjeux sociaux et transformations sociales II**

Ce cours souhaite situer les défis sociaux contemporains dans le processus de transformation des sociétés. Il s'agira d'analyser la portée possible de certaines pratiques sociales de rupture pour l'avenir de nos sociétés. Les pratiques émancipatoires, les projets autogestionnaires, les réseaux et les autres formes d'action collective seront examinés. L'étude de cas précis sera privilégiée. Quelques enjeux sociaux contemporains feront l'objet d'une analyse détaillée.

Préalable : SOCI 2526

### **SOCI 2536F (3 crédits)**

#### **La mort et ses rites d'hier à aujourd'hui**

Confrontés à la mort depuis toujours, les humains et les sociétés doivent réagir : on l'ignore, on y voit une menace perpétuelle, une fin irrémédiable ou encore un espoir, une libération, un passage vers autre chose. Autant de visions de la mort colorées par les différentes cultures et par les grandes traditions religieuses. Que dire alors de la mort d'hier à aujourd'hui et des rites qui l'accompagnent? Comment humains et sociétés vivent-ils avec la mort?

### **SOCI 2537F (3 crédits)**

#### **Questions contemporaines sur la mort et le deuil**

La mort est notre chemin obligé. Ce chemin est toutefois multiple. Qu'est-ce qu'une « bonne mort » aujourd'hui, entre l'acharnement thérapeutique et la revendication de l'euthanasie? Que dire du mouvement pour l'accompagnement des mourants? Comment se vit le processus de deuil selon le contexte de la mort qu'on pleure et selon le contexte de la culture qui est en cause? Comment interpréter les expériences de mort imminente : dans un cadre scientifique ou dans une démarche de recherche spirituelle? Finalement, peut-on, doit-on se préparer à la mort?

### **SOCI 3016F (3 crédits)**

#### **Émergence des théories sociologiques**

Ce cours présentera le contexte dans lequel est née la sociologie. Il présentera aussi en leurs grandes lignes les classiques à partir desquels la sociologie s'est construite. (Précédemment SOCI 31)

Préalable : SOCI 1017

### **SOCI 3017F (3 crédits)**

#### **Théories sociologiques contemporaines**

Ce cours présentera un panorama des théories sociologiques contemporaines. (Précédemment SOCI 31)

Préalable : SOCI 3016

### **SOCI 3046F (3 crédits)**

#### **Sociologie urbaine**

Analyse de la ville et de ses rôles et fonctions dans des sociétés préindustrielles et industrielles. Processus d'industrialisation, d'urbanisation et suburbanisation. Le dynamisme de la relation entre milieu rural et milieu urbain. Modèles d'organisation sociale dans la société urbaine. Changement planifié et non planifié

de l'environnement urbain. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour SOCI 3045 et SOCI 3046.

Préalable : SOCI 1017 ou la permission de la professeure ou du professeur.

### **SOCI 3076F (3 crédits)**

#### **Sociologie de la communication et des médias**

Le cours sur la sociologie de la communication et des médias. En sociologie, on considère que la communication est un principe du monde animal en général et du monde humain en particulier; c'est pourquoi le cours débutera par un rappel de l'importance de la communication dans les sociétés. Il présentera ensuite les grandes théories qui ont marqué l'étude de la communication. Ce survol amènera à faire un découpage en deux grands registres : la communication interpersonnelle et la communication médiatisée. Le cours se penchera donc d'abord sur le rôle que joue la communication dans les échanges interpersonnels et, ensuite, sur les fonctions des médias dans les diverses formes d'organisations sociales, notamment dans les sociétés contemporaines. Dans cet esprit, il montrera ce qui constitue un média, il explorera la notion d'influence des médias et, de l'école de Francfort aux études des professions des médias, il présentera comment la sociologie des médias est passée d'une vision déterministe à une vision plus nuancée des rapports entre médias et sociétés. Il dépendra brièvement de la répartition des médias dans le monde pour ensuite jeter un regard approfondi sur la situation canadienne afin de mieux comprendre les différents dangers qui sont liés au phénomène médiatique ici ainsi que les instances conçues pour les contrer et pour gérer la production et la diffusion des messages médiatisés au Canada. Le cours se terminera sur une réflexion sur les problématiques que font naître l'apparition et l'évolution des réseaux sociaux.

### **SOCI 3127F (3 crédits)**

#### **Analyse quantitative II**

Ce cours élargit la matière présentée dans SOCI 2126 et SOCI 2127. Il fournit des éléments de base pour l'étude de matériel plus avancé en statistique sociale, inculque des méthodes quantitatives intermédiaires pour la recherche sociale et offre la possibilité de s'exercer à utiliser et à appliquer ces méthodes. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2617, GÉOG 2027, MATH 2257, PSYC 3256 et SOCI 3127.

Préalable : SOCI 2126

### **SOCI 3176F (3 crédits)**

#### **Sociologie de la connaissance**

L'élaboration sociale de la connaissance. Étude de la sociologie traditionnelle de la connaissance selon les théories allemandes et françaises. Comparaison de ces théories avec l'interprétation américaine de la sociologie de la connaissance. Utilisation de cette interprétation dans les organes de communication, l'opinion publique, etc. Attention particulière aux problèmes reliés à la connaissance pratique de chaque jour.

### **SOCI 3187F (3 crédits)**

#### **Sociologie de la religion**

Étude et appréciation de la religion comme un élément d'une culture. Les différentes religions et les diverses sociétés. La religion comme institution. La religion et l'aliénation.

### **SOCI 3217F (3 crédits)**

#### **La société franco-ontarienne**

Une problématique concernant les conditions d'émergence et de transformation de l'identité des Canadiennes françaises et des Canadiens français d'Ontario servira d'armature conceptuelle à ce cours. Elle inspire quatre thèmes principaux : 1) le peuplement du territoire et l'évolution de la situation économique des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens, 2) les facteurs d'identification ethnique, plus précisément les luttes scolaires, 3) les définitions officielles de la situation sociale et culturelle des

Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens telles que présentées dans certains rapports, 4) l'encadrement institutionnel, le maintien et les transformations de l'identité franco-ontarienne.

### **SOCI 3226F (3 crédits)**

#### **Sociologie du développement**

Les théories du développement socioéconomique. Rapports entre le développement socioéconomique et les conditions démographiques, culturelles et sociales qui favorisent ou retardent ce développement. Les conflits sociaux entrevus comme catalyseur favorable au développement ou comme obstacle. Les idéologies et les mythes du développement. (Précédemment SOCI 3246)

### **SOCI 3247F (3 crédits)**

#### **Développement, sous-développement et régionalisme**

Analyse de la dynamique du développement socioéconomique inégal de différents groupes et de différentes régions à partir des théories de la modernisation et de la dépendance. L'étude du développement et du sous-développement régional sera surtout articulée autour de deux grands phénomènes : structuration des régions en centre-périphérie et émergence des rapports sociaux de domination-dépendance. Une attention particulière sera accordée aux données empiriques relatives au développement du Nord-Est de l'Ontario, que nous tenterons d'intégrer au développement global du Canada ainsi qu'au développement d'un système capitaliste mondial.

### **SOCI 3296F (3 crédits)**

#### **Sociologie de l'éducation**

Ce cours porte sur les structures sociales formelles et informelles de l'éducation et leur influence sur le personnel, surtout en Ontario. Il étudie les facteurs sociaux qui déterminent la mobilité ascendante dans le système d'éducation par rapport à la structure générale de stratification dans la société. (Précédemment SOCI 2096)

### **SOCI 3506F (3 crédits)**

#### **Sociologie économique**

Introduction aux théories sociologiques et anthropologiques de la vie économique. Étude des rapports entre la structure économique et l'organisation sociale.

### **SOCI 3616F (3 crédits)**

#### **Classe et pouvoir**

Ce cours étudie les notions de classe dans différentes théories sociologiques. Il se penche aussi sur les mécanismes et les instances de prise de décision à différents niveaux d'autorité dans la société de même que sur les relations de pouvoir. Un accent particulier sera mis sur la société canadienne. (Précédemment SOCI 3166 et SOCI 3606)

### **SOCI 3626F (3 crédits)**

#### **Sociologie de la sexualité**

L'objectif principal de ce cours consiste à étudier la construction sociale des rôles sexuels dans la société contemporaine. L'examen de la formation théorique du rôle sexuel permettra d'explorer le fondement social des distinctions entre les hommes et les femmes dans les sociétés industrielles modernes et leurs conséquences. (Précédemment SOCI 2235, SOCI 2605, SOCI 3265 et SOCI 3625)

Préalable : SOCI 1017 ou la permission de la professeure ou du professeur.

### **SOCI 3627F (3 crédits)**

#### **La construction sociale de la sexualité**

L'objectif principal de ce cours consiste à étudier le comportement sexuel humain dans la société contemporaine en explorant sa construction historique, culturelle et sociale. (Précédemment SOCI 2235, SOCI 2605, SOCI 3265 et SOCI 3625)

Préalable : SOCI 1017 ou la permission de la professeure ou du professeur.

**SOCI 3806F (3 crédits)****Psychologie sociale I**

Ce cours vise la compréhension de l'individu dans son univers social. On y aborde l'interaction en dyade : la formation des premières impressions, les processus d'attribution, le développement de comportements et de relations sociales ainsi que la formation et le changement des attitudes. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour PSYC 3806 et SOCI 3806.

Préalable : SOCI 1017

**SOCI 3807F (3 crédits)****Psychologie sociale II**

Ce cours poursuit l'étude du comportement social, plus particulièrement le vécu du groupe : la dynamique de groupe, les comportements d'agressivité et d'altruisme ainsi que l'écologie humaine. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour PSYC 3807 et SOCI 3807.

Préalable : SOCI 3806

**SOCI 3817F (3 crédits)****Sociologie du vieillissement**

Ce cours aborde les questions relatives au vieillissement, notamment dans les sociétés multiculturelles, mais en accordant une attention particulière à la situation canadienne.

**SOCI 3906F (3 crédits)****Thèmes choisis I**

Le sujet du cours varie selon le professeur ou la professeure qui le donne et l'année où il est offert. Il y sera normalement question de ses travaux de recherches.

**SOCI 3907F (3 crédits)****Thèmes choisis II**

Le sujet du cours varie selon le professeur ou la professeure qui le donne et l'année où il est offert. Il y sera normalement question de ses travaux de recherches.

**SOCI 3945 (6 crédits)****Stage**

Le stage donne à l'étudiante ou à l'étudiant l'opportunité de lier le marché du travail avec des objectifs pédagogiques. L'étudiant ou l'étudiante accomplit les tâches convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeuse ou l'employeur, la coordination des stages et la ou le responsable académique, participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire interdisciplinaire et à développer un premier niveau de compétence et d'autonomie professionnelle dans un milieu de travail en lien avec la sociologie. L'encadrement est assuré par un ou une responsable de la supervision en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le responsable académique. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver de crédits à la fois pour un seul cours de stage de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année.

Préalable : avoir complété un minimum de 60 crédits du programme ou obtenir la permission du Comité des admissions.

**SOCI 3946F (3 crédits)****Stage**

Le stage donne à l'étudiante ou à l'étudiant l'opportunité de lier le marché du travail avec des objectifs pédagogiques. L'étudiante ou l'étudiant accomplit les tâches convenues dans le contrat de stage conclu entre l'employeuse ou l'employeur, la coordination de stage et la ou le responsable académique, participe aux activités de l'organisation et s'initie à son fonctionnement. Cette démarche vise à mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation universitaire interdisciplinaire tout en appréciant les différentes facettes d'un milieu de travail en lien avec la sociologie. L'encadrement est assuré par un ou

une responsable de la supervision en milieu de travail, la coordination des stages et la ou le responsable académique. On ne peut obtenir de crédits que pour un seul cours de stage de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année.

Préalable : avoir réussi un minimum de 60 crédits du programme, incluant INTE 1946, ou obtenir la permission du Comité des admissions.

### **SOCI 4105F (6 crédits)**

#### **Travail de recherche**

Le projet de recherche est un cours terminal dans le programme de quatre ans. La personne inscrite mène une recherche fortement inspirée par des approches interdisciplinaires. Sous la direction de la ou du titulaire, l'étudiante ou l'étudiant propose une question à développer, prépare un plan et met en œuvre une recherche qui démontre l'intégration de l'ensemble de ses apprentissages dans le programme. Le cours se termine avec la présentation du mémoire qui reflète notamment l'influence de l'interdisciplinarité sur sa démarche et sur ses conclusions. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver de crédits à la fois pour GÉOG 4105, HIST 4105, INTE 4105, LITT 4105, PSYC 4105 et SOCI 4105.

### **SOCI 4105F (6 crédits)**

#### **Travail de recherche**

Le projet de recherche est un cours terminal dans le programme de quatre ans. La personne inscrite mène une recherche fortement inspirée par des approches interdisciplinaires. Sous la direction de la ou du titulaire, l'étudiante ou l'étudiant propose une question à développer, prépare un plan et met en œuvre une recherche qui démontre l'intégration de l'ensemble de ses apprentissages dans le programme. Le cours se termine avec la présentation du mémoire qui reflète notamment l'influence de l'interdisciplinarité sur sa démarche et sur ses conclusions. L'étudiante ou l'étudiant ne pourra conserver de crédits à la fois pour GÉOG 4105, HIST 4105, INTE 4105, LITT 4105, PSYC 4105 et SOCI 4105.

---

Page de fin